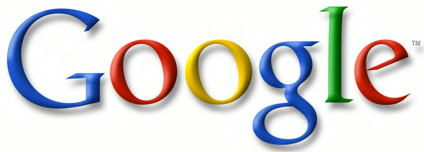
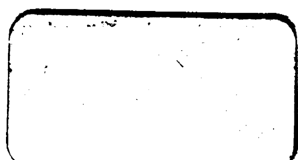


Google





ANTIQUITÉS

de la

BRETAGNE.



Pierre de Dreux,
Duc de Bretagne

ANTIQUITÉS

DE

LA BRETAGNE,

PAR

M. le Chevalier de Fréminville,

CAPITAINE DES FRÉGATES DU ROI, CHEVALIER DE L'ORDRE ROYAL ET MILITAIRE DE SAINT-LOUIS, DE L'ORDRE MILITAIRE ET HOSPITALIER DE SAINT-JEAN DE JÉRUSALEM, MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE.

O Pierres ! de concert avec les chants des Bardes, préserverez-vous mon nom de l'oubli ?

(*Ossian, Poëme de Témora.*)

MONUMENS DU MORBIHAN,

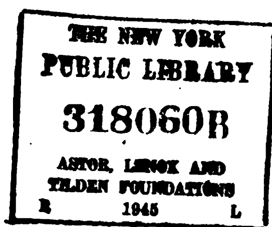
Seconde Édition

REVUE ET AUGMENTÉE PAR L'A[redacted]

A BREST,

Chez LEFOURNIER, Imp.-Libraire, Rue Royale, N.o 86.

1834.



BREST. — IMPRIMERIE DE J.-B. LEFOURNIER.

PRÉFACE.

La première édition de mon ouvrage sur les Antiquités du département du Morbihan étant épuisée et le goût des études historiques, relatives à la Bretagne Armorique, prenant chaque jour plus d'extension; il devient nécessaire, pour satisfaire aux vœux des amateurs de l'Archéologie Bretonne, d'en offrir une seconde au Public. C'est ce que j'entreprends aujourd'hui avec l'espérance qu'elle ne sera pas moins bien accueillie que la première.

Je l'ai augmentée de plusieurs articles importans, entr'autres de preuves victorieuses, relatives à la controverse du fameux combat *des trente*; d'une description du château-fort de Sucinio, aux environs de Vannes; et d'une biographie intéressante du célèbre Artus de

Bretagne, comte de Richemont et connétable de France, dont la vaillante épée contribua, de concert avec celle de Jeanne d'Arc et pour le moins tout autant, à chasser les Anglais du royaume et consolider le trône chancelant de Charles VII.

La première édition de cet ouvrage était accompagnée de planches dont l'exécution lithographique était extrêmement médiocre, et avait cependant nécessité une grande augmentation dans le prix du volume. Le désir de mettre le prix du livre à la portée d'un plus grand nombre de lecteurs m'a décidé à supprimer aujourd'hui les planches. J'ai tâché d'y suppléer par des descriptions plus détaillées et aussi précises que possible, des objets qu'elles représentaient.

Nous en avions déjà fait de même pour les *Antiquités du Finistère* que nous avons publiées il y a deux ans, et dont nous comptons donner incessamment une seconde partie au Public qui a si favorablement reçu la première.

Nous sentons cependant combien il serait désirable que de bonnes figures accompagnassent toujours de tels ouvrages ; nous en avons dessiné d'après nature un nombre considérable, mais les grands frais qu'entraînerait leur publication feraient, je le répète, monter le livre à un prix tellement élevé, qu'il rebuterait l'immense majorité des lecteurs. J'eusse peut-être pu employer la voie d'une souscription, si l'énorme abus qu'on en a fait depuis quelques années, n'en avait généralement dégoûté le Public qui ne se laisse plus prendre aujourd'hui à l'appât d'un Prospectus trop souvent fallacieux et menteur.



MONUMENS
DU MORBIHAN.

J'ai déjà plus d'une fois entretenu la Société royale des antiquaires de France, de ces monumens extraordinaires, dont la vieille origine surpasse l'ancienneté de tous les monumens des peuples célèbres dans l'histoire de l'antiquité. J'ai déjà fait connaître dans un mémoire publié (tom. 2 page 154 des mémoires de la Société des antiquaires de France) les principaux vestiges du culte Drüidique qui, après plus de vingt siècles, nous sont encore restés dans le pays Chartrain. Je vais aujourd'hui faire connaître les monumens du même culte qui existent en grand nombre dans la Bretagne armorique, et premièrement dans la partie de cette province qui constitue aujourd'hui le Département du Morbihan.

S'il en faut croire les anciens historiens romains (et plusieurs observations se réunissent pour leur faire ajouter foi à cet égard), Chartres et ses environs, jadis le pays des Carnutes, étaient le point central, le chef-lieu du culte Drüidique, l'endroit où s'assemblait chaque année le collége général de tous les Druïdes des Gaules. Il est donc tout simple de

penser que les monumens consacrés à ce culte ont dû être fort nombreux. Mais dans ce pays l'un des plus fertiles de la France, par conséquent l'un des mieux cultivés et l'un des plus peuplés; enfin l'un des premiers qui aient subi des changemens que le christianisme et la civilisation ont apportés aux mœurs des aborigènes, dans ce pays dis-je, presque tous les monumens celtiques ont promptement disparu. Avec ces forêts séculaires, qui leur servaient d'abri, se sont anéantis les mystérieux sanctuaires et les autels sanglans de Thor et d'Esus. Le chêne, cet arbre sacré du Druïde, a fait place dans les plaines de Chartres aux épis dorés de Cérès. La masse imposante des pierres brutes du *Cromlec'h* ou du *Dolmen*, brisées par les pontifes d'une religion nouvelle, a perdu sa majesté sauvage, et ses fragmens taillés, façonnés par l'artisan, ont servi à élever les premiers temples dont les voûtes retentirent des premiers hymnes adressés au vrai Dieu.

Aussi le petit nombre des monumens celtiques échappés, dans le pays des Carnutes, aux ravages des hommes bien plus encore qu'à ceux des siècles, portent-ils l'empreinte des mutilations plus ou moins considérables qu'ils ont éprouvées. Ils ne peuvent réellement donner qu'une idée imparfaite de ces étonnans ouvrages, par lesquels nos premiers aïeux consacraient et leurs rites religieux, et la mémoire des hommes ou des événemens célèbres de leur patrie.

Dans la Bretagne au contraire, ces mystérieux témoins des événemens passés nous ont été transmis intacts. Sur ce sol antique, qui pour me servir d'une expression de M. de Cambry, est la médaille la plus entière, la mieux conservée, qui nous soit restée des Celtes, leurs monumens sont demeurés debout.

Dans cette vieille armorique, où la civilisation est restée de beaucoup en arrière, où les innovations ne peuvent que difficilement parvenir, se retrouvent avec ces pierres sacrées rongées de mousse et chargées de siècles, les traditions, les mœurs, la langue, même le costume de ces Celtes, tige primitive de tant de nations actuelles et que les plus anciens historiens de l'antiquité, qualifiaient eux-mêmes dès lors de l'épithète de *vieux*.

Depuis des milliers d'années le sol presqu'inculte de la basse Bretagne, n'a pour ainsi dire pas changé d'aspect. C'était, du temps des Druïdes, de sombres forêts, de vastes bruyères, des rocs sourcilleux, de profonds ravins, des rivages inaccessibles ; c'est encore aujourd'hui la même chose. Un Celte qui renaîtrait maintenant et viendrait parcourir ces campagnes mélancoliques s'apercevrait à peine de l'œuvre des siècles écoulés. Il retrouverait sur la colline le *Men-hir* dont l'aiguille élancée rappelle le souvenir d'un haut fait; au milieu des fleurs pourprées de la bruyère il verrait encore s'élever les têtes grises des blocs de pierres alignées qui indiquent la sépulture des braves ; il retrouverait ce monticule revêtu d'un gazon verdoyant qui recouvre les cendres du chef de sa tribu ; il éprouverait les mêmes émotions religieuses à l'aspect de cette fontaine sacrée ombragée de vieux hêtres et près de laquelle la table massive et brute d'un *Dolmen* est soulevée sur de lourds pilliers. Non loin de-là un *Cromlec'h* lui montrerait encore son enceinte inviolable. Ces monumens solitaires, ces pierres muettes et silencieuses, il les reverrait telles qu'elles étaient jadis pour lui. Elles sont encore aujourd'hui l'objet du religieux effroi, de la vénération de l'habitant des campagnes. Il n'oserait porter sur ces témoins chargés de tant de souvenirs une main

avide et sacrilége; et ce que n'aurait pu sauver les efforts des hommes, amis des sciences, qui cherchent à conserver les débris de l'antiquité historique, l'a été naturellement ici par la vénération superstitieuse de simples paysans.

C'est dans la Bretagne, qu'on retrouve encore en plus grand nombre, et plus intacts que dans le reste de la France, les anciens monumens celtiques (*) Ceux des îles britanniques n'en approchent ni pour la grandeur ni pour la conservation : nous doutons même que ceux qui se voyent encore en quantité dans le Nord, particulièrement en Suède, en Norwège, en Jutland, puissent être comparés à ceux de l'Armorique, surtout à ceux du Morbihan.

Il n'a fallu rien moins que leur prodigieux assemblage, que le caractère de grandeur et de singularité qui les distingue, pour arracher nos antiquaires du dernier siècle à leur contemplation exclusive et toujours opiniâtre des antiquités grecques et romaines, les seules qu'ils croyaient dignes d'attention. Les monumens du Morbihan oubliés, ou pour mieux dire absolument ignorés des érudits, frappèrent enfin *Caylus*, *La Sauvagère*, *de Robien*, et ils daignèrent s'en occuper.

Mais ce fut toujours sans sortir de leur thème, sans dévier d'une manie invariable chez les savans d'alors, celle de ne voir partout que des romains, la trace des romains, et partout et toujours César et les romains, il était impossible de sortir de là.

* Je ne prétends pas inférer cependant que tous les monumens Celtiques de la Bretagne aient sans exception échappés aux ravages des hommes; mais cette province est bien certainement la contrée où les mieux conservés de ces monumens se voyent en plus grand nombre.

On convenait bien, il est vrai, que ces monumens bruts ne ressemblaient en rien à ce qu'on connaissait de romain jusqu'alors, mais on ne pouvait se figurer qu'il existât quelque chose d'antique qui ne fut pas l'ouvrage de ces avides et cruels conquérans. On ne voulait pas réfléchir que notre sol était aussi ancien que le leur, qu'il avait été peuplé avant le leur; qu'enfin notre terre avait aussi eu ses aborigènes et que ces aborigènes nos aïeux avaient eu une religion à eux, des mœurs, des lois à eux et qu'ils n'avaient pas attendu, pour leur donner tout cela, l'irruption des romains dans les Gaules. D'après ces idées donc il fut convenu de prime abord que nos monumens celtiques n'avaient pu être que l'ouvrage des enfans de l'Italie; le champ funèbre de Karnac fut *un camp de César* * les tombelles de Locmariaker des *buttes de César*, les Dolmens d'Ardven et de Quibéron *des autels romains*, etc. etc.

On revient un peu aujourd'hui sur ces préventions absurdes. L'observation judicieuse et générale, *qu'absolument aucuns monumens, semblables à nos monumens celtiques, n'existent en Italie, en Grèce, en Syrie, en Egypte*, etc. etc., a démontré d'abord que les habitans de ces contrées ne furent jamais dans l'usage d'ériger rien de pareil. Qu'aucun peuple du midi ni de l'orient n'a élevé de *Men-hirs*, de *Dolmens* ni de *Cromlec'h*. Aucun voyageur moderne n'a trouvé chez ces peuples nulle trace, nul vestige bien constaté de ces constructions colossales et grossières. Au contraire plus on pénètre chez les nations septentrionales, plus on en rencontre, plus elles deviennent fréquentes, c'est donc à elles qu'elles appartiennent, c'est parmi leurs traditions qu'il faut aller chercher leur origine; et guidé par leurs anciens souvenirs, par leurs coutumes traditionnelles, par

* On y en a trouvé des vestiges, poteries, médailles, foyers et bronze.

leurs anciennes poésies, conduit à la vérité par les récits de *l'Edda*, par les chants des *Scaldes islandais*, des *Bardes écossais*, *gallois* et *bretons*, tout observateur impartial reconnaîtra facilement que les monumens dont il s'agit n'appartiennent qu'aux enfans du nord, qu'aux peuples de la celtique, source commune des *suédois*, des *danois*, des *germains*, des *gaulois* et des *albionnais*.

Si quelque chose peut constater l'identité des peuples, c'est sans contredit, 1.° le langage, 2.° les monumens. Quant au langage, les racines de la langue celtique se retrouvent plus ou moins altérées dans presque toutes les langues du nord de l'europe. Pour les monumens, on les y voit en grand nombre, toujours avec les mêmes formes, avec le même caractère et environnés partout de mêmes traditions superstitieuses, preuves certaines d'une grande uniformité originaire de mœurs, d'usage et de religion. Sans doute l'époque de cette uniformité est extrêmement reculée, et probablement aucune des annales historiques connues n'y peut atteindre.

La masse générale des archéologues de bonne foi de toutes les nations de l'europe littéraire s'est donc accordée à reconnaître, dans nos monumens de pierres brutes, des *monumens celtiques*.

Cependant des auteurs modernes, et ce qu'il y a de remarquable, des antiquaires bretons n'ont pas voulu admettre cette opinion aussi générale que fondée. Ils n'ont pas, il est vrai, été d'avis d'attribuer ces monumens aux romains, ainsi que M. de la Sauvagère; mais par un sentiment selon nous encore plus paradoxal, ils en font l'ouvrage des orientaux. M. Mahé, chanoine de Vannes, y

retrouve des monumens hébreux et même grecs; * M. DE PENHOUET veut qu'ils soient l'ouvrage des phéniciens et des carthaginois; ** selon lui, les Bretons d'aujourd'hui proviennent d'une colonie phénicienne, cette colonie a peuplé l'Armorique, (auparavant apparemment inhabitée) nos pierres druïdiques furent érigées par des phéniciens, et le langage bas-breton est du phénicien tout pur......!!!

Je viens d'exposer les raisons qui me semblent démontrer que ces monumens ne sont pas plus phéniciens ni hébreux que grecs ou romains, si l'on veut pour cela avoir des argumens plus graves on pourra consulter, dans le recueil de la société des antiquaires, le mémoire de M. LE GONIDEC, qui réfute victorieusement l'ouvrage de M. DE PENHOUET.

Occupé depuis long-temps de travaux relatifs à l'histoire et aux antiquités de la France, appelé de bonne heure à l'honneur de siéger parmi les hommes éclairés qui composent cette société savante, honorée de l'auguste protection du Roi, je n'ai pu m'empêcher de prendre un vif intérêt aux discussions que j'y ai souvent entendues relativement aux monumens celtiques du Morbihan. Peu satisfait des doutes, des contradictions qui fréquemment s'élevaient à leur sujet, j'ai voulu les voir par moi-même pour fixer sur eux ma manière de penser. J'ai fait exprès plusieurs voyages dans le Morbihan et j'en ai soigneusement examiné les monumens. A leur aspect la première chose dont j'ai été frappé, fut l'inexactitude

* *Essai sur les antiquités du département du Morbihan*, par M. MAHÉ. 1 vol. in-8.°, avec figures. - Vannes, chez GALLE aîné, imprimeur du Roi.

** *Recherches historiques sur la Bretagne*, par M. DE PENHOUET. 1 vol. in-4.° - Nantes, chez Victor MANGIN. 1814

inconcevable des figures antérieurement publiées des principaux d'entr'eux. Cette inexactitude est telle que l'on ne pourrait jamais se persuader que ces figures ont été dessinées d'après nature, si les auteurs ne l'affirmaient eux-mêmes. J'ai trouvé ensuite leurs descriptions incomplètes, quelquefois peu fidèles et très-souvent dictées par la prévention et l'esprit de système.

J'ai donc entrepris la tâche difficile de mieux faire connaître les monumens celtiques du Morbihan, j'ai dessiné sur les lieux mêmes, avec la plus scrupuleuse exactitude, ceux qui m'ont semblé les plus remarquables, j'ai essayé de les décrire de même. Je n'y ai trouvé ni l'*ityphalle* dont parle M. Mahé, ni les inscriptions phéniciennes de M. de Penhouet. C'est à de nouveaux observateurs qu'il appartient à présent de juger qui d'eux ou de moi a le plus approché de la vérité.

J'avais déjà plus d'une fois parcouru ce département, ancien territoire des *Venètes*; mais c'est principalement en 1814, dans un voyage entrepris spécialement pour l'observation de ses antiquités, que j'ai rédigé la substance de cet ouvrage. Je fus guidé dans mes recherches par M. Renaud, d'Auray, archéologue zélé, correspondant de la Société des antiquaires, et ex-membre de la Chambre des députés. Il m'a accompagné dans une partie de mes courses, m'a donné des indications locales qui m'ont été d'une grande utilité, et sans lesquelles j'aurais, sans m'en douter, oublié beaucoup de monumens jusqu'à ce jour ignorés et inédits. C'est aussi à sa complaisance que je dois les traditions bretonnes relatives à la plupart de ces monumens; habitant dans ce pays, il les a recueillies avec soin, et a bien

voulu m'en faire part. Je saisis avec plaisir l'occasion de lui en témoigner publiquement ma reconnaissance, et d'avouer que sans son secours mon travail eût été très-incomplet.

J'étais impatient d'aller reconnaître d'abord le Dolmen de Kleverit, paroisse de Crac'h, dont Caylus a donné une figure dans le supplément de ses antiquités. Pour arriver plutôt sur les lieux, M. Renaud et moi nous nous embarquâmes sur un chasse-marée qui descendait la rivière, le 5 Octobre 1814, à l'aide de la marée, nous entrâmes bientôt dans la mer intérieure ou *petite mer* (mor bihan), à laquelle le département doit son nom. Parvenus vis-à-vis du modeste clocher de Crac'h, le bâtiment mit en travers, et nous nous fîmes mettre à terre.

Le premier objet qui frappa mes regards en mettant le pied sur le rivage, fut une croix d'une forme très-ancienne, gravée en creux sur une roche. + La Bretagne possède beaucoup de ces anciennes croix, premiers monumens des chrétiens dans l'Armorique. J'ai donné la figure de celle-ci et de plusieurs autres dans les Mémoires de la Société des Antiquaires.

1. Nous avançâmes dans les terres, à travers des collines pierreuses et incultes, sur lesquelles l'ajonc épineux croissait seul et étalait ses touffes de fleurs jaunes. Près d'une chétive métairie qui porte le nom de *Kerdaniel*, nous vîmes le premier monument Celtique; c'était un Dolmen incliné, c'est-à-dire, un de ceux dont la pierre plate supérieure n'est soulevée que par une de ses extrémités et repose l'autre sur la terre. C'est ce que M. Mahé appelle un *Demi-Dolmen*. J'ai déjà parlé de monumens de ce genre dans la description de ceux du pays Chartrain; il en existe un assez considérable près de Maintenon

(Voyez tome II des Mémoires de la Société des Antiquaires de France). Celui de *Kerdaniel* est moins grand ; sa table est longue de sept pieds sur six de largeur, elle est soulevée à l'une de ses extrémités seulement par deux pierres verticales.

Il paraît aujourd'hui démontré, et les plus judicieux antiquaires sont convaincus que les *Dolmens* étaient destinés chez les Celtes à l'accomplissement des cérémonies les plus importantes et les plus ostensibles du culte Druïdique, à celles qui devaient avoir lieu devant les assemblées du peuple. C'était de véritables autels, du haut desquels les Druïdes haranguaient la multitude, et sur lesquels avaient lieu le sacrifice des victimes souvent humaines immolées à la divinité. Nous ne connaissons pas les rites particuliers de ces cérémonies. Sans doute ils variaient selon les circonstances et les motifs ; et c'est probablement à cela qu'il faut attribuer les différences qu'on observe aujourd'hui dans la construction des divers Dolmens. La plate-forme des uns est entière et horizontale ; dans les autres, elle est percée de part en part d'une ou de plusieurs ouvertures ; dans d'autres, elle présente des cercles taillés en creux, des rigoles, des deversoirs pour l'écoulement du sang ; enfin dans quelques-uns, comme dans celui de Kerdaniel, elle forme un plan incliné probablement pour faciliter l'écoulement du sang des victimes sacrifiées sur sa surface.

Si l'on s'en rapporte aux historiens romains à l'égard des Dolmens inclinés de grandes dimensions, c'est du haut de leur extrémité élevée que les victimes étaient précipitées sur le fer qui leur donnait la mort.

2. Le hameau de Kleverit ou Kelivirit est presque contigu à celui de Kerdaniel ; en nous en approchant,

nous vîmes le Dolmen que je désirais reconnaître, celui mentionné par Caylus. Il est complet et fort bien conservé, et consiste en sept pierres verticales disposées sur les trois côtés d'un carré. Trois de ces pierres plus hautes que les autres soutiennent la large table brute posée horizontalement qui complète ce grossier édifice. Cette table a huit pieds de long sur six et demi de large; l'élévation totale du monument est de quatre pieds et demi. S'il n'est pas des plus grands de ceux qui nous sont restés en ce genre, il est un des mieux conservés.

3. Non loin de là, sur une petite colline, quelques pierres plantées debout s'élevaient confusément, et leur masse vivement éclairée par le soleil du matin se dessinait d'une manière tranchante sur l'azur du ciel. En m'en approchant, je reconnus qu'elles formaient trois Dolmens placés auprès les uns des autres; mais ils avaient subi la loi d'une religion récente et victorieuse dont les prêtres s'étaient efforcés de détruire ce qui rappelait des consécrations idolâtres. Les plates-formes de tous les trois avaient été enlevées et jettées à terre auprès de leurs soutiens désormais inutiles. Les dimensions médiocres de ces trois Dolmens avaient rendu leur mutilation facile. La colline sur laquelle ils étaient érigés se nomme en breton *Manè Roc'h ter*. Le mot *Manè*, dans le dialecte de Vannes, signifie butte, élévation, colline; *Roc'h*, veut dire rocher ou roche, mais dans le même dialecte, s'applique plus particulièrement à toute espèce de grosse pierre brute; aussi ce mot entre-t-il dans la composition de presque tous les noms donnés par les paysans aux monumens Celtiques du Morbihan; *ter* enfin, veut dire austère, rigoureux, redoutable *. Il faut donc traduire ce nom antique

* D. Pelletier, *Dictionnaire de la langue Celtique*.

* ter veut dire emporté

41

de *Manè Roc'h tèr*, par *Colline des pierres redoutables*, dénomination justement appliquée à ces pierres consacrées à un culte sanglant, et qui prouve le religieux effroi qu'elles inspiraient jadis au peuple. Aujourd'hui même, les habitans des campagnes ne les voyent pas sans quelque crainte, et surtout pendant la nuit n'en approchent pas sans terreur; ils croyent leur voisinage fréquenté par des fées, des sorciers et des esprits malfaisans. On sent aisément que les premiers ministres du Christianisme se sont efforcés de leur inspirer de plus en plus fortement ces frayeurs superstitieuses pour les éloigner le plus possible des monumens du paganisme, et les porter à les abandonner totalement.

4. Nous quittâmes Kelivirit, et marchant dans une direction parallèle à la côte, nous arrivâmes à une métairie qui porte le nom de *Kerhan;* là, sur la surface inégale d'un rocher, nous remarquâmes un singulier ouvrage incontestablement dû à la main des hommes; mais dans quel but, dans quelle intention, et fait dans quel temps? — C'était un cercle de dix pieds de diamètre, taillé en saillie, dans lequel était sculpté, pareillement en saillie dans le roc vif, un second cercle concentrique, et du diamètre d'environ sept pieds; au centre de ces cercles s'élevait un mamelon.

Sur une autre roche voisine de la première, nous vîmes un semblable travail, mais moins bien conservé, et tellement usé par le temps, qu'il ne restait qu'un quart de la circonférence du cercle qui y fut tracé jadis. Ce cercle paraît avoir été inscrit dans un quadrilatère sculpté en creux, et dont deux côtés seulement sont encore visibles.

L'antiquité de ces singuliers ouvrages nous paraît certaine; la partie taillée des rochers qui les portent est de la même teinte et aussi usée par le temps que la partie brute. Les habitans du hameau nous ont assuré qu'eux et leurs pères les avaient vus de tout temps, mais n'en connaissaient point l'origine, encore moins la destination. Nous ne pouvons nous-même la présumer, mais nous ferons remarquer toutefois que des figures de différentes formes et encore plus extraordinaires se voient encore aujourd'hui sculptées sur les rochers de la Norwège et de la Suède, où elles ont été tracées à des époques très-reculées par les anciens habitans de ces contrées, peuples d'origine Celtique.

Jusqu'alors, je n'avais jamais rien trouvé d'analogue à ces grands cercles taillés grossièrement sur des rochers, selon toute apparence, dans des temps très-reculés. Depuis, j'ai reçu en communication la description et le dessin d'un objet, si non semblable, du moins qui paraît y avoir rapport, et qui se voyait encore en *1780 sur* une grosse pierre située près d'un hameau nommé *La Mercerie*, à une lieue de la forêt de Machecoul, département de la Loire-Inférieure. Cette pierre, saillante au-dessus du sol seulement de trois pouces, était taillée en rond et avait huit pieds de diamètre; sa circonférence renfermait un autre cercle taillé en saillie, et ayant aussi trois pouces d'élévation, mais seulement quatre pieds de diamètre. Une rigole circulaire de quatre à cinq pouces de large régnait autour de ce second cercle, et avait son déversoir du côté de l'ouest.

Cette pierre ainsi taillée était placée sur une petite butte de terre haute de quatre pieds, située dans l'angle d'un champ. Un particulier la fit enlever

pour en faire la mardelle d'un puits ; il eut beaucoup de peine à la tirer de terre, où elle s'enfonçait de six pieds ; elle avait la forme d'un cône renversé.

Quelque rapport qu'elle nous présente avec les rochers taillés de *Kerhan*, on y aperçoit pourtant une différence remarquable, c'est qu'elle avait été apportée et placée intentionnellement dans le lieu où on la voyait naguère, tandis qu'à *Kerhan* *, les cercles taillés, le sont sur des rochers appartenant au sol même.

Nous ferons encore une remarque frappante au sujet de cette pierre de *La Mercerie*, c'est que le champ où elle était porte le nom de *Champ dolent*, et qu'une multitude de lieux où l'on voit des pierres Druïdiques dans diverses parties de la France portent tous encore ce même nom de *Champ dolent* ; nom d'origine évidemment Celtique, mais dont la signification n'a pu être expliquée aujourd'hui d'une manière satisfaisante.

5. Un peu sur la droite de *Kerhan*, nous aperçûmes, au milieu d'une lande couverte d'ajonc, trois Dolmens placés presque sur la même ligne, et d'une assez belle conservation. L'un d'eux, le plus à l'ouest, a sa plate-forme composée de deux pierres horizontales, et nous a offert une particularité que jusqu'ici je n'avais observée dans aucun autre, c'est que sur le sol intérieur renfermé entre ses supports est placée à plat une très-grosse pierre naturellement aplatie et brute comme les autres. En frappant dessus, elle nous rendit un son si creux que nous ne doutâmes point qu'elle ne recouvrît quelqu'excavation

* Il est à remarquer que ce nom de *Kerhan* signifie en breton *lieu du combat* ou *de la bataille.*

profonde. Il serait bien à désirer qu'on voulût l'enlever et faire une fouille au-dessous ; mon compagnon et moi nous regrettâmes vivement de n'avoir alors ni le temps ni les moyens d'exécuter ce projet, il nous aurait sans doute procuré quelques débris précieux de l'antiquité Celtique, et de nouvelles lumières sur les usages des Druïdes.

Les trois Dolmens dont il s'agit sont appelés par les paysans *Roc'h braz* (les Grosses Pierres) ; nom qui n'est pas d'origine ancienne.

6. A trois cents toises environ à l'ouest de ces Dolmens et près de la ferme de *Porher*, nous trouvâmes un *Men-hir*, que l'on appelle dans le pays *la Pierre jaune*, à cause de la couleur que lui donnent les lichens qui la couvrent. Ce Men-hir est, comme tous les autres monumens de ce genre, une simple et longue pierre brute plantée en terre ; celui-ci n'a que huit pieds d'élévation ; nous en verrons d'autres par la suite qui sont d'une hauteur beaucoup plus considérable.

Les Men-hirs, les plus nombreux des monumens Celtiques qui soient parvenus jusqu'à nous, indiquent presque généralement des sépultures. Beaucoup de fouilles en ont offert la preuve. En creusant près d'un Men-hir de la paroisse de Plouhinec, j'ai trouvé, à une profondeur de six pieds, des vertèbres et des dents humaines, des petites pierres blanchâtres taillées en forme d'olive et de la grosseur de ce fruit, toutes percées d'un trou, au moyen duquel je présume qu'elles avaient été enfilées pour former un collier, et enfin une de ces haches de pierre, qui se rencontrent si fréquemment sous les monumens Celtiques et dont on voit des échantillons dans presque tous les cabinets de curieux. Au pied d'un autre Men-hir planté près

de la montagne de *Menebrée*, aux environs de Guingamp, un de nos collègues, M. Beaudouin-Maisonblanche, trouva en creusant plusieurs crânes humains. D. Pelletier nous apprend que sous un autre monument analogue, aux environs de Quimper, on trouva, en 1710, onze têtes de morts placées dans un bassin d'argile grossièrement travaillé. Le célèbre Pallas a fait des découvertes semblables sous plusieurs Men-hirs de la Russie. Une foule de vieilles traditions assignent aux Men-hirs une destination funéraire; on les retrouve ainsi dans les poëmes d'Ossian*; dans le troisième chant de Fingal, on lit :

« Après que Fingal aura dévasté le champ de » bataille, *place-moi sous quelque pierre mémorable* » qui parle de ma renommée aux temps à venir; » fais que la mère de Calmar se réjouisse en voyant » *la pierre* qui attestera ma gloire. »

Dans le poëme de Cathula :

« Cathula, élève ma tombe sur cette verte éminence; place à ma tête *cette pierre grise.* »

Dans le second chant de Temora (Tigh-mora) :

« Vois-tu *cette pierre qui lève sa tête grisâtre* » au milieu du gazon, là gît un chef de la race de » Dermid (Diar mud). »

Dans Cathluinna :

« Nous voici près des tombeaux; mais où sont » les pierres qui désignent la demeure de nos amis?

* L'authenticité des poësies d'Ossian, barde Celte du troisième siècle, long-temps révoquée en doute par le plus opiniâtre et le plus déraisonnable septicisme, est aujourd'hui clairement démontrée. Ces poësies ont été publiées dans leur langue originale à Londres en 1807; et on peut consulter à leur égard les dissertations concluantes de M. Ginguené et de l'abbé Cesarotti.

» *Lèvez vos têtes, pierres grisâtres et mousseuses;*
» *levez vos têtes, et dites-nous de qui vous conservez*
» *la mémoire!* etc., etc. »

En Suède, en Scandinavie, beaucoup de Men-hirs sont chargés d'inscriptions funèbres ou épitaphes gravées en caractères runiques. Olaüs Magnus nous en a traduit quelques-unes en latin; en voici trois:

I. *Ego Uffo pro patriâ certans,* XXXIII *pugiles occidi, et tandem à Roluone pugile occisus, hìc requiesco.*

II. *Domitor violentorum ac deffensor afflictorum, cicatricibus ac senectute plenus, gladioque cinctus, hìc situs sum Ingolvus.*

III. *Cùm alii bellicis rebus gloriam quærerent, ego Halstenus, pace operum navans, laudem merui immortalem.*

Tous ces témoignages, et beaucoup d'autres qu'il est superflu d'ajouter afin de ne pas se répéter, prouvent clairement que les *Men-hirs* ou *pierres longues* sont très-souvent des monumens funèbres; je dis très-souvent, parce qu'ils n'ont pas toujours été exclusivement destinés à honorer la mémoire des morts, et que dans beaucoup d'autres cas ils ont été érigés pour transmettre à la postérité le souvenir de quelque grand événement, de quelque circonstance remarquable, comme une victoire, une grande bataille, un traité de paix, etc.

Sous ce rapport, les poësies historiques du nord parlent encore fréquemment des Men-hirs. Ossian dit dans son poëme de Gaul, fils de Morni:

« Mais, ô guerriers d'Ifrona! que veut dire
» cette pierre que vous vous efforcez de soulever?

» *est-ce pour attester votre gloire aux siècles*
» *futurs ?* »

Dans le second chant de Temora :

« Cette pierre s'élevera, *et dira aux siècles à*
» *venir*, ici Cathmor et Ossian se rencontrèrent,
» et se dirent des paroles de paix. »

Dans le huitième chant du même poëme :

« Fingal remet dans mes mains la lance de
» Trenmor ; *il éleva en même temps une pierre*
» *pour transmettre à l'avenir cet acte solennel.* »

Dans Colmul, fils de Dargo :

« O pierre ! parle aux années qui s'élèvent der-
» rière le soleil, et qui de plusieurs siècles ne vien-
» dront pas entendre sa voix matinale ; *dis leur*,
» *dis aux enfans qui te contempleront, qu'en ce*
» *lieu nous terminâmes la guerre.* »

L'usage où étaient les Celtes d'élever ainsi des pierres brutes pour perpétuer le souvenir des événemens remarquables s'est conservé chez quelques-uns des peuples qui en sont descendus long-temps après l'ère chrétienne. Cambden nous apprend qu'Harold, chef des Anglo-Saxons, voulant éterniser le souvenir de son expédition victorieuse dans le pays de Galles, y fit ériger plusieurs pierres brutes en forme de piliers, sur lesquels on grava cette inscription : *Hìc fuit victor Haroldus.*

Olaüs Magnus nous dit aussi que sur beaucoup de Men-hirs de la Suède sont écrites, en caractères runiques et en prose mesurée, les annales du pays.

Enfin, le docteur Borlase, savant antiquaire anglais, qui a fait une étude particulière des monumens

Celtiques, dit positivement *que les pierres brutes plantées debout dans la terre sont tantôt des sépulchres, tantôt des monumens élevés en mémoire de quelqu'action particulière, tantôt des trophées militaires.* (Borlase's antiq. of Cornwall.)

Quelquefois encore un Men-hir très-élevé était l'emblême même de la divinité. Les Celtes ignorant absolument les beaux arts ne pouvaient par l'architecture ni la sculpture caractériser ni différencier leurs monumens, selon les diverses intentions dans lesquelles ils les érigeaient; il n'est donc pas surprenant d'en trouver d'analogues pour l'apparence, et qui pourtant n'ont pas été élevés dans un même but.

Les landes, les bruyères et les côtes du Morbihan sont couvertes de Men-hirs, soit plantés isolément, soit réunis en groupes de plusieurs ensemble, comme à Karnac et à Ardven; nous en parlerons dans la suite. Continuons l'examen des monumens Celtiques de ce département, en suivant l'ordre dans lequel ils se sont présentés à notre investigation.

7. En poursuivant notre marche vers le bourg de Locmariaker, nous aperçûmes un fort grand Dolmen, dont la plate-forme, composée de trois pierres énormes, avait neuf pieds dans sa plus grande largeur, sur vingt-sept pieds de longueur.

Ce Dolmen porte dans le pays le nom de *Kercadoret er gall* (lieu ou manoir de Cadoret le Gaulois). Beaucoup de données traditionnelles portent à croire que les Dolmens de grande dimension, outre leur destination sacrée, servaient en même temps de retraite aux Druïdes; le nom de celui-ci peut faire penser qu'il fut habité par un pontife du nom de

*Cadoret** (nom propre très-commun en Bretagne); et que ce Cadoret était surnommé *le Gallois* ou *le Gaulois*, parce qu'il n'était pas né dans l'Armorique. Encore aujourd'hui, les Bretons désignent les Français des autres provinces par l'épithète de *Gall* (Gaulois), qu'ils ne s'appliquent jamais à eux-mêmes.

Nous arrivons à Locmariaker, aujourd'hui misérable village, mais jadis chef-lieu, ou si l'on veut métropole de la belliqueuse peuplade des Venètes; car nous ne faisons aucun doute que la ville de *Dariorigum*, que César désigne comme capitale de cette peuplade, ne soit réellement Locmariaker, et non pas la ville actuelle de Vannes.

Outre que beaucoup de monumens l'attestent encore, les particularités locales le prouvent par leur conformité avec ce qu'en dit César dans ses Commentaires. Le général romain s'exprime ainsi (lib. III, de Bello Gallico) en parlant des citadelles des Venètes: « *Erant ejusmodi fere situs oppidorum, ut, posita* » *in extremis linguis, promontoriisque, neque pe-* » *dibus aditum haberent, cum ex alto se æstu* » *incitavisset, quod bis semper accidit horarum* » *spatio XII; neque navibus quod rursùs minuente* » *æstu, naves in vadis afflictarentur.* » Ce passage désigne bien clairement une position telle que celle de Locmariaker, située sur une langue de terre vers l'entrée du golfe du Morbihan, et ne peut aucunement s'appliquer à la ville de Vannes qui est à plusieurs lieues dans les terres.

* On m'a proposé une autre étymologie de ce nom. En supposant que le mot *Cadoret* ne fut pas un nom propre, il veut dire en breton *chaise* ou *siège*. Kercadoret er gall voudrait dire alors *lieu du siège* ou *habitation du Gaulois.*

Le nom de *Dariorigum* donné par César à l'*oppidum* des Venètes n'est autre chose que le mot Celtique *Darioric* ou plutôt *Douarioric* avec une terminaison latine. Or, *Douarioric* signifie en Celtique *Terre du roi ou du chef** ce qui indique encore que ce lieu était la résidence du chef de la nation.

Locmariaker ou plutôt *Locmariakaer*, puisque le *ker* est ici terminal, signifie *Lieu de la belle Marie* (la Sainte Vierge), auquel il fut consacré par les premiers chrétiens du pays.

Ce qui vient à l'appui de l'opinion que cet endroit fut jadis le chef-lieu d'une nation puissante, c'est le nombre et la grandeur des monumens dont il est environné. On en trouve rarement de pareilles dimensions dans tout le reste de la Bretagne; mais ici malheureusement on reconnaît la trace des ravages que la vengeance fit exercer aux légions romaines envers tout ce qui appartenait à un peuple belliqueux, dont l'unique crime aux yeux de ces féroces conquérans fut d'avoir défendu ses foyers avec une valeur héroïque, et de les avoir arrêtés pendant plusieurs mois devant les retranchemens de l'*oppidum* de Dariorig. Presque tous les monumens qui entourent Locmariaker ont subi des mutilations plus ou moins fortes; et on s'aperçoit qu'on a fait les plus grands efforts pour les renverser ou les briser. On pourrait croire que ces mutilations sont dues aux premiers chrétiens qui s'empressaient toujours de faire disparaître les traces du paganisme, si l'histoire ne nous apprenait ici d'une manière positive les dévastations auxquelles fut livrée Dariorig après que les Romains

* Chez toutes les nations Celtiques, le mot *ric* ou *rig* signifie *roi* ou *chef*; de là viennent tant de terminaisons en *ric* dans les noms propres des princes français de la première race.

s'en furent emparés, et les ravages qu'il y commirent le fer et la flamme à la main.

8. Le premier monument que l'on trouve auprès de Locmariaker est cependant encore bien entier, c'est un Dolmen; il est composé de douze pierres plantées verticalement sur un plan de figure à peu près trapézoïdale. Sa plate-forme est composée de deux pierres horizontales, dont la plus grande présente une particularité remarquable; elle est toute couverte en-dessous d'excavations rondes d'un pouce et demi de diamètre sur neuf lignes de profondeur; ces excavations sont disposées symétriquement en cercle de six pouces de diamètre disposés auprès les uns des autres, ce qui donne au tout l'apparence de la surface d'un crible. Le centre de chaque cercle est aussi marqué par un trou ou excavation analogue à celles de la circonférence.

Ces ornemens, si toutefois on peut donner ce nom à un ouvrage aussi simple, sont bien certainement faits de main d'homme, quoique dans tout le reste le monument soit entièrement brut. Voici le premier Dolmen sur lequel je les ai observés; mais il n'est sans doute pas le seul; on m'en a cité un près de Port-Navalo, auquel les habitans donnent le nom de *Pierre du crible*, parce qu'il offre la même particularité. J'ai aussi observé depuis quelque chose d'analogue sur un Dolmen près de Saint-Pol-de-Léon, dans le Finistère.

Cette multitude de trous symétriquement pratiqués sur l'une des pierres d'un autel Druïdique, a peut-être une signification relative à quelque dogme religieux des Celtes.

La longueur totale du Dolmen dont il s'agit est de douze pieds, la largeur de six; sa hauteur,

mesurée en dehors, de quatre pieds et demi; enfin, l'épaisseur de la plus grande des deux pierres qui composent sa plate-forme est de deux pieds.

9. On voit en entrant à Locmariaker une tombelle considérable entièrement composée de pierrailles amoncelées; on la nomme *le Mont Héleu*; je n'ai pu découvrir l'étymologie de ce nom. Au pied est un Dolmen composé de pierres énormes; mais malheureusement il a souffert des mutilations excessives. N'ayant pu renverser sa plate-forme quoiqu'on l'ait cassée en deux, on a amoncelé tout autour le sol presqu'au niveau de sa surface comme pour l'enterrer. Ce n'est qu'en se glissant dessous, par une ouverture que l'on n'a pas encore bouchée, que l'on peut voir celles des pierres verticales qui ont conservé leur position primitive. On s'aperçoit que l'intérieur était partagé en deux chambres par une cloison composée de deux pierres plantées sur champ. Ces séparations se remarquent dans beaucoup d'autres Dolmens, plusieurs même sont divisés en trois chambres.

La plate-forme de celui-ci est une table de vingt-quatre pieds de long sur quatorze de large et deux et demi d'épaisseur; elle est cassée net par son milieu et les deux fragmens sont demeurés en place l'un auprès de l'autre. Il est difficile d'imaginer quels moyens on a employé pour briser avec tant de netteté et si complètement une masse aussi considérable.

10. Sur la droite du bourg, dans une plaine couverte d'ajonc et de bruyère, plusieurs pierres Druïdiques font contraster leur masse grise et mousseuse avec la sombre verdure qui couvre ce sol jadis sacré. C'est là que se voit le beau Dolmen qui par suite d'une absurde manie est désigné communément sous le nom de *Table de César*, quoiqu'il existât sans

doute bien des siècles avant cet homme célèbre. Ce Dolmen a subi des dégradations sans doute bien déplorables, mais ce qui nous en reste suffit pour mériter l'admiration du voyageur et de l'antiquaire.

Sa direction dans le sens de la longueur est de l'Est à l'Ouest, et c'est dans cette direction sur un espace de trente pieds que sont plantées les pierres verticales qui composent son enceinte.

Des pierres qui formaient la plate-forme supérieure, deux seulement sont encore en place, l'une est une énorme table granitique longue de dix-sept pieds quatre pouces, sur onze pieds huit pouces de large et trois pieds d'épaisseur. Cette masse, toute volumineuse qu'elle nous paraisse, était jadis plus considérable, car elle a été cassée à son extrémité Ouest, et ne repose plus à présent que sur trois de ses piliers.

La seconde pierre horizontale placée en travers à l'extrémité Ouest est d'un volume beaucoup moindre.

La hauteur totale du Dolmen du côté de la plateforme est de huit pieds; un homme peut aisément se tenir debout par dessous.

Toutes ces pierres sont brutes, à l'exception de celle qui ferme l'extrémité du coté de l'Est, et c'est sur celle-ci que l'observateur doit particulièrement fixer son attention.

Cette pierre naturellement applatie paraît avoir été grossièrement taillée de manière à lui donner la figure d'un triangle curviligne; sur sa face intérieure sont sculptés des ornemens grossiers. Ce sont des moulures verticales sculptées en relief, arquées par le haut, et rangées par files horizontales les unes au-dessus

des autres. Chaque file est séparée en deux dans son milieu par un intervalle remarquable. Les moulures placées à droite de cet intervalle dirigent leur courbure supérieure à droite, et celles placées à gauche la dirigent à gauche. Vers le haut de la pierre, ces sculptures sont presque effacées par le temps. Le tout était environné d'une espèce d'encadrement composé de petits arcs placés les uns au-dessus des autres, les pointes dirigées en bas. Cet encadrement presque entièrement effacé par les ans n'existe plus que dans la moitié inférieure du côté gauche.

En outre, on voit très-bien sur la surface intérieure de la grande table, vers sa cassure, une inscription en caractères absolument inconnus et une figure bizarre que M. Mahé a pris pour un *Ityphalle* ou un *Phallus*, mais qui n'y ressemble pas du tout. Ils sont sculptés en creux et ont presqu'un pied de longueur (les plus grands d'entr'eux). J'en ai pris un *fac simile*, aidé par M. Laurent fils, médecin à Locmariaker.

Il nous est impossible de rien déduire de ces signes inconnus, non plus que des ornemens de la pierre verticale du fond du Dolmen. Nous croyons cependant que ce sont des emblêmes symboliques dont les Druïdes seuls avaient la clef et dont le secret s'est anéanti avec eux. M. de Penhouet y reconnaît des caractères phéniciens, et ne doute pas que ce monument n'ait été érigé par des Phéniciens. Personne jusqu'à présent n'a partagé avec lui cette singulière croyance.

Quoique les inscriptions ou autres ornemens soient infiniment rares sur les monumens Celtiques, celui-ci n'est cependant pas le seul qui en soit chargé; nous en verrons tout à l'heure de plus curieux encore sur

un Dolmen du même canton. On en a trouvé sur un monument Druïdique près Drogheda, en Irlande. Keysler cite aussi un Dolmen considérable dans le pays de Galles *, sur lequel se voit, dit-il, une inscription en caractères absolument inconnus. Sans doute des recherches assidues en feraient découvrir plusieurs autres de ce genre, et peut-être qu'un jour à force de réunir des faits sur cet objet, on parviendra à des éclaircissemens précieux qui donneront la clef de ces inscriptions jusqu'à présent si obscures. La possibilité et l'importance d'une telle découverte doivent engager les archéologues, et principalement les Membres de la Société royale des Antiquaires de France, à redoubler de zèle pour parvenir à ce but intéressant.

Plusieurs particuliers d'Auray, amateurs d'antiquités, firent une fouille sous le Dolmen qui nous occupe, le 27 juillet 1811, sous la direction de M. Renaud; leur recherche n'eut pas de résultat bien important, mais certainement la fouille ne fut pas poussée assez avant. En effet, les diverses investigations qui ont été faites en ce genre, ont prouvé généralement que les objets enterrés sous les monumens Celtiques se trouvaient à huit pieds au moins de profondeur; or, M. Renaud et ses associés ne creusèrent sous le grand Dolmen de Locmariaker qu'à une profondeur de six pieds tout au plus. Aussi ne trouvèrent-ils que quelques fragmens de vases d'une terre brune très-grossière mêlée de paillettes de mica, une petite hache de pierre qui n'avait pas plus d'un pouce et demi de long; nous la regardons comme un instrument de sacrifice servant peut-être à ouvrir le ventre des victimes pour en détacher les entrailles. On trouva

* Keysler, *Antiquités septentrionales.*

encore un peloton de fil d'or qui n'était que peu altéré par le temps. J'ai vu ces divers objets à Auray, chez M. Renaud qui en est possesseur.

M. de Penhouet avait été appelé pour assister à cette fouille; il en rend compte dans ses *Recherches historiques sur la Bretagne*, pages 52 et 53, et dit qu'il distingua dans la fouille des couches alternatives de terre et de cendre. La figure du Dolmen gravée dans cet ouvrage n'a aucune ressemblance avec l'original; on ne peut croire que le dessin en ait été fait d'après nature.

On ne peut le reconnaître non plus dans la figure qu'a donné Caylus de quelques-uns des monumens qui environnent Locmariaker.

11. Fort près de ce Dolmen, on en voit un autre dont la table est inclinée, n'étant soulevée seulement que par une de ses extrémités et sur une seule pierre verticale dans le genre de celui que nous avons trouvé près *Kerdaniel*, mais celui-ci est beaucoup plus grand: il est bien conservé.

12. C'est aussi dans le voisinage que se voit le plus grand des Men-hirs connus; sa longueur totale est de cinquante-huit pieds: mais malheureusement il a été totalement déplanté et brisé, d'abord en deux parties, et ensuite l'une de ces parties en trois. La forme qu'il avait lorsqu'il était dans son entier est à peu près celle que figureraient deux cônes très-allongés, comprimés et apposés base à base, de sorte que son plus grand diamètre est vers le milieu, et que ses deux extrémités se terminent en pointe.

Ce qu'il y a d'admirable, c'est la netteté avec laquelle ces fractures ont été opérées par ceux qui

ont tenté de détruire le Men-hir ; la principale a six pieds d'épaisseur, et offre ses deux surfaces aussi planes, aussi unies que si c'eussent été celles d'un corps mou coupé avec un instrument très-tranchant.

13. Non loin de là est un autre monument analogue mais moins grand puisqu'il n'a que vingt-deux pieds de longueur ; il est pareillement déplanté, renversé et cassé en deux par son milieu. Il est intéressant par la dénomination qu'il porte encore sur les lieux ; on l'appelle *Men brâo sâo*, ce qui signifie en celto-breton : Pierre élevée du brave (*Men*, pierre ; *sâo*, droite, dressée, élevée ; *brâo*, vaillant, brave, fort). Elle marquait la sépulture d'un héros. Les Romains qui ne respectaient rien chez les peuples étrangers ont insulté à ses mânes. C'est probablement encore leurs bras sacriléges qui ont mutilé un très-grand Dolmen tout contre les premières maisons de Locmariaker et appelé dans le pays *Men ar groah*. Il a soixante-trois pieds de long, et son intérieur était séparé en deux chambres ; la plate-forme composée de six pierres a été dérangée en partie ; l'une de ces pierres a seule trente-six pieds de long. Le nom de *Men ar groah* donné par les bretons à ce monument, signifie dans leur langue *Pierre de la vieille* ou *de la fée*. Nous ferons remarquer ici que dans toutes les anciennes dénominations ou traditions bretonnes, dans lesquelles il est question de ces *groah* ou fées, on peut être certain qu'il s'agit d'une Druïdesse*.

* Ainsi l'île de *Groah*, et non pas de *Groix* comme on l'écrit improprement, située sur la côte du Morbihan, doit ce nom à un collége de Druïdesses qui y faisaient leur résidence. De même que sur la côte du Finistère, l'île de *Sen*, et non pas *des Saints*, fut ainsi nommée parce que des Druïdes (*Sen* qui signifie *Vieillard*) s'y réunissaient pour accomplir loin de tout œil profane les rites mystérieux de leur culte. Ces deux îles renferment encore des monumens Celtiques dont nous parlerons par la suite.

La journée entière m'avait à peine suffi pour dessiner et décrire les monumens dont je viens de parler ; le lendemain, je continuai mes recherches aux environs de Locmariaker.

14. A la sortie de ce bourg est une très-grande tombelle analogue à celle que j'avais vue à l'entrée et du côté opposé ; c'est-à-dire, qu'elle est composée comme elle de pierres grosses comme des pavés ordinaires entassées les unes sur les autres. Cette tombelle a environ trente-six pieds d'élévation, et sa base a deux cent soixante-dix pas de tour. On n'a pas manqué de l'attribuer à César, et on la nomme vulgairement *la butte de César*. Les tombelles sont les plus simples et par conséquent les plus anciens monumens du monde ; celle-ci existait selon toute apparence bien des siècles avant l'irruption des Romains dans les Gaules. A ses pieds sont deux Men-hirs déplantés et couchés sur le sol, mais entiers ; l'un a dix-sept pieds, l'autre vingt pieds de long.

15. Sur la droite et sur une petite hauteur, près d'une métairie nommée *Kerlut*, je découvris un beau Dolmen bien conservé et bien entier ; sa plate-forme extrêmement massive est supportée par quatre pierres, et a quinze pieds de long sur douze et demi de large et trois d'épaisseur. La hauteur totale du monument est de six pieds trois pouces. On lui donne le nom de *Men ar Runn* (Pierres de la Colline). J'aurais désiré d'en joindre ici une figure, mais forcé d'éviter de trop grands frais de gravure, j'ai été obligé de la supprimer, ainsi que celles de beaucoup d'autres monumens curieux.

16. J'étais près de l'entrée du golfe du Morbihan, en m'avançant vers le rivage de la grande mer à

travers une plaine sablonneuse et presque inculte; j'arrivai au lieu où est le monument curieux appelé communément *les Pierres plates*. C'est un Dolmen considérable revêtu de sculptures et d'hiéroglyphes Druïdiques très-intéressans.

Ce beau monument, le plus entier que possédait la Bretagne en ce genre*, a l'apparence d'une longue galerie couverte, arquée vers l'une de ses extrémités et formée de deux rangs parallèles de pierres verticales, soutenant une plate-forme composée de quatorze pierres plates et posées en travers les unes contre les autres de manière à former un plan horizontal.

La longueur de ce Dolmen est de soixante-trois pieds. On compte quatorze pierres verticales sur chacun de ses côtés. L'extrémité arquée est ouverte, l'autre est fermée par une pierre plantée sur champ. Dans l'intérieur, une pierre semblablement disposée fait une cloison qui forme vers cette extrémité une petite cellule d'environ quatre pieds et demi en carré. La hauteur totale de l'édifice mesurée en dehors est de cinq pieds et demi.

Soit avec intention, soit accidentellement, il avait été enterré jusqu'au niveau de sa plate-forme; au mois de juin 1813, M. Renaud entreprit de le remettre dans son premier état; M. Bonnefoi, capitaine de la compagnie des gardes-côtes cantonnés à Locmariaker, ayant mis à sa disposition une vingtaine de ses soldats, il le fit dégager entièrement des terres qui l'environnaient.

* Dans une tournée faite deux ans après celle-ci, j'ai vu avec douleur qu'il avait été presqu'entièrement détruit et ses pierres employées à différens usages. L'autorité locale devrait bien s'opposer à ces destructions de vrais Vandales, qui semblent se faire un plaisir d'anéantir tous les souvenirs historiques de la vieille France en renversant ses monumens.

Quoique ce travail eût été long et pénible, M. Renaud ne s'en tint pas là; il fit déblayer l'intérieur du Dolmen des terres dont il était encombré; il y fit des découvertes qui le récompensèrent bien de sa persévérance, et vit que sur la face intérieure de cinq pierres debout étaient sculptés en relief et très-distinctement des ornemens et des caractères inconnus. Les ornemens formaient des espèces d'encadremens ovales, les caractères étaient en forme d'anneaux et de demi-anneaux, quelquefois avec un point au centre. Sur l'une des pierres était une branche de fougère très-bien exécutée en relief, or cette plante était une de celles auxquelles les Druïdes attribuaient des vertus mystérieuses.

A l'aspect de ce monument et de ses sculptures, on sent se renouveler vivement le regret de ce que les Druïdes ne nous aient pas transmis l'intelligence de leurs caractères symboliques. Sans doute ces signes nous apprendraient ici quelque chose d'intéressant; leur nombre, la grandeur du Dolmen sur lequel ils sont sculptés, ne peuvent laisser douter qu'ils ne soient relatifs à quelque circonstance très-remarquable. Peut-être était-ce là la demeure d'un Archidruïde et le temple métropolitain du canton de Dariorig.

M. de Penhouet, dans son ouvrage déjà cité, donne, page 102 et suivantes, une description de ce monument dont il attribue l'érection à une colonie phénicienne, dont aucun auteur de l'antiquité n'a jamais fait mention; mais qu'il lui plaît de transporter sur les côtes de l'Armorique sans qu'il nous apprenne d'ailleurs quand ni pourquoi. Il a joint à sa description une figure dessinée par M. Dubois, professeur de dessin au lycée de Pontivy. Quoique cette figure soit beaucoup meilleure que toutes celles qui sont gravées dans

le même ouvrage, elle est encore bien loin d'être exacte; elle donne au monument qu'elle représente une régularité, une symétrie compassée qui ne se voit jamais dans les monumens Celtiques.

Dans le déblaiement de la petite cellule de l'extrémité fermée, on a trouvé une rotule humaine.

17. Après avoir soigneusement examiné, dessiné et mesuré les *Pierres plates*, j'ai continué à m'avancer vers le rivage à l'Ouest, et sur un cap qui forme l'entrée du golfe du Morbihan, j'ai reconnu un nouveau Dolmen, moins considérable que le précédent, mais bien entier. Il est composé de sept pierres debout plantées sur une figure à peu près circulaire, et supportant une table d'une seule pierre ayant huit pieds en long comme en large, sa forme étant presque ronde. Son épaisseur est de deux pieds.

18. En revenant de là, vers Locmariaker, je vis près de la batterie de *Kerpenhir* une pierre longue ou Men-hir encore debout, mais haute seulement de neuf pieds. Ce Men-hir très-aplati latéralement était usé et rongé d'une manière très-remarquable par le temps et les ravages des tempêtes si fréquentes dans ces climats.

M. Renaud, mon guide et mon compagnon de voyage, obligé de retourner à Auray, me laissa à Locmariaker, où je séjournai encore un jour pour terminer mes esquisses sur les lieux mêmes. J'en repartis ensuite me dirigeant au Nord vers le passage de la Trinité, dans l'intention d'aller de là à Karnac, dont les monumens funèbres ont déjà été l'objet de tant de discussions et de systêmes plus ou moins erronnés. La description de ces monumens et de beaucoup d'autres qui couvrent tous les environs, va être mise sous les yeux du lecteur.

De toutes les provinces du Royaume de France, la Bretagne, témoin de tant de grands événemens historiques ; cette vieille Bretagne, chargée de ses traditions antiques et couverte de ses monumens imposans ; cette Bretagne enfin, théâtre de si longues guerres, tant de fois attaquée par différens peuples et soumise à la fin, mais sans avoir été vaincue, peut au plus juste titre être surnommée *la Terre des grands souvenirs*. Sur son sol dont l'âpreté romantique et sauvage est si bien en harmonie avec la gravité mélancolique de l'histoire des temps passés, sur ses rivages escarpés, déchirés, bordés d'écueils, où tout retrace ce désordre gigantesque, suite d'une des grandes catastrophes qu'a subi notre globe, il n'est pour ainsi dire pas un rocher, pas une colline, pas un vallon, une forêt, un ruisseau, qui ne rappelle un fait remarquable, un combat, une victoire, ou le nom de quelque preux.

Dès les époques les plus reculées, dès les temps Celtiques, nous voyons l'Armorique habitée par un peuple valeureux, qui seul de toute la Gaule fit reculer les phalanges romaines et les repoussa au-delà de son territoire. L'aigle des Césars ne fit à peine qu'apparaître en Bretagne sans avoir pu s'y reposer. Déjà la bravoure indomptable des Bretons avait expulsé de leur sol natal ces odieux conquérans, déjà les rois de Bretagne régnaient paisiblement sur leurs états, et les rois de France, les enfans de Mérovée, étaient encore obligés de disputer les leurs contre les généraux romains.

Bientôt d'autres ennemis se présentèrent ; les Normands ou Danois, plus redoutables par leur force, leur courage féroce et leur nombre ; les Danois, peuple aussi d'origine Celtique ; n'exceptèrent pas

la Bretagne lors de leurs invasions en France. Ils se présentèrent sur ses côtes, remontèrent ses rivières et pénétrèrent dans l'intérieur, signalant partout leur passage par le pillage, le meurtre et l'incendie. Mais les soldats d'Even, de Salomon, et d'autres illustres princes Bretons, firent sentir à ces audacieux pirates tout ce que peut une nation généreuse qui combat pour la défense de ses foyers et le salut de sa patrie; les Normands battus sur tous les points arrosèrent de leur sang les marécages de Dol et les côtes du bas Léon. Ils renoncèrent bientôt à leurs expéditions contre un peuple belliqueux qui leur faisait payer trop cher le butin qu'ils venaient ravir, et ils furent chercher ailleurs des adversaires moins redoutables et une proie plus facile.

Après l'époque des irruptions des Danois, nous arrivons à celle de la chevalerie. Quel tableau brillant et glorieux nous présente alors la Bretagne! que de grands noms, que de nobles souvenirs se retracent à la mémoire! que d'illustres guerriers soutinrent avec leurs armes victorieuses l'honneur des lis et des hermines qu'ils environnèrent d'une gloire immortelle! Au premier rang de ces héros Bretons, la postérité placera toujours Du Guesclin; mais à ce nom célèbre, l'histoire unira éternellement ceux de Clisson, de Rieux, de Lohéac, de Beaumanoir, de Châteaubriant, de Châteaugiron, de Coetivy, de Malestroit, de Rostrenen, etc., etc., et d'une foule de chevaliers dont les souvenirs seront toujours chers à la France, et dont les exploits orneront à jamais ses fastes.

Les croisades, les guerres contre les Anglais, celle de la succession au duché entre les comtes de Blois et de Montfort, enfin celle de la ligue, donnèrent

une ample matière aux faits d'armes de tant de guerriers, et ouvrirent à leur valeur une longue et noble carrière. Il n'est pas un seul point de la province où ils n'aient moissonné des lauriers, et pas un champ qu'ils n'aient rougi de leur sang généreux.

Enfin, même dans les temps modernes, les landes incultes, les forêts de la Bretagne, furent témoins d'actions mémorables. Lorsqu'une révolution désastreuse bouleversa la France, propagea la subversion entière de ses mœurs, de ses lois, de ses usages antiques, et ébranla sa vieille monarchie jusque dans ses fondemens, les Bretons se montrèrent ce qu'ils avaient toujours été, fidèles au Roi et à l'honneur. Ne démentant pas leur loyauté antique, leurs armes défendirent courageusement le trône des Bourbons, et lorsque tout le monde semblait abandonner ces princes malheureux, la Bretagne enfanta des armées pour soutenir leur cause, et mérita le titre de terre classique de l'honneur et de la fidélité.

Il n'est donc pas, je le répète, de province plus féconde en souvenirs historiques, plus fertile en monumens qui en consacrent la mémoire; et l'homme qui aime à les méditer, ne peut faire un pas sans que ses pensées ne soient sans cesse ramenées vers l'image des temps écoulés. Cette image est toujours environnée d'une sorte de prestige, de charme magique qui attire toujours vers elle. L'inquiétude, naturelle à l'homme, fait que le temps présent ne lui suffit jamais, il ne peut pénétrer dans l'avenir, il faut donc que son imagination rétrograde vers le passé, vaste champ où il peut retrouver encore, avec l'attrait des souvenirs, ce qui est le plus en harmonie avec les sentimens de son ame, ce qui flatte le plus ses idées, ses goûts et ses penchans.

Telles étaient les réflexions que je roulais dans mon esprit, lorsque je cheminais par un beau jour d'automne dans les bruyères pierreuses qui séparent Locmariaker de Karnac, occupé tout entier de la recherche des monumens antiques du Morbihan, et me reportant idéalement aux époques si reculées où ils furent érigés. Je cherchais à me retracer ce qu'avaient été ces Venètes, peuple célèbre dans les Gaules, et qui a couvert les côtes Morbihannaises de tant de témoins muets et gigantesques de sa puissance passée. Je contemplais avec surprise comment une nation sans sciences, sans arts, sans traditions écrites, avait trouvé pourtant le moyen de transmettre jusqu'à la postérité la plus reculée des traces si frappantes de son existence et de sa force, en érigeant tant de monumens que leur simplicité sauvage et leur masse extraordinaire rendent à jamais durables, et les feront survivre à tous ceux qui, chez les peuples policés, furent le fruit du génie et le produit des beaux arts.

19. Je me dirigeais parallèlement à la côte vers le petit bras de mer de la Trinité qu'il me fallait franchir pour entrer dans la paroisse de Karnac; je ne tardai pas à rencontrer un Dolmen élevé sur une langue de terre basse, près du petit hameau de Saint-Pierre. Cet autel Druïdique était bien conservé; il avait cinq pieds d'élévation, et sa plate-forme, composée de deux grandes pierres horizontales, était soutenue par huit pierres debout, rangées à peu près en carré long. La longueur totale du Dolmen est de treize pieds et demi, et sa plus grande largeur de neuf pieds et demi; l'une des pierres de la plate-forme vacillait sur ses appuis, disposition qui était intentionnelle. Nous parlerons ailleurs plus en détail des *pierres vacillantes*, sorte particulière de monumens du culte des Druïdes.

Des deux pierres qui composent la plate-forme, l'une porte à faux sur ses piliers bruts et est vacillante. Il ne faut pas croire que ce soit ici un effet du hasard, la chose a été faite avec intention. Beaucoup de monumens Celtiques présentent de ces pierres mobiles, et ce qui a fait découvrir qu'elles l'étaient par l'effet de la volonté de ceux qui les ont établies, c'est que nous rencontrons assez fréquemment en Bretagne, en Ecosse, en Irlande, etc., des monumens qui ne consistent qu'en une seule de ces pierres placée exprès en équilibre, de manière à ce que malgré son poids considérable et son volume énorme, le plus léger effort suffit pour la mettre en mouvement et lui faire effectuer plusieurs oscillations consécutives. Nous en ferons par la suite connaître plusieurs de ce genre.

L'obscurité dont les Druïdes s'efforçaient toujours d'envelopper leurs rites religieux, encore épaissie par le voile qu'a étendu le temps sur tout ce qui tient à l'histoire des Celtes, ne nous a pas laissé pénétrer le mystère des *pierres vacillantes*, il est bien difficile de l'expliquer. J'ai entendu cependant un des plus savans membres de la Société des Antiquaires de France émettre à leur égard une opinion qui, si elle n'est pas rigoureusement prouvée, me paraît du moins ingénieuse et vraisemblable. C'est que ces pierres étaient destinées à rendre des oracles, à consulter le sort. Celui qui désirait l'interroger relativement à quelque circonstance future, mettait la pierre en mouvement, et d'après le nombre des oscillations qui avaient lieu jusqu'à ce qu'elle eût repris un repos absolu, un Druïde interprétait plus ou moins favorablement la réponse faite au questionneur. Je doute qu'on puisse expliquer plus simplement et plus naturellement le but dans lequel

furent disposées ces pierres Celtiques sur lesquelles aucune tradition ne nous est demeurée.

Un paysan qui m'accompagnait pour me servir de guide, me dit que le Dolmen dont nous parlons était connu dans ce canton sous le nom de *Roch' point er vil*, pierres de la pointe vaseuse ou bourbeuse. La langue de terre basse sur laquelle il est érigé se nomme en effet *Point er vil.*

20. En quittant cet autel Druïdique, et m'avançant vers une métairie dont les toits de chaume étaient ombragés par un bouquet de pins, mon guide me conduisit vers un *Men-hir* ou pierre debout qui en est tout proche. Nous avons déjà dit ce que c'était que ces *Men-hirs*, toujours ou monumens funèbres, ou monumens mémoriaux. Celui-ci était une pierre brute de forme à peu près quadrangulaire et dont la surface sillonnée par le temps était couverte de mousse. Sa hauteur est de neuf pieds et demi, elle était en outre remarquable par son épaisseur.

La métairie voisine de ce Men-hir se nomme *Kerguelvan.* Nous retrouvons dans ce nom une preuve frappante de la destination des Men-hirs comme monumens funèbres; car Kerguelvan signifie exactement en Celtique *Lieu de la pierre des pleurs ou des larmes. Ker*, lieu; *van* ou *ven* en dialecte de Vannes, pierre, et *gwel*, pleurs, larmes (Dom Lepelletier).

21. Après avoir mesuré et dessiné ce Men-hir remarquable, j'arrivai au passage de la Trinité; c'est un petit bras de mer qui s'enfonce dans les terres jusqu'au-delà de Crach' et est profondément encaissé entre des rochers. Après l'avoir franchi, je découvris au milieu d'une lande un Dolmen, composé de

quatre pierres verticales soutenant une table d'un seul bloc. En avant étaient deux autres pierres verticales qui ne supportaient rien, mais qui pourtant avaient été plantées exprès et faisaient sûrement partie du monument. Nous verrons par la suite beaucoup de Dolmens en avant desquels sont ainsi plantées des pierres verticales ne soutenant point de plate-forme, mais qui souvent rangées avec ordre et de manière à former une espèce d'avenue, servent pour ainsi dire de porche, ou si l'on veut de péristile à ces temples grossiers.

La pierre supérieure de ce Dolmen est très-massive; elle a cinq pieds de long, neuf de large et deux d'épaisseur; mais la hauteur totale de ce monument n'excède pas cinq pieds.

Une petite ferme qui en est voisine porte le nom de *Kerroch'*, commun à beaucoup d'autres lieux où se voient des pierres Druïdiques. Ce nom signifie mot à mot *Lieu des rochers*, *des pierres*. Nous ferons observer qu'en Celto-Breton le mot *roch'* ne signifie pas seulement un rocher, une roche, mais s'applique à toute espèce de grosse pierre brute.

22. Un peu plus loin, vers la droite, était un autre Dolmen beaucoup plus grand, mais qui a été mutilé. Sa plate-forme était renversée, et quelques-uns même de ses appuis, déplantés et couchés sur la bruyère.

23. Plus je m'avançais vers Karnac, plus les monumens celtiques devenaient fréquens. Un nouveau Dolmen s'offrit à mes regards sur le sommet d'un monticule; mais les premiers missionnaires chrétiens l'avaient bouleversé en s'efforçant de le détruire. Tout auprès, une croix de pierre d'une forme très-ancienne

était érigée sur un socle en maçonnerie sèche et attestait aux fidèles le triomphe de la religion chrétienne sur le paganisme. Nous rencontrerons fréquemment dans le cours de cet examen des antiquités de la Bretagne, des monumens chrétiens érigés sur les ruines de ceux du Druïdisme, ou qui, placés près d'eux, semblent faire recevoir à l'image du Christ, de la Vierge ou d'un Saint, l'offrande et les adorations que le paysan Breton rend par tradition et comme sans s'en douter à une pierre Celtique, à une fontaine sacrée, à un vieux chêne, objets vénérés du culte de ses pères.

La croix dont il s'agit ici est d'une forme singulière et sûrement d'une haute ancienneté; je l'ai fait graver dans le Recueil des Mémoires de la Société royale des Antiquaires de France.

24. A chaque pas, le pays inculte que je parcourais m'offrait de nouvelles matières d'observer et de réfléchir; j'étais près des monumens de Karnac, une colline que j'allais gravir, s'élevait encore entr'eux et moi: elle m'en dérobait la vue. Sur ses flancs bruns, la masse grise d'un Dolmen se présenta de nouveau sur ma gauche, tandis qu'à ma droite, la façade du château du Lac, se détachant sur un rideau formé d'un bois de pins, m'offrait le contraste du résultat de la perfection des arts avec celui de leur enfance. En m'approchant des pierres brutes du monument Celtique, je vis qu'elles avaient aussi subi les ravages de la main des hommes et que la plupart avaient été dérangées. Je n'en fais mention, ainsi que de beaucoup d'autres qui se trouvent dans le même cas, que pour faire voir combien ces monumens sont multipliés dans cette partie de l'Armorique; ce qui paraît indiquer qu'elle fut de très-ancienne date

une des plus peuplées, et ses habitans une des tribus les plus puissantes des Gaules.

25. Parvenu au sommet de la colline, la plaine de Karnac s'offrit tout-à-coup à mes regards avec ses bruyères sauvages, son horizon bordé de bois de pins, et surtout avec cette phalange de pierres, cette surprenante armée de rochers informes, mais symétriquement alignés, dont l'aspect extraordinaire me frappa d'étonnement.

Rien ne présente en effet un spectacle plus étrange, plus singulier, plus grand, que l'assemblage de ces monumens aussi grossiers que gigantesques; on leur cherche vainement quelque terme de comparaison; on ne peut en trouver, et l'observateur est forcé de s'avouer, qu'aucun objet connu, aucun de ceux dont il a pu se former l'idée, ne ressemblent ici à ce qu'il a sous les yeux. Le nombre de ces pierres, leurs figures bizarres, l'élévation de leurs pointes grises, alongées et mousseuses, qui se dessinent d'une manière tranchante sur la noire bruyère dont la plaine est couverte, enfin la silencieuse solitude qui les environne, tout frappe, tout étonne l'imagination, tout pénètre l'ame d'une vénération mélancolique pour ces antiques témoins des événemens qui signalèrent tant de siècles accumulés sur leur tête.

D'un peu loin cependant, ces grandes pierres plantées debout apparaissent au voyageur comme l'assemblage informe des ruines d'une grande ville. Mais lorsqu'en approchant on remarque la disposition régulière de leurs masses brutes et couvertes de mousse, elles perdent cette apparence pour prendre celle d'une cohorte de géans pétrifiés.

Essayons par une description exacte des monumens de Karnac de les faire bien connaître. Je les avais

déjà visités en 1811; mais cette fois, trois journées entières employées à les observer, les dessiner et en lever le plan, m'ont mis à même d'en parler avec exactitude.

Ces monumens, situés dans une vaste lande, à un quart de lieue du bourg de Karnac, consistent en plus de douze cents énormes pierres brutes, rangées en ligne droite sur onze files parallèles, et s'étendant du sud-est au nord-ouest sur une longueur de sept cent soixante-trois toises et une largeur de quarante-sept toises. A la tête des files, c'est-à-dire, vers l'extrémité nord-ouest, contre la métairie du *Menec*, est un demi-cercle formé de pierres semblables, qui part de la première file et va se terminer à la onzième; de sorte que la perpendiculaire à la direction des alignemens forme son diamètre. Ce demi-cercle qui traverse la métairie est composé de dix-huit pierres.

La majeure partie, ou si l'on veut, les trois quarts environ des pierres qui composent le bizarre assemblage des monumens de Karnac, sont de véritables *Men-hirs* ou pierres plantées verticalement en terre, et dont les hauteurs varient autant que les formes. Les plus élevées ont dix-huit à vingt pieds de haut, beaucoup ont dix ou douze pieds, quelques-unes seulement quatre à cinq. D'autres enfin sont de gros blocs simplement posés sur le sol, mais dont la masse est si énorme que d'après le cubage, on évalue leur poids à soixante-dix ou quatre-vingts milliers.

Quoique toutes ces pierres soient d'un granit fort dur, elles sont comme rongées par le temps; leurs fissures, leurs accidens divers, la mousse ou plutôt les lichens d'un vert pâle dont leurs sommets sont couverts, leur donnent l'aspect le plus étrange. Ce

qu'il y a de fort singulier, c'est qu'un grand nombre de celles qui sont plantées en terre, le sont pour ainsi dire la pointe en bas, c'est-à-dire, que leur volume est infiniment plus considérable à leur sommet qu'à leur base et qu'elles paraissent portées comme sur pivot. Cette particularité me paraît intentionnelle de la part de ceux qui les ont érigées, car il paraîtrait que naturellement on eût dû asseoir ces pierres sur leur extrémité la plus pesante et la plus massive, afin de leur donner plus de stabilité; mais il est impossible de deviner quelle fut cette intention et quel en fut l'objet.

La main de l'homme qui seconde et hâte souvent trop bien les efforts destructeurs du temps, a malheureusement renversé un grand nombre des pierres de Karnac; ce nombre était autrefois bien plus considérable qu'il n'est aujourd'hui, puisque du temps de M. de la Sauvagère, c'est-à-dire, il y a environ soixante-cinq ans, il s'élevait à quatre mille. On en a abattu et employé beaucoup pour des constructions modernes. Dans plusieurs endroits même ces dévastations ont eu lieu au point que les files sont interrompues et séparées par d'assez grands intervalles. Mais on les retrouve toujours à quelque distance dans la même direction et parfaitement coïncidentes, jusqu'à ce qu'enfin elles se terminent au sud-est au-delà du moulin de *Kervarv*, en se dirigeant vers la Trinité.*

Un peu à droite de la première file de pierres, et près du moulin de *Kervarv*, est un Dolmen assez considérable, mais dont les pierres ont presque toutes

* On m'a assuré que M. le Préfet du Morbihan avait pris un arrêté par lequel il défend expressément de continuer à mutiler les monumens de Karnac. Puisse-t-il tenir la main à ce que cette défense soit respectée, et la France lui devra la conservation du plus curieux comme du plus ancien de ses monumens!

été dérangées. A droite de ce Dolmen, et en revenant vers le bourg de Karnac, est une tombelle très-considérable et composée, comme celles que j'avais vues à Locmariaker, de pierres grosses comme des pavés, amoncelées les unes sur les autres. Sur cette colline factice fut érigée dans des temps plus modernes une petite chapelle dédiée à saint Michel, et à côté une baraque pour les guetteurs des signaux de côte.

Enfin près de la tombelle, au milieu d'un petit bouquet d'arbres, est une de ces fontaines sacrées, encore aujourd'hui même, objets du culte superstitieux de nos paysans bretons.

Telle est la description des monumens de Karnac.

Après les avoir observés avec attention, on en vient naturellement à faire cette question : Pourquoi cette immense quantité de pierres énormes, rassemblées régulièrement en ce lieu et érigées sans doute avec des peines et des travaux infinis, vu leur grand nombre et leur prodigieuse pesanteur ?

Ici s'offre le vaste champ des conjectures ; les historiens de l'antiquité sont muets ; aucune inscription ne paraît, aucune sculpture, aucun vestige de l'art ne se présentent pour vous guider. Quelques traditions affaiblies par des milliers d'années peuvent vous donner il est vrai quelques indices vagues ; mais pour les saisir, il faudrait à l'observateur une grande sagacité, une étude préalable et approfondie de la langue, des mœurs et des antiquités Celtiques : surtout, il faut écarter cette prévention ridicule qui porte tant de gens à attribuer de prime abord aux Romains tous les monumens antiques.

Plusieurs auteurs ont écrit sur les monumens de Karnac et tenté de les expliquer. Le premier qui ait exprimé son opinion à leur égard est M. de la Sauvagère, officier du génie. Il n'a pas manqué d'y voir tout de suite les restes d'un camp romain; toutes ces pierres, selon lui, ont été érigées *pour servir d'appuis aux tentes et les mettre à l'abri du vent.*

Avouons-le ici de bonne foi et sans prévention, il faut être bien aveuglé, par ce que j'appelle la manie des Romains, pour trouver du rapport entre les monumens de Karnac et les débris d'un de leurs anciens camps. La castramétation romaine nous est parfaitement connue, a-t-elle jamais offert rien de semblable? voit-on rien de pareil ou même d'approchant dans les stations romaines dont il nous reste encore en France un grand nombre de débris? M. de la Sauvagère prétend que ces pierres étaient ainsi élevées pour abriter des tentes; il n'a pas réfléchi que l'installation d'un pareil camp, l'érection de tant de masses énormes eussent coûté plus de travaux, de temps et de peine que l'édification d'une ville toute entière. Or, il est certain que les Romains ne firent pas un long séjour dans les parties de la Bretagne qui constituent aujourd'hui le Finistère et le Morbihan.

M. de la Sauvagère appuie son opinion sur une tradition du pays, qui, dit-il, a conservé à ces pierres alignées le nom de *Camp de César.* J'ai fait à ce sujet et sur les lieux même beaucoup de recherches, et j'avoue que je n'ai point entendu parler de cette tradition; je puis du moins assurer que si elle existe, ce n'est point parmi les habitans des campagnes, seuls vrais dépositaires des vieilles traditions locales, de celles qui sont relatives aux annales du sol patriotique.

Latour-d'Auvergne, dans ses *Origines gauloises*, rendit un des premiers les monumens de Karnac à leur véritable origine Celtique. Il oppose à M. de la Sauvagère « qu'un pareil ouvrage n'entra jamais dans » la manière de se fortifier des anciens ni des mo- » dernes; les Romains retranchaient leurs camps avec » des épaulemens de terre, des palissades, des » chausses-trapes, des puits en avant de leurs lignes, » des abatis d'arbres, etc. Telles furent les règles de » castramétation observées par les anciens; l'histoire » en fournit plusieurs exemples*. »

Le même auteur s'exprime encore ainsi en parlant des pierres de Karnac :

« La main de l'homme est si faible, et ces mo- » numens sont si étonnans, que le premier sentiment » qu'on éprouve en les voyant est d'y faire intervenir » un peu de magie, et d'augmenter les choses sur- » naturelles d'une découverte de plus. Le temps, aux » ravages duquel rien n'échappe, semble avoir pris » plaisir à conserver contre ses propres injures ces » précieux monumens de l'antiquité, qui, malgré » leur simplicité, feront encore dans vingt siècles » l'étonnement et l'admiration des hommes. »

Comme militaire et comme antiquaire éclairé, le sentiment du premier grenadier de France doit être ici d'un grand poids; il est appuyé par celui d'une autorité non moins respectable sous ces deux points de vue: celui du Comte de Caylus. Voici comme il s'exprime en parlant des monumens de Karnac :

« La dénomination de Camp de César, sur » laquelle s'étaye M. de la Sauvagère, ne prouve » absolument rien. *Les peuples de nos provinces*

* *Origines gauloises*, par Latour-d'Auvergne; page 23.

» *ont contracté depuis long-temps l'habitude de*
» *donner ce nom à tout ce qui a rapport à la guerre*
» *et qui leur paraît ancien.*

» L'arrangement de ces pierres ne présente pas » la disposition, je ne dis pas d'un camp romain, » mais de quelque camp que ce soit, puisque les » lignes d'enceinte ont plus de vide que de plein, » et que les intervalles à peu près égaux sont dis- » posés en quinconce.

» De plus, on n'a jamais fait des efforts semblables » pour abriter des tentes contre la force du vent, » comme le prétend l'auteur (M. de la Sauvagère); » quelques travaux que les Romains fussent dans » l'habitude de faire pour camper, ils n'ont jamais » laissé rien de pareil.

» Je soutiens même sans crainte d'être contredit, » qu'il leur aurait été impossible de faire un pareil » ouvrage, qui d'ailleurs ne présente ni la forme ni » la disposition qu'ils mettaient à leurs camps. »

Je crois qu'il serait superflu de rien ajouter aux raisonnemens de ces deux célèbres archéologues pour démontrer que l'élévation des monumens de Karnac n'est pas l'ouvrage des Romains : la chose nous paraît prouvée jusqu'à l'évidence; mais il nous reste à réfuter l'opinion d'un auteur plus moderne, laquelle est selon nous encore plus étrange que celle de M. de la Sauvagère.

Cet auteur, que nous avons déjà eu occasion de citer, prétend que cet étonnant assemblage de pierres plantées est l'ouvrage des Phéniciens ou même des Egyptiens. Il se fonde surtout sur l'identité du nom de Karnac en Bretagne avec le palais de *Karnac* dans les ruines de Thèbes en Egypte. Il trouve de

grands rapports entre nos alignemens de pierres brutes et les merveilles architecturales du palais de Thèbes, particulièrement avec la fameuse avenue des sphynx que l'on y remarque.

Nous avons déjà exposé dans cet ouvrage les motifs qui nous font considérer comme un paradoxe un sentiment si dénué de vraisemblance. Nous pourrions au plus l'admettre si l'on trouvait en Egypte ou en Phénicie *un seul* monument de pierre brute pareil à ceux de notre Bretagne; mais il n'en existe aucun; et du reste, pour trouver du rapport entre les pierres du Karnac armoricain et les sphinx du Karnac de Thèbes, il faut se monter l'imagination à un degré que la nôtre ne peut pas atteindre.

Nous ne pouvons disconvenir de la parfaite identité des deux noms de *Karnac* donnés à de grands monumens tres-différens d'ailleurs, et situés dans deux contrées si éloignées l'une de l'autre. C'est un hasard bien singulier sans doute, quoiqu'il ne soit pas sans exemples dans les différentes langues primitives, qui étant en général très-monosyllabiques; peuvent offrir nombre de consonnances semblables, sans que pour cela dans ces diverses langues, les mêmes idées se rattachent aux mêmes mots. Mais dans tous les cas, peut-on, d'après un fait si étrange et si isolé que l'identité de ces deux noms de Karnac, entreprendre de faire prévaloir un système si contraire à toute vraisemblance historique, que celui par lequel on prétend faire descendre les Bas-Bretons des Egyptiens?

J'avoue que je ne conçois pas cette manie invétérée parmi les antiquaires de vouloir toujours aller chercher nos origines chez des nations étrangères, chez les peuples les plus éloignés. Eh! ne pouvons-nous donc comme eux avoir eu notre histoire

particulière, nos lois, nos mœurs, nos usages nationaux? faut-il donc torturer le bon sens, martyriser la vraisemblance, pour aller en chercher les sources chez les peuples du midi et de l'orient? pourquoi cette opiniâtreté fatigante? est-ce pour faire rejaillir sur la France une portion de l'éclat, que par l'effet d'un prisme souvent menteur, on accorde à l'histoire des anciens? La France n'en a pas besoin. Que l'on parcoure les pages de ses annales, qu'on les compare à celles de l'Egypte, de la Grèce, et de ces éternels Romains, tout homme impartial avouera que cinquante années de notre histoire de France offrent plus de hauts faits, plus d'actions héroïques et généreuses, plus de noms justement glorieux, en un mot, que quatre siècles de l'histoire romaine.

Cette histoire enfin, que nous offre-t-elle donc de si beau, de si digne de cet enthousiasme exclusif chez tant de personnes? Des républicains féroces, avides de pillage, de sang et de carnage, sans foi dans leurs traités, sans pitié pour les vaincus, tuant même de sang froid leurs pères, leurs épouses, leurs enfans. Voilà leurs vertus; ou bien des empereurs, cruels avec rafinement, noyés dans la débauche la plus infâme, et se livrant impunément aux atrocités les plus odieuses, aux folies les plus délirantes.

Quant aux Egyptiens, aucun fait historique, aucune tradition même, ne donne le moindre indice de leur communication avec les Celtes.

Si les Phéniciens en eurent quelquefois; si dans les voyages qu'on suppose qu'ils faisaient en Cornouailles, et même plus loin vers le nord, pour y chercher de l'étain, ils ont fait quelques relâches dans les ports de l'Armorique, est-ce une raison de croire

qu'ils y aient apporté et généralisé leur religion, leur langue et leurs arts? Les rares et courtes apparitions de quelques marchands isolés peuvent-elles avoir eu une si grande influence sur une nation déjà ancienne, très-étendue, et dont le culte, le langage et les arts grossiers étaient déjà consacrés par une longue suite de siècles?

Un autre auteur encore, feu M. de Cambry, a publié un ouvrage relatif aux monumens de Karnac; il ne juge pas à propos, il est vrai, de les attribuer à des peuples étrangers; il consent qu'ils soient Celtiques; mais il veut en faire un *thême céleste*, un monument astronomique; c'est, dit-il, un *zodiaque*. Il prétend que chacune des files de pierres en représente un signe. Une circonstance qui en eût embarrassé un autre, c'est qu'il y a douze signes au zodiaque, et qu'il n'y a que onze alignemens de pierres à Karnac. Mais M. de Cambry a tranché net la difficulté en prétendant, je ne sais sur quel fondement, qu'il n'y avait que onze signes au zodiaque des anciens Gaulois.

Les figures gravées dans cet ouvrage sont très-inexactes; mais les dissertations étymologiques qui s'y trouvent en grand nombre, et qui sont dues à M. Eloi Johanneau, sont d'un grand intérêt et méritent de fixer l'attention de tous les amateurs de la langue et des antiquités Celto-Bretonnes*.

Après avoir exposé relativement aux pierres de Karnac les différentes opinions des auteurs qui en ont traité, qu'il me soit permis de hasarder la mienne à mon tour.

* Monumens Celtiques, ou Recherches sur le culte des pierres. 1 vol. in-8° fig. Paris 1805. Cet ouvrage est devenu très-rare.

Les anciennes traditions des peuples du nord de l'Europe *, et surtout l'expérience de beaucoup de fouilles, se réunissent pour démontrer que les *Menhirs* ou longues pierres brutes, plantées isolément, sont presque toujours des tombeaux, des monumens funèbres. Pourquoi des pierres analogues, rassemblées en si grand nombre à Karnac, n'auraient-elles pas eu une semblable destination ?

Je l'avouerai, la première idée qui me frappa, à l'aspect des pierres alignées de Karnac, fut celle d'un vaste cimetière, et je pensai que chacune de ces pierres marquait une sépulture. Je crus que ces monumens avaient été érigés pour consacrer le souvenir de guerriers tués dans une grande et mémorable bataille.

Deux dénominations locales très-remarquables vinrent confirmer mon sentiment ; à la tête des files au nord-ouest est une métairie bâtie sur un terrain qui porte le nom de *Menec*, ce qui signifie en Celto-Breton, mémoire, souvenir ** ; et plus loin au sud-est, à droite de la première file et tout contre ces pierres, est un autre champ appelé *Kervarv*, lieu de la mort. Je crois que si ces faits ne sont pas concluans, ils donnent au moins une grande vraisemblance à la destination funéraire et commémorative des monumens de Karnac.

Je ne suis pas le premier qui les ait envisagés sous ce point de vue. M. le président de Robien, homme fort instruit, et qui s'est spécialement occupé des antiquités de son pays, regarda aussi les pierres

* Nous entendons toujours dans cet ouvrage par peuples du nord, ceux qui sont au-dessus du 46.e parallèle.

** D. Lepelletier, *Dictionnaire Celto-Breton*.

de Karnac comme des tombeaux des anciens Celtes. Malheureusement, ce savant, aussi modeste que respectable, n'a point publié son ouvrage sur les antiquités bretonnes, dont le manuscrit est déposé à la bibliothèque de la ville de Rennes*.

Mais il y a bien plus, l'archevêque d'Upsal, Olaüs Magnus, qui a observé dans la Suède et dans la Gothie nombre de monumens analogues à ceux de Karnac, les désigne positivement comme des tombeaux, d'après les vieilles traditions de son pays. Or, il faut observer qu'Olaüs Magnus écrivait au seizième siècle, époque à laquelle, dans le nord surtout, les traditions populaires n'étaient presque point altérées. Voici comme il s'exprime au sujet des groupes de pierres plantées et disposées symétriquement.

Rectoque longo ordine videlicet pugilum certamina, quadrato turmas bellantium et spherico familiarium designantia sepulturas, ac cuneato equestrium ac pedestrium acies ibidem vel propè fortunatius triumphasse.

Ce qui veut dire que « lorsque les pierres sont » plantées sur une seule et longue ligne droite, elles » marquent les sépultures de guerriers qui sont morts » en se battant en duel; celles qui sont disposées en » carré sont consacrées à ceux qui périrent dans » une mêlée; celles qui sont rangées circulairement » sont des sépultures de familles; enfin celles qui » sont disposées en coin, ou sur un ordre angulaire,

* Ce précieux manuscrit, rempli d'observations curieuses et de savantes dissertations accompagnées de planches relatives aux antiquités de la Bretagne, devrait être publié. Sans doute le Préfet d'Ille-et-Vilaine obtiendrait facilement du ministère l'autorisation de consacrer quelques fonds à la publication d'un ouvrage aussi utile aux sciences que recommandable par le mérite reconnu de son auteur, ami et collaborateur du célèbre Caylus.

» sont les tombeaux des cavaliers ou même des gens » de pied, surtout de ceux dont le parti avait » triomphé. »

Ces assertions positives, d'un auteur connu par sa véracité, sont fondées sur des traditions encore intactes à l'époque où il vivait, et sur l'expérience de plusieurs fouilles. Elles viennent appuyer le sentiment de M. de Robien, qui dit en parlant de la plaine de Karnac et de ses monumens : « Serait-ce » un champ de bataille où se fut donné un combat » signalé, et où l'on eût voulu consacrer la mémoire » de ceux qui y avaient péri ? ».

Le docteur Borlase, que nous avons déjà cité comme auteur des antiquités de Cornouailles, a observé dans cette contrée des pierres plantées et alignées comme celles de Karnac. Il dit que « les tombeaux » des simples soldats étaient disposés sur le champ de » bataille à l'endroit où ils avaient combattu : on » les y reconnaît encore, ils sont rangés en ligne » droite comme *le front d'une* armée dans les plaines » qui ont été le théâtre de quelques grandes actions. » (Borlase's antip. of Cornwall.)

Mais aucune contrée n'offre plus de monumens analogues que le nord de la Russie. Le célèbre Pallas dit qu'il en rencontrait quelquefois en si grand nombre dans ce pays, que de loin il les prenait pour des troupeaux. Il exécuta plusieurs fouilles sous ces pierres qu'il appelle *pierres sépulcrales*, et l'on peut voir dans l'atlas de son voyage les figures des divers objets que dans ses fouilles il a trouvés confondus avec des squelettes humains : ce sont des lances, des poignards, des flèches, des garnitures de selles et de brides de chevaux, des ornemens d'or, d'argent, etc. « Ce n'est dit-il, qu'aux angles des fosses que se

» trouvent plantées une ou deux pierres sépulcrales ; » les fosses qui ont les plus hautes pierres ne sont » pas pour cela les plus vastes. *Il y en a qui ont à » leurs angles une haute pierre plantée comme une » colonne.* » (Pallas, voyage en Russie et en Sibérie, tom. VI, pag. 243.)

D'après tout ce que nous venons de rapporter, on voit que la destination des pierres alignées de Karnac peut s'expliquer tout simplement, tout naturellement, d'après des faits et des témoignages authentiques, sans qu'il soit besoin de déployer le vain étalage du fatras de citations hébraïques, grecques et latines d'un pédant de collége, et surtout sans que par une subversion absolue de toute vraisemblance, on aille leur chercher une origine à Thèbes, à Memphis ou à Tyr.

Nous terminerons donc cet article en concluant que nous regardons comme MM. de Robien, Borlase et Pallas, les pierres brutes alignées, et ici celles de Karnac, comme les tombeaux de guerriers tués dans une bataille mémorable, et dont le succès était d'une importance extrême.

Nous considérerons de même les monumens d'Ardven et de Plouhinec, dont nous ferons la description dans la suite de cet ouvrage.

La haute tombelle appelée *Mont Saint-Michel*, qui se voit contre les alignemens de Karnac, est probablement la sépulture du chef qui commandait l'armée, dont les bandes entières sont inhumées dans la plaine.

Entre les alignemens et le bourg de Karnac, on voit quelques Men-hirs isolés et hors de rang ;

indiquent-ils la fosse des soldats tués aux avant-postes ? L'un d'eux a quatorze pieds de hauteur.

Les habitans de Karnac ont saisi eux-mêmes l'analogie de tant de pierres disposées en ordre, avec l'arrangement des soldats d'une armée, et ils les appellent aujourd'hui les soldats de Saint-Corneille (*Saint Cornili soudared*), qui, disent-ils, furent métamorphosés en pierres. 6ème Sie.

Le bourg de Karnac ne présente du reste aucun édifice ancien. Son église, dédiée à saint Corneille et bâtie en 1639, l'a été en partie avec des pierres provenant de celles des alignemens Celtiques ; on peut juger par-là combien il en a été détruit. Le bras du vandalisme respectera-t-il du moins ce qui nous en reste encore ?

Après avoir été occupé pendant trois jours de l'examen des monumens de Karnac, je quittai ce lieu pour revenir à Auray ; je cheminai d'abord au milieu de la plaine de bruyères dans laquelle sont érigés ces monumens. A quelque distance de leurs lignes, plusieurs pierres plantées çà et là attirèrent mon attention ; il me sembla y reconnaître quelques vestiges d'une disposition régulière par files ; mais il restait trop peu de ces pierres pour que j'aie pu bien constater le fait.

26. A mesure que je rentrais dans l'intérieur des terres, en m'éloignant de la côte, le pays prenait un aspect moins stérile, et se couvrait de buissons, de bouquets d'arbres. En approchant d'un hameau appelé *le Moustoir*, j'aperçus à ma droite, sur le sommet d'une colline, un Dolmen très-bien conservé ; je quittai la route frayée et fus visiter cet autel Celtique. Les pierres verticales qui le soutiennent, disposées

circulairement, sont au nombre de huit; la plate-forme est composée de deux tables brutes ayant ensemble sept pieds et demi de long sur sept de large et deux d'épaisseur. La hauteur totale du monument n'excède pas cinq pieds et demi.

27. La colline sur laquelle il est érigé étant assez élevée, je dominais tous les lieux d'alentour et j'aperçus plus loin au-dessous un autre Dolmen plus grand, mais moins intact; il se trouve près d'une petite chapelle dédiée à la Madeleine, entre la métairie de *Kerguerec* et le moulin de *Guiazeur.* Sa plate-forme, composée d'une seule pierre de huit pieds et demi de long, est inclinée, mais paraît avoir été dérangée, ne portant plus que sur une partie de ses appuis.

28. A deux cents toises de ce Dolmen, est un Men-hir de dix pieds de haut seulement; nous verrons souvent dans la suite beaucoup d'autels Druïdiques avoisinés comme celui-ci par un Men-hir isolé.

29. Je mesurai et dessinai ces trois monumens; je regagnai ensuite la route qui conduit à Auray: elle me fit passer peu après au pied d'une Tombelle ou butte de terre factice, haute de douze à quinze pieds, surmontée à son sommet d'un Men-hir qui pouvait en avoir dix d'élévation, et qui se trouvait là pour mettre pour ainsi dire le sceau à sa destination funéraire. Du haut de cette Tombelle, j'en aperçus une autre toute pareille et semblablement surmontée d'un Men-hir; mais elle était à près d'une lieue de moi dans la direction du nord. Je regrettai de n'avoir pas alors le temps de l'aller mieux reconnaître.

Je laissai derrière moi le hameau *du Moustoir*, et m'avançai vers Auray, à travers une campagne qui devenait de plus en plus boisée.

Arrivé dans cette petite ville, j'y fus retenu deux jours entiers par l'intérêt que m'y offrirent quelques édifices anciens dont je vais parler.

30. Auray date d'époques déjà fort reculées; une tradition rapportée par Le Baud en attribue la fondation au célèbre roi Artus, qui vivait dans le sixième siècle : mais ceci n'est pas constaté. Le premier acte authentique qui en fasse mention est un titre de Hoël I, duc de Bretagne, daté de l'an 1069. Au reste, ce n'était alors qu'une chétive bourgade fréquentée seulement à cause de son port. Peu à peu son commerce lui fit prendre de l'accroissement.

La ville n'a jamais été ceinte de murailles, mais il y avait un fort château. On ignore à quelle époque il fut bâti; il existait déjà sous le règne d'Hoël I. Aujourd'hui il n'existe plus; il fut démoli en 1558, et le roi de France Henri II ordonna que ses pierres fussent employées à la construction du fort de Belle-Isle-en-Mer. On voit encore quelques vestiges de ses fondemens et quelques restes d'arcades de voûtes sur les hauteurs qui dominent le port.

31. A un quart de lieue de la ville, et vers les bords de la rivière, s'élève le château du *Plessix-kaër* (le beau Plessix), ancienne demeure de la famille de Robien. Cet édifice fort irrégulier présente un mélange bizarre de l'architecture gothique avec l'architecture adoptée au seizième siècle lors de la renaissance des arts. Ce mélange du plus mauvais goût se remarque dans beaucoup d'anciens châteaux. Lorsque François I.er fit bâtir à grands frais, aux environs de la capitale, tant de magnifiques palais, où des artistes amenés d'Italie déployèrent tout le luxe et toute la régularité de l'architecture moderne,

les seigneurs, dans les provinces, voulant se modeler sur la cour, firent bâtir aussi des châteaux suivant ce nouveau stile. Mais ceux que leur fortune trop bornée empêchait d'ériger en entier de nouveaux édifices, voulurent, pour suivre autant que possible la mode nouvelle, ajouter à la masse gothique de leur manoir paternel, un pavillon, une aile, une façade qui fut dans le genre de l'architecture italienne. Ils n'eurent point assez de bon sens pour s'apercevoir que cet amalgame disparate faisait un ensemble aussi choquant que ridicule. Tel est le château du Plessix-kaër. Au-dessus de son portail gothique dont les ogives s'élèvent entre deux tourelles, est un fronton dans le genre moderne soutenu par des pilastres. Les fenêtres qui se voient dans la flèche qui couvre chaque tourelle, sont du même style, ainsi qu'un pavillon à l'extrémité de l'aile gauche du château. Sur une des cheminées de ce pavillon est sculptée en relief la devise de la famille de Robien : *Pour loyauté maintenir.*

L'homme d'affaires de la maison, qui avait la complaisance de me la faire voir en détail, me montra un casque bien conservé qui y avait été trouvé. Ce casque, qui me sembla devoir dater du milieu du seizième siècle, était complet, c'est-à-dire, avec sa visière, son gorgerin et le hausse-col qui y est joint; il était orné de reliefs d'un travail précieux et richement damasquiné en or. Je demandai s'il n'existait pas encore quelqu'autres pièces de l'armure dont il a fait partie, mais on me répondit négativement.

La généalogie connue de la famille de Robien ne remonte pas au-delà du quinzième siècle. Elle a produit dans le dernier des magistrats distingués,

entr'autres le président de Robien, auquel on doit, comme nous l'avons dit ci-dessus, un recueil précieux de recherches sur les antiquités de la Bretagne.

32. Sur les hauteurs qui dominent le Plessix-kaër, en revenant vers Auray, on voit les ruines d'un autre château appelé *Rosnareu* ou *Roch' nareu.* Quelques pans de murs, deux ou trois tourelles à demi écroulées, sont tout ce qui en reste. Je n'ai pu savoir à quelle famille ce manoir avait jadis appartenu, et je n'en ai trouvé aucune mention dans nos annalistes bretons.

33. Dans la vallée au-dessous, on voit la chapelle de Saint-Cado, petit édifice de la fin du quinzième siècle, qui ne présente rien de bien remarquable.

Après avoir remonté le revers de cette vallée, on trouve, derrière la partie haute de la ville d'Auray l'église du Saint-Esprit. C'est un édifice assez vaste, d'architecture gothique-arabe, c'est-à-dire, du style gothique à ogives, adopté généralement en Europe au retour de la seconde croisade, et évidemment emprunté aux orientaux. Ce genre d'architecture nous offre, comme tous les objets d'arts, plusieurs périodes distincts, celui de sa naissance, ensuite de sa splendeur, puis de sa décadence. Son époque la plus brillante en France fut la fin du treizième siècle et toute la durée du quatorzième. Saint Louis, qui voulut favoriser les beaux arts, autant que la chose était possible dans le temps où il vivait, avait emmené avec lui des architectes en Syrie, afin qu'ils pussent s'y perfectionner en étudiant dans cette contrée les bons modèles de l'architecture sarrasine. Josselin de Courvault et Pierre de Montereau surtout, y acquirent les talens qui par la suite les firent

briller en Europe, et leur valurent une réputation qui dure encore. Le premier fut le plus habile ingénieur de son temps; on doit au second la belle église du monastère des religieuses dominicaines de Poissy et la Sainte-Chapelle de Paris.

On entre dans cette église par un porche autrefois orné de statues; ses grandes fenêtres sont des ogives à quatre divisions, surmontées de fleurons à jour d'un travail délicat. Entre chacune est un contrefort allant du pied de l'édifice jusqu'à ses combles.

L'intérieur est aujourd'hui fort nud, il n'y a aucune tombe, aucune statue ni bas-relief.

Je n'ai pu découvrir l'époque précise de la fondation de l'église du Saint-Esprit d'Auray, mais si j'en juge par l'élégance de ses ogives élancées, par le nombre et la délicatesse de leurs ornemens, si je joins à cela une tradition locale, qui dit que cette église faisait partie jadis d'une maison conventuelle de l'ordre des Templiers, je crois que cet édifice doit dater de la fin du treizième siècle.

Les Templiers, ou chevaliers du temple de Jérusalem, avaient en Bretagne un grand nombre de possessions, soit prieurés, commanderies ou même simples chapelles. Nous aurons occasion dans la suite de cet ouvrage d'en examiner plusieurs. Tous ces monumens d'un ordre si célèbre par sa gloire et ses malheurs, inspireront toujours de l'intérêt en rappelant à l'esprit de celui qui les contemplera, la funeste destinée de ces illustres guerriers que leurs exploits inouis pour soutenir la religion chrétienne n'ont pu mettre à l'abri des coups d'un fanatisme atroce.

Je n'avais pu, dans mes précédentes excursions, visiter la partie des côtes du Morbihan qui s'étend

entre le Port-Louis et la presqu'île de Quibéron. Je savais toutefois que ces cantons étaient couverts de monumens Celtiques qu'il était d'autant plus important de reconnaître qu'ils étaient jusqu'alors inédits et même ignorés. Les habitans du pays les connaissaient seuls, ce n'est qu'à eux seuls que j'en avais entendu parler, tous m'engageaient à les aller visiter et à révéler leur existence au monde littéraire, à ces Académies qui, depuis deux siècles, uniquement occupées de l'histoire de peuples étrangers, connaissent avec de minutieux détails jusqu'à la moindre médaille de Rome ou d'Athènes, et ne se doutent pas que dans leur propre patrie, à cent lieues de leur résidence habituelle, il existe des monumens nationaux plus extraordinaires et plus anciens que tout ce que possède la Grèce et l'Italie.

Outre ces monumens, qui étonnent l'imagination et la font rétrograder jusqu'aux époques reculées où l'histoire se confond avec les traditions vagues de la mythologie; temps obscurs où toutes les nations cherchent à retrouver leurs origines, les débris de leur berceau; outre ces monumens Celtiques, le Morbihan en possède beaucoup d'autres datant du moyen âge. Ceux-ci ne sont pas moins dignes d'attirer l'attention. En effet si les temps où ils furent érigés sont moins anciens et plus connus, ils se rattachent à une multitude de noms et de faits historiques qui ne le sont presque pas, tant l'étude de notre propre histoire a été généralement négligée. La connaissance de ces faits est pourtant ce qui fait l'intérêt principal de l'archéologie : un monument sans souvenirs n'est qu'une masse de pierres qui peut bien, sous le rapport de l'art, exciter l'étonnement ou une admiration stérile, mais qui ne parle ni à l'esprit ni au cœur.

Cet ancien temple de Diane, que renferme la ville de Nîmes, ce monument Romain, si connu sous le nom de *la maison quarrée*, si renommé par la régularité de ses proportions et l'élégante symétrie de ses détails, après l'avoir attentivement considéré, ma curiosité seule se trouve satisfaite, je le quitte avec indifférence en disant simplement « c'est un beau monument d'architecture ».

Mais cette dalle de pierre grossière, à peine équarrie, que j'ai vu retirer en 1809 des décombres d'une des églises de Dinan, quels sentimens de vénération et d'enthousiasme elle excite dans mon ame! Quoi, dira-t-on, une simple dalle de pierre? Oui, mais sur cette pierre presque brute, ne voyez-vous pas, sculptée en creux, cette aigle à deux têtes dont les ailes déployées sont traversées d'une barre, n'y reconnaissez-vous pas cet emblême glorieux qui fit tant de fois trembler les ennemis de la France? Et cette inscription gothique, dont les caractères mal alignés sont grossièrement gravés sous les armoiries d'un héros, que m'apprend-elle? Avec quelle émotion n'y lis-je pas ces mots : *Cy gist le Cœur de Messire Bertrand du Glesquin*, * *en son vivant connestable de France, dont son corps repose avec ceux des Rois à S.t Denys en France.*

Cœur magnanime! Cœur du premier chevalier de France, tu fus aussi retrouvé sous cette pierre et mes regards ont pu te fixer! Comment exprimer les sentimens dont je fus saisi, lorsque mes yeux t'ont vu et que mes mains t'ont touché? Non tu n'es pas

* Le nom de Du Guesclin se trouve souvent écrit de cette manière dans les manuscrits contemporains; on l'y trouve aussi indifféremment écrit Claikin, Gléaquin, et Glayaquin. Il y avait alors beaucoup de diversité dans la manière d'orthographier les noms propres.

encore inanimé ; non, après cinq siècles, tu n'es pas encore une froide poussière, puisque ton seul aspect peut communiquer encore à ceux qui te contemplent, une étincelle du feu sacré qui t'animait jadis pour soutenir le trône des Rois et défendre la patrie ! La simple pierre qui te recouvre l'emporte à mes yeux sur les plus pompeux monumens de l'ancienne Rome, aucun d'eux a-t-il réuni sur lui d'aussi glorieux souvenirs ? La France sauvée, les Anglais chassés de ce royaume, qu'ils avaient presque entièrement envahi, le trône de Charles le Sage affermi, celui du Roi de Castille relevé deux fois, la victoire dans quinze grandes batailles et plus de cent combats, un nombre immense de forteresses prises d'assaut, une infinité de prouesses chevaleresques, et mille traits de générosité ; tel est le sublime tableau qui se déploie tout-à-coup avec éclat aux yeux de celui qui considère le modeste monument du plus illustre des Bretons.

L'examen et l'étude de nos monumens du moyen âge ne peut donc qu'être rempli d'intérêt pour quiconque porte un cœur vraiment Français. Le Morbihan en renferme qui sont d'une grande importance historique : ce fut dans l'intention spéciale de les visiter que j'entrepris, en 1826, une nouvelle tournée dans ce département.

34. Je me rendis d'abord à Hennebon, où j'arrivai le 27 d'Avril. Cette petite ville, bâtie sur le flanc d'une colline qui domine la rivière du Blavet, est ancienne ; elle existait dès le treizième siècle. Par sa proximité de la mer, qui reflue jusque là, elle était le seul port qui existât dans le canton avant l'établissement du Port-Louis. Hennebon faisait alors un commerce assez étendu, elle était très-bien fortifiée,

et l'on voit encore des restes de ses murailles bordées d'un parapet à Machicoulis, s'étendant le long du quai de la rive gauche du Blavet. On peut y remarquer aussi plusieurs maisons d'une architecture gothique, indiquant, pour l'époque de leur construction, le quatorzième et le quinzième siècles.

Hennebon était de plus défendue par un château qui la dominait, et dont il ne reste aujourd'hui que la porte, de forme ogive, pratiquée dans une courtine qui joint deux fortes tours. Ces tours servent aujourd'hui de prisons à la ville.

Au quatorzième siècle, Hennebon fut le théâtre de plusieurs opérations militaires, et principalement pendant la guerre de la succession au duché, entre Charles de Blois et le comte de Montfort. Elle fut même alors une des premières en butte aux événemens. En 1341 le chevalier Olivier de Spinefort, qui y commandait, la tenait pour Charles de Blois; Montfort, qui venait de soumettre Rennes, marcha sur Hennebon accompagné de Henri de Spinefort, frère d'Olivier. Henri voyant le comte déterminé à attaquer vigoureusement la place et craignant qu'il n'en résultat quelque malheur pour son frère, lui dit que s'il voulait lui laisser diriger les choses, il lui répondait de mettre la ville en sa possession, sans coup férir, pourvu qu'il lui donnât sa parole d'honneur qu'il ne ferait ni mal ni dommage au commandant. Montfort prit volontiers cet engagement, et fit faire halte a ses troupes. Alors Henry, à la tête de cinq cents hommes d'armes, marcha en avant et se présenta devant la place, déployant la bannière de Bretagne. Olivier de Spinefort, en l'apercevant, s'imagina que c'était un secours qui lui arrivait de la part de Charles de Blois, et sortit pour aller

au-devant, mais en l'abordant, son frère lui déclara qu'il le faisait prisonnier au nom du comte de Montfort. Olivier indigné lui reprocha d'abord cette trahison avec amertume; mais Henry lui fit d'ailleurs tant d'amitiés et le circonvint par tant de raisonnemens captieux, en lui exposant les avantages qu'il aurait s'il voulait s'attacher au parti du comte, qu'il le gagna enfin et lui persuada de lui livrer la ville d'Hennebon.

Cette même année, Montfort assiégé dans Nantes par l'armée française qui soutenait Charles de Blois, y fut forcé, contraint de se rendre prisonnier et conduit à Paris, où il fut enfermé dans la grosse tour du Louvre. Cet événement eût décidément ruiné son parti en Bretagne s'il n'avait eu pour femme une héroïne qui le releva et le soutint vaillamment. « Cette princesse, dit d'Argentrée, montait à cheval, » et elle le maniait mieux que nul escuyer. Elle » combattait à la main; elle courait, donnait parmi » une troupe d'hommes d'armes comme le plus » vaillant capitaine. Elle combattait par mer et par » terre tout de même assurance; et quand au conseil, » elle sçavait dresser une bataille, garder une place, » traicter avec les princes, pourvoir et adviser aux » choses requises, surprendre son ennemi, entrer » et se retirer à poinct autant que nul capitaine, » assaillir et se défendre, assiéger et soutenir le siége, » porter les armes, endurer la fatigue comme le » plus vaillant des hommes. »

Cette nouvelle Thalestris s'enferma dans Hennebon, et munit la ville de tout ce qui était nécessaire pour faire une opiniâtre résistance. Sa garnison était nombreuse, et elle comptait parmi ses officiers des chevaliers renommés, entr'autres les deux frères

Spinefort, Yves de Tresiguidy, Guillaume de Cadoudal, les sires de Guingamp et de Kerriec.

Charles de Blois vint l'assiéger dans l'intention de terminer la guerre tout d'un coup en s'emparant de la personne de la comtesse. Il fit attaquer deux fois sans succès les ouvrages extérieurs : ses troupes furent repoussées. Jeanne de Montfort, armée de pied en cap et montée sur un puissant cheval de bataille, fit une sortie à la tête de trois cents cavaliers; elle pénétra jusque dans le camp des assiégeans où elle mit le feu. Ceux-ci abandonnèrent l'assaut pour voler à la défense de leur camp, et l'amazone après ce coup hardi fut sur le point d'être enveloppée. Elle fit sa retraite sur Auray, et quelques jours après, trompant la vigilance de l'armée française, elle rentra en triomphe dans Hennebon, bannière déployée et au bruit des trompettes et des acclamations de la garnison. Cette action brillante fut admirée même de ses ennemis.

Un nouvel assaut fut tenté, et la vaillante comtesse eut encore l'avantage de repousser les assaillans qui perdirent beaucoup de monde. Ils n'avaient attaqué le corps de la place qu'avec des échelles, et ce faible moyen n'avait pu avoir de succès contre des fortifications bien défendues. Charles de Blois voyant qu'il ne pouvait réussir sans le secours de machines propres à faire aux murailles une brêche praticable, fit venir de Rennes, alors retombé en son pouvoir, douze mangonneaux qui, mis en batterie dès leur arrivée, lancèrent sans interruption d'énorme pierres et des pieux ferrés qui endommagèrent considérablement les remparts de la ville assiégée.

Déjà la garnison consternée, se voyant sur le point d'être forcée, demandait à capituler; déjà

l'exemple et les discours de la comtesse ne suffisaient plus pour ranimer le courage abattu de ses guerriers. Cédant enfin à leurs vœux et aux instantes prières des citadins qui redoutaient les horreurs qu'éprouve une ville prise d'assaut lorsqu'une longue résistance a irrité le vainqueur, elle consentit à parlementer avec Charles. Il fut convenu qu'elle lui rendrait Hennebon, et en sortirait avec les honneurs de la guerre à la tête de la garnison, si elle n'était secourue au bout de trois jours. Elle attendait d'Angleterre un puissant renfort.

Le délai était sur le point d'expirer, déjà Hervé de Léon, précédé d'un héraut, s'était approché de la porte de la ville, comptant qu'elle allait lui être livrée, quand la comtesse regardant par une fenêtre du château, aperçut la flotte anglaise entrant à pleines voiles dans le Blavet, sous le commandement de Gauthier de Mauny. Dès lors il ne fut plus question de capituler ni de se rendre. Les troupes anglaises furent accueillies avec les plus vifs transports d'allégresse, celles de Charles de Blois, battues dans une nouvelle sortie, furent enfin forcées de lever le siége.

L'année suivante (1342), ce prince fit une nouvelle tentative contre Hennebon, et quoiqu'il en fit battre les murailles par quinze catapultes*, il n'obtint aucun succès; le siége traîna en longueur : son armée manqua de vivres et de fourrages, il fut de nouveau contraint de se retirer.

* La catapulte ou mangonneau était une machine de jet, au moyen de laquelle on lançait des pieux ferrés de six à douze pieds de long; et des blocs de pierre du poids de 1,000, de 1,200 et même de 1,500 livres. La portée de la catapulte, de but en blanc, était de trois cents toises seulement; mais en lui donnant une inclinaison convenable, on pouvait la faire porter jusqu'à cinq cents toises.

En 1373, une forte garnison anglaise occupait Hennebon de l'aveu du duc de Bretagne, qui avait, contre la foi des traités conclus avec le Roi de France, appelé dans sa province une quantité de troupes anglaises à sa solde. Cette infraction fut cause que le monarque lui déclara la guerre, et envoya pour le soumettre son connétable Du Guesclin. Après avoir pris Jugon, Rennes, Dinan, Fougères et Saint-Malo, cet illustre guerrier arriva devant Hennebon. Cette place qui deux fois avait résisté aux attaques de Charles de Blois, ne put éviter le sort attaché aux armes victorieuses du connétable. Après avoir été battue pendant plusieurs jours par une artillerie * formidable, elle fut prise. On ne fit quartier qu'aux Bretons, toute la garnison anglaise fut passée au fil de l'épée, à l'exception de ses deux chefs Thomelin Wich et Thomas Prieur, qui furent mis à rançon. Depuis lors, Hennebon ne figure plus d'une manière remarquable dans les annales de Bretagne.

Son église principale, d'un stile d'architecture gothique assez élégant, date du milieu du quatorzième siècle.

35. A quelque distance de la ville, en remontant le Blavet, on trouve les débris d'une abbaye célèbre

* Il ne faut pas croire, d'après cette dénomination, que Du Guesclin eût alors des bouches à feu dans son armée. Mais bien long-temps avant l'invention de ces armes terribles, on donnait ce nom d'artillerie à toutes les machines de jet ou engins usités dans les siéges, tels que la baliste, la fondibale, le mangonneau, etc., à peine connaissait-on le canon en France à l'époque dont nous parlons. Ce ne fut que dans les dernières années du quatorzième siècle qu'on commença à voir dans nos armées des canons montés sur des affûts roulans, et encore ce fut en si petit nombre que trois ou quatre pièces étaient considérées comme quelque chose de formidable.

appelée *Notre-Dame de la Joie*. C'était un couvent de filles de l'ordre de Cîteaux. Il fut fondé par la duchesse Blanche de Champagne, femme de Jean I, en 1252. C'était un édifice très-vaste, mais il n'en existe plus que les bâtimens accessoires, construits bien après la fondation principale. Ce qui en reste de plus digne de remarque, est sans doute ce nom singulier de *Notre-Dame de la Joie*, quoique ce ne soit pas le seule exemple que nous en connaissions. En effet, il existe encore en France une multitude de monastères, d'églises ou même de simples chapelles, sous l'invocation de *Notre-Dame de la Joie* ou *de Liesse*, nous ne pouvons trouver l'origine de cette dénomination bizarre dans les principes ni dans les rites de la religion chrétienne, et nous sommes portés à croire que c'est encore là un reste de l'idolatrie gauloise, surtout en y rapportant certaines cérémonies particulières pratiquées les jours de la fête pratronale de tous ces lieux consacrés à la *Liesse* ou *Joie*. Mais à quelle divinité payenne a été substituée, au lieu même de son culte, cette *Vierge de la Joie?* C'est ce que nous ne croyons pas pouvoir expliquer ici.

La plupart des abbesses de N. D. de la Joie, près d'Hennebon, appartenaient à des familles bretonnes très-distinguées et dont plusieurs subsistent encore. Nous croyons qu'il leur sera agréable de retrouver leurs noms dans la série chronologique de ces abbesses, que voici.

1.° *Sybille de Beaugency*, nièce de la duchesse fondatrice de cette abbaye; elle vivait encore en 1310, on ignore la date de sa mort.

2.° *Jeanne de Bizien*, morte en 1339.

3.° *Jeanne Amauri*, vivait encore en 1359; la date de sa mort est ignorée.

4.° *Jeanne de Chasteaugal*, morte en 1391.

5.° *Adelice le Barbu*, vivait en 1399, on ne sçait quand elle mourut.

6.° *Marguerite le Barbu*, vivait encore en 1450.

7.° *Jeanne de Coëtivy*, existait en 1465.

8.° *Isabeau de Bellouan*, en 1469.

9.° *Annette de Kergroëzé*, en 1482.

10. *Guillemette Rivallen*, en 1489.

11.° *Marie Omnès*, en 1541.

12.° *Françoise Omnès*, en 1561.

13.° *Catherine de Carné*, en 1580.

14.° *Françoise de Kermorvan*, morte en 1595.

15.° *Catherine Geoffroy*, vivait en 1599; on ne sait quand elle mourut. Jusqu'à elle, inclusivement, toutes les abbesses de N. D. de la Joie furent nommées par la communauté; les suivantes le furent par le choix du Roi.

16.° *Thomasse de Rieux*, elle abdiqua en 1626 et mourut en 1631.

17.° *Louise Robert*, morte en 1646.

18.° *Madeleine le Cogneux*, morte en 1688.

19.° *Suzanne de Plœuc du Timeur*, morte en 1704.

20.° *Jeanne Roger de Blanchefort*, morte en 1719.

21.° *Antoinette-Jeanne du Faye d'Athis de Silly*, morte en 1731.

22.° *Marie-Guillemette de Langle*, morte en 1738.

23.° *Thérèse du Bouëtiez de Kerorguen*; la date de sa mort ne nous est pas connue: et depuis cette dame jusqu'à l'époque de la suppression des ordres monastiques en 1790, nous n'avons pu nous procurer les noms de celles qui lui avaient succédé.

36. A un quart de lieue d'Hennebon, dans une lande qui borde la route de Vannes, on voit un autel Druïdique ou *Dolmen*, composé de cinq pierres verticales, supportant une seule pierre horizontale. Sa hauteur totale est de six pieds et demi, et la plate-forme a cinq pieds de long sur quatre de large. Ce monument est petit mais bien conservé.

Je quittai Hennebon le 28 Avril pour me diriger vers la côte et aller d'abord à Plouhinec, où je savais qu'il existait des alignemens de pierres Celtiques. Je fis d'abord près de deux lieues dans un canton boisé, montueux et inégal; mais tout-à-coup le pays se découvrit, je n'aperçus plus devant moi qu'une immense plaine de bruyère dont la surface noire s'étendait jusqu'à mon horizon : seulement un petit bois de pins se montrait sur ma droite et ombrageait les pierres grises d'un Dolmen à demi renversé. Devant moi, à grande distance, les maisons basses du misérable village de Plouhinec et son humble clocher se montraient à l'extrémité de la lande. Je me dirigeai dessus, et lorsque j'y fus arrivé, je m'informai du lieu où se trouvaient les monumens que je désirais voir. On me dit qu'ils se voyaient au-delà du village, à peu de distance en allant vers la mer. Sur cette indication je ne tardai pas à les trouver.

37. Ces monumens consistent en deux files parallèles de pierres brutes, dont les unes sont plantées

debout et les autres simplement posées sur la surface du sol, absolument comme à Karnac. Ces deux files, très-bien alignées, sont séparées l'une de l'autre par un intervalle de dix pas et se dirigent du Nord au Sud sur une longueur de cent trente-cinq pas. Les plus élevées des pierres plantées verticalement ont sept à huit pieds de hauteur. A la gauche des alignemens, en regardant vers le Sud, se voit une des plus élevées, placée hors de rang. J'ai remarqué, à ce sujet, que toutes les fois qu'il se trouve quelque part une réunion de pierres Celtiques, soit régulière soit confuse, il y en a toujours une ou deux plus hautes que les autres, placées à l'écart, à petite distance, comme pour servir d'avertissement ou indiquer au voyageur qu'il approche d'un lieu consacré.

Au Nord des alignemens de Plouhinec on voit encore beaucoup d'autres pierres plantées ou posées à nud sur le sol, mais qui sont disposées çà et là sans aucun ordre.

J'ai déjà fait connaître quelle était la destination vraisemblable de ce genre de monumens en parlant de ceux de Karnac. On ne peut douter que ce ne soient des sépultures. Il est inutile de répéter ici les raisons que j'ai alléguées pour le démontrer. (Voyez surtout l'article de Karnac, N.° 25).

Je quittai la paroisse de Plouhinec et m'acheminant vers le Midi, je marchai à travers une campagne pierreuse et presque inculte, vers le bras de mer d'Intel; je rencontrais de temps à autre quelques *Men-hirs* isolés, mais qui, en général, n'avaient pas plus de huit à dix pieds d'élévation. Je traversai le bras de mer un peu au-dessus du village d'Intel, où est un petit port à bateaux. Il était trop tard le soir quand j'arrivai à Ardven, pour que je pusse

songer à autre chose qu'au repos. Je remis au lendemain l'examen des monumens répandus dans la plaine, en remarquant, en attendant, que ce nom d'*Ardven* est encore un de ces noms Bretons de localité dont on retrouve tant d'analogues dans les poësies Ossianiques.

Les personnes qui se livrent à l'étude et à la recherche des monumens Celtiques, ne doivent certes pas être de la secte d'Epicure. Ceux de ces monumens échappés aux ravages des hommes, ne sont redevables de leur préservation qu'aux solitudes infréquentées dans lesquelles on les rencontre. C'est dans des lieux déserts, incultes, et souvent presque inaccessibles qu'il faut les aller chercher, et non comme je l'ai vu pratiquer par de certains investigateurs, en suivant, en berline, des grandes routes bordées de bonnes hôtelleries où l'on peut se procurer toutes les aisances de la vie.

J'ai vu plus d'une fois ces messieurs, après avoir si commodément parcouru les grands chemins de la Bretagne, revenir dire à Paris qu'ils n'avaient absolument rien rencontré dans cette province qui fut digne de remarque, ni vu un seul de ces monumens Celtiques dont on la leur avait dit couverte. Ils auraient sûrement tenu un autre langage s'ils eussent bien voulu mettre pied à terre et abandonner les routes de poste pour gagner, à travers les landes et les forêts, les lieux les plus sauvages. Lieux écartés où la présence de l'homme n'étant rappelée par rien de moderne, semblent être exclusivement le domaine passé. Il est vrai qu'alors il leur fût arrivé ce qui m'arriva plus d'une fois dans mes courses, de jeûner des journées entières, et de ne trouver le soir, pour réparer leurs forces, que ce que je trouvai à Ardven,

chez un meunier qui me donna l'hospitalité, un pain noir, quelques œufs et du gros vin, qui ne s'était pas amélioré en bouteille, puisque dans toute sa chétive chaumière il n'y avait pas un seul vase de verre. On le tira à même la barrique dans une écuelle de terre qui me servit en même temps de flacon et de gobelet. Quand à l'espèce de lit sur lequel je me jetai, il n'était pas de nature à me retenir par sa mollesse, aussi fus-je debout le lendemain au point du jour pour aller commencer l'examen des monumens voisins du village.

38. La plaine d'Ardven est inculte, couverte de lande et de bruyère. Là s'étendent à perte de vue des alignemens de pierres analogues à celles de Karnac. Sur les flancs, à droite et à gauche, sont quelques chétives métairies, quelques bosquets de pins, le village de Kercouno d'un côté, de l'autre le château de Kercado.

Les monumens d'Ardven sont disposés régulièrement sur neuf files parallèles, se dirigeant encore du Nord au Sud dans un espace de près d'une demi-lieue d'étendue. Ces rangées de pierres présentent quelquefois des lacunes, parce qu'ici comme à Karnac on en a détruit beaucoup. Quelquefois aussi elles se trouvent interrompues par une haie, un fossé, un sentier, mais elles se retrouvent toujours au-delà, exactement coïncidentes et se continuent ainsi jusqu'un peu au-delà du village de Kercouno, près des bords d'un étang. Mais il est à remarquer qu'en cet endroit, c'est-à-dire vers leur extrémité Sud, les alignemens qui d'abord étaient directs, dévient un peu de cette direction et prennent une courbure sensible vers l'Ouest.

De toutes les pierres qui les composent, les unes sont des *Men-hirs* verticalement plantées en terre,

d'autres d'énormes blocs posés simplement sur le sol. Si dans leur totalité ces pierres sont plus nombreuses qu'à Karnac, elles sont aussi en général moins élevées. Les plus hautes se voient aux deux extrémités des files et n'ont guère plus de dix ou douze pieds, mais elles sont fort grosses.

Les monumens de Karnac nous offrent la même singularité; les plus hautes pierres s'y voyent aux deux extrémités des alignemens; cette analogie est remarquable.

On a vu qu'au commencement des alignemens de Karnac, était une rangée de pierres disposées en demi-cercle, on n'en trouve pas de pareilles à Ardven, mais on y remarque une autre particularité : c'est une ligne droite diagonale qui part de la plus grosse et de la première pierre de la tête des files et se dirige vers le bourg d'Ardven, dont elle joint presque les premières maisons de ce côté. Cette rangée diagonale est composée de gros blocs de pierre posés à nud sur le sol, et à chacune de ses extrémités est un *Men-hir*. Contre celui le plus voisin du bourg on a planté une croix de pierre qui, par l'antiquité de sa forme et la grossièreté de son travail, indique que ce fut à une époque déjà bien éloignée qu'on a voulu, par ce signe du christianisme, sanctifier ou consacrer d'une autre sorte les monumens funèbres qui couvrent la plaine.

L'usage observé par le christianisme, de consacrer les lieux de sépultures par le voisinage de quelque édifice religieux, tel qu'une église ou une chapelle, a été encore emprunté au culte antérieur de nos ayeux. Les monumens d'Ardven nous en montrent des preuves qu'on pourra ajouter à beaucoup d'autres exemples; cette multitude de pierres funéraires, ou

si l'on veut ce vaste cimetière, est accompagné de *Dolmens* ou autels Druïdiques très-considérables, disposés à droite et à gauche. Le plus remarquable de ces Dolmens est celui que l'on trouve dans le village même de Kercouno. C'est sans doute le plus beau monument de ce genre qui existe dans le Morbihan. Il est assez vaste pour servir d'étable à une maison voisine et peut contenir dans son intérieur plusieurs chevaux ou vaches. Les jours de *Pardon* ou fête patronale du lieu, on le transforme en cabaret, il n'y en a pas d'autre dans le village. Il a dix-huit pieds de long sur quatorze de large, et est formé de douze pierres verticales supportant une plate-forme de deux pierres horizontales qui ont ensemble vingt pieds de long sur une égale largeur. L'une de ces pierres étonne par sa masse et son énorme pesanteur. On ne peut imaginer comment elle a pu être élevée et suspendue sur ses appuis sans le secours de machines. La hauteur du Dolmen, sous œuvre, est de six pieds quatre pouces; sa hauteur totale, en dehors, est de dix pieds.

De l'autre côté des alignemens, sur un tertre assez élevé, sont deux autres Dolmens moins hauts et placés l'un auprès de l'autre. L'un a vingt-deux pieds de long, mais six seulement de hauteur totale; sa plate-forme est composée de trois pierres: l'autre, long de quinze pieds, n'en a que cinq d'élévation et deux pierres seulement à sa plate-forme.

Vers l'extrémité méridionale des files, sur un autre monticule, sont encore deux Dolmens très-grands, mais en partie mutilés. L'un est remarquable par la disposition circulaire de ses piliers et l'espèce de corridor ou d'avenue composée de deux rangs parallèles de pierres debout, qui conduisaient sous le

sanctuaire. Ouvrage que nous avons du reste remarqué dans d'autres Dolmens. La longueur totale de celui-ci est de quarante-pieds, mais déjà on en a déplacé plusieurs pierres, et on a commencé à les creuser pour en faire des auges.

L'autre Dolmen, voisin de celui-ci, est encore plus mutilé, il paraît avoir été encore plus grand.

On croira sans peine que la plus grande partie de la journée s'était écoulée avant que j'eusse esquissé un plan et fait des dessins de tous ces monumens. Dès que j'eus terminé ces travaux, je m'en éloignai et continuai de m'avancer au Sud, du côté de Plouharnel. Je rencontrai encore un petit Dolmen sur une colline entre ce village et Kercouno. De ce point, un horizon immense se développant autour de moi, m'offrit un vaste panorama de toute la contrée, depuis le Port-Louis jusqu'à Karnac. Le clocher élancé de ce bourg se présentait devant moi, tandis que derrière, la tour des signaux de Lorient se dessinait sur l'horizon comme une ligne verticale et mince, semblable à un mât de navire. Ces deux points extrêmes sont à près de douze lieues l'un de l'autre. A ma gauche se montraient Belle-Isle, le fort Penthièvre, la péninsule de Quibéron et la plage de sable rougeâtre qui la joint au continent ; lieux de glorieuse et lugubre mémoire ! Ce fut donc là que la vaillante noblesse française fit, pour soutenir la cause de son Roi, un de ces grands sacrifices dont elle fut toujours si prodigue ! C'est là que des milliers de Français tombèrent victimes de leur dévouement. Les plages de Quibéron attesteront aux siècles à venir que la fidélité peut être malheureuse mais ne doit jamais cesser d'être honorée d'une gloire immortelle.

39. Il semblerait que ces lieux furent, dès les temps les plus éloignés, destinés à être le théâtre d'événemens mémorables, si l'on en juge du moins par le nombre et la grandeur des monumens Celtiques dont ils sont couverts. Du sommet de la même colline, je remarquai beaucoup de Men-hirs dispersés çà et là dans la campagne. Quelques-uns même sont encore alignés entr'eux. Mais j'observai très-bien que leurs lignes isolées avaient une direction qui ne coïncidait plus du tout avec les alignemens d'Ardven, ni avec ceux de Karnac, et que par conséquent ces deux phalanges de pierres n'avaient aucune liaison entr'elles, n'avaient pas fait dans le principe partie d'un même tout comme quelques personnes l'ont pensé; d'ailleurs, le demi-cercle placé en tête des monumens de Karnac indique le commencement d'un ensemble qui n'a plus rien de commun avec celui d'Ardven.

En descendant vers Plouharnel, je rencontrai près d'un moulin trois de ces pierres funèbres placées sur une même ligne à côté l'une de l'autre. La plus élevée a quinze pieds de hauteur. Après avoir traversé ce village qui n'offre rien de remarquable, on en rencontre encore d'autres dont deux méritent d'être citées particulièrement, l'une a dix pieds et demi de hauteur, l'autre en a seize.

Je fis halte le soir au bourg de Karnac; le lendemain, je passai la journée à revoir de nouveau les monumens qui en sont voisins et dont j'ai déjà donné une description détaillée. Le 1.er Mai, je me rendis à Auray; j'avais quelques objets intéressans d'antiquité à y voir et que je n'avais pu examiner précédemment. Le premier fut une tombelle voisine des ruines du château de *Roch' nareu*, cité ci-avant.

Les Tombelles ou buttes artificielles de terres amoncelées qui se rencontrent assez fréquemment dans toutes les parties de la France, peuvent se diviser en deux classes. La première comprend celles qui sont en forme de cône régulier plus ou moins surbaissé ; ces élévations coniques, couvertes ordinairement d'un gazon fin et serré, sont de véritables sépultures ; les fouilles qui y ont été faites l'ont constaté nombre de fois, et celles-là seulement méritent le nom de tombelles (*tumuli*).

Celles de la seconde classe sont en forme de cône tronqué au sommet et environné à la base d'un fossé circulaire ou *vallum*, revêtu presque toujours d'un retranchement extérieur ou du moins d'un glacis. Les buttes de cette espèce ne sont véritablement pas des Tombelles, mais bien des restes d'anciennes fortifications de ces élévations factices appelées *keep* par les Saxons, les Anglo-Saxons et les Normands, et sur le haut desquelles était érigée une tour.

40. C'est dans cette classe qu'il faut comprendre la prétendue Tombelle que l'on voit à une demi-lieu d'Auray, et que l'on nomme dans le pays *mané korriganet*, la montagne des petits hommes, parce que, suivant une vieille tradition, elle est l'ouvrage d'une race de sorciers nains ou korrics, auxquels on attribue généralement dans la Basse-Bretagne l'érection de tous les monumens anciens et extraordinaires.

Cette butte a quarante-cinq pieds de hauteur perpendiculaire, et cent soixante-cinq pas de circuit à sa base qui est environnée d'un fossé de dix pieds de large revêtu d'un retranchement. Sur le sommet qui est tronqué, on trouve, pour peu qu'on remue

la terre, les massifs de maçonnerie des fondemens de la tour qui était bâtie dessus.

Ces tours isolées ou *donjons* furent très-certainement les premières forteresses de pierre érigées en France. Ce furent les plus anciennes demeures fortifiées de la noblesse, lors de l'établissement du système féodal dans le neuvième siècle. Auparavant, les habitations seigneuriales, la plupart du temps construites en bois, n'avaient aucun ouvrage de défense. Les maisons de campagne des Rois de la première race n'étaient que de simples métairies. Les anciens Celtes ou Gaulois n'eurent jamais de villes murées; toute la défense de leurs *oppida* consistait en une palissade terrassée par derrière et entourée d'un fossé. Pendant toute la durée de la première et d'une partie de la seconde race de nos Rois, les villes de France n'eurent pas d'autres fortifications; et même lors du fameux siége de Paris par les Normands en 886, les principaux ouvrages de défense de cette capitale n'étaient qu'en bois, notamment les deux forteresses *du Grand* et *du Petit-Pont*, qui furent depuis le grand et le petit Châtelet. La forteresse du Petit-Pont fut même incendiée pendant ce siége.

Mais d'une part, la nécessité d'opposer une plus forte résistance aux invasions de ces enfans du Nord; de l'autre, l'affermissement de la puissance particulière des seigneurs, l'état de guerre presque continuel dans lequel ils se trouvèrent pendant plusieurs siècles, et l'obligation d'être toujours en mesure de repousser une agression ennemie, toutes ces raisons, dis-je, forcèrent d'ériger des fortifications plus solides. Les villes furent environnées de murailles de pierres flanquées de tours, et les seigneurs particuliers se retranchèrent dans des forteresses qui, comme celle

dont on voit les vestiges près d'Auray, ne furent pendant long-temps que des tours isolées, mais d'une maçonnerie très-forte.

Nous possédons encore en Bretagne beaucoup de débris de ce genre, plus ou moins bien conservés. Les murs de ces *donjons* étaient ordinairement assez épais pour que l'escalier pût être pratiqué dans leur épaisseur. Le rez-de-chaussée servait d'écurie, et il y avait un puits au moyen duquel on avait toujours de l'eau en cas de siége. Les étages supérieurs servaient de magasins et de logemens; le sommet était en plate-forme. Souvent sous l'édifice il y avait un souterrain.

Tels étaient ces tours qui furent pendant plus d'un siècle les demeures spéciales qu'habitait la noblesse. Peu à peu on y ajouta une enceinte extérieure avec une cour, puis une seconde tour pour défendre cette enceinte, enfin ils prirent encore plus d'extension. Nous aurons par la suite occasion de revenir sur ce sujet, et de faire connaître les progrès successifs de l'architecture militaire en France.

41. Je fus visiter ensuite un grand Dolmen dans la paroisse de Crac'h, près d'un hameau nommé Kerven-Burel. On m'avait dit qu'il présentait quelque particularité remarquable; effectivement je vis sur la pierre de sa plate-forme, qui paraît avoir été brisée à l'une de ses extrémités, un cercle taillé en creux de trois pieds de diamètre, et le commencement ou le segment d'un autre. Auprès du premier cercle était pratiquée une rigole ou déversoir servant probablement à l'écoulement du sang des victimes immolées sur cet autel. Ses dimensions sont d'ailleurs considérables; il a soixante pieds d'étendue en longueur et neuf pieds et demi de hauteur totale. La

plate-forme, qui repose sur trois pierres debout, a six pieds de long sur dix-neuf de large et trois d'épaisseur.

Pressé par le temps, et obligé de quitter Auray pour aller voir la fameuse tour d'Elven *, je ne pus comme je l'aurais désiré aller visiter le tombeau d'un ancien chevalier qu'on me dit exister dans une chapelle du bourg de Locmaria-Ploemel. On m'assura qu'il s'y voyait une inscription en caractères inconnus; je me doutais bien qu'il s'agissait seulement d'une épitaphe en caractères gothiques rendus peut être illisibles par la vétusté. Mais si du moins je ne pus alors l'aller examiner moi-même, je m'en suis procuré depuis un *fac simile* qui a été pris avec beaucoup de soin.

42. Cette inscription, en caractères majuscules gothiques, est effectivement assez difficile à lire et à expliquer, surtout pour quelqu'un qui n'a pas l'habitude ni l'intelligence de cette sorte d'écriture. A ce sujet, nous ferons remarquer que les inscriptions gothiques des monumens de Bretagne sont bien plus difficiles à lire que celles qu'on trouve dans les autres parties de la Frauce, et cela pour deux raisons : la première, c'est que presque toujours sculptées ou taillées sur du granit (pierre ordinairement mise en œuvre dans toute la Bretagne où elle est la plus commune), la grossièreté du grain de cette substance empêchait de former correctement les traits des caractères d'écriture; lesquels encore altérés depuis par l'injure du temps sont souvent défigurés au point qu'on ne peut plus distinguer leurs contours. La

* Et non pas d'Helvin, comme on l'a écrit dans certain roman où l'on a eu le tort très-grave de faire figurer des noms historiques et respectables, absolument étrangers à son sujet.

seconde, c'est que soit par l'ignorance des sculpteurs, soit parce qu'ils cherchaient autant que possible à diminuer un travail pénible sur une pierre aussi dure que le granit, ils faisaient un tel abus des abréviations si usitées dans l'écriture du moyen âge, qu'il faut dans les inscriptions qu'ils ont tracées deviner plutôt que lire ce qu'ils ont voulu exprimer, sans compter que souvent ils donnaient à la même lettre deux ou trois valeurs différentes.

C'est ce qu'on peut remarquer dans l'épitaphe dont il s'agit. Voici littéralement comment on doit la lire :

Ci : geit : Rec : le : fiuz : Alein : de : Broerec : dont : Deux : aest : lame : q : trast : a : Samur : le : ieudi : avat : la saint : Martin : diver : en venet : de : la gere : dent : le Roi : de France : e : le Roy : dengleterre : e : fut : lot : de : France : au : pont : davandin : et : lot : dengleterre : devant : Tornay : e : le fit : Ales : sa : fame : et : Guich : son : frere : apporter : en tr : lan M CCC XL.

Ce qui veut dire :

*Ci gît Erec, le fils d'Alain de Broerec, dont Dieu ait l'âme, qui trépassa à Saumur le ieudi avant la Saint-Martin d'hyver, en venant de la guerre d'entre le Roi de France et le Roi d'Angleterre et fut l'ost * de France au pont d'Avandin et l'ost d'Angleterre devant Tournay. Et le fit, Alix sa femme et Guyomarch son frère, apporter en terre l'an 1340.*

Cet Alain de Broërec passe pour avoir été capitaine ou gouverneur du château d'Auray; toutefois, je n'ai

* L'armée.

rien trouvé de particulier sur sa personne dans les chroniques de Bretagne.

La famille de Broërec *, au diocèse de Vannes, prétendait descendre en ligne directe d'Erec, roi de Bretagne en 464, lequel fit en 458 une donation au monastère de Sainte-Ninnoch, paroisse de Ploemeur, dont le titre est mentionné par D. Morice. Ce titre est le premier connu où l'Armorique soit appelée *petite Bretagne*, pour la distinguer de la Bretagne insulaire ou Grande-Bretagne. On l'y qualifie aussi de royaume; Erec cependant n'y est désigné que par le titre de *Dux*. Mais dans l'acception du temps, ce mot signifiait chef, prince souverain, et on aurait tort de le prendre dans celle que nous donnons aujourd'hui au titre de duc.

Entre Questembert et le petit Molac, on voit encore les vestiges du château d'Erec, du moins fait-on passer pour tels des fossés et quelques retranchemens de terre. Le canton circonvoisin s'appelle toujours *Bro-Erec*, pays d'Erec.

Le 3 Mai, je me rendis à Vannes; cette ville est une des principales de la Bretagne; elle est le siége d'un évêché, fut souvent le séjour préféré des ducs de cette province, et les états y furent tenus plus d'une fois. On pourrait croire d'après cela qu'il doit s'y trouver quelques antiquités remarquables, cependant il n'en existe presque aucune. La révolution a détruit tout ce que l'église principale contenait de curieux en bas reliefs et en vitraux. Depuis longtemps le fameux château de l'Hermine, bâti par le duc Jean IV, est entièrement rasé. Je remarquai seulement quelques restes des anciens remparts de la

* Bro-Erec signifie à la lettre terre, pays d'Erec.

ville et une porte flanquée de deux tours à créneaux et machicoulis, au-dessus de la voûte les armes de Bretagne étaient sculptées en relief dans un encadrement gothique; on en voit encore les restes.

Quelqu'ancienne que soit la ville de Vannes, c'est une grande erreur de croire que la cité actuelle fut la même que celle qu'assiégèrent les troupes Romaines et qui leur opposa une si longue résistance. Vannes est très-avant dans l'intérieur des terres, et l'*Oppidum* Gaulois, assiégé par les Romains du temps de César, se trouvait sur une langue de terre baigné par la mer qui l'environnait presque de tout côté, suivant les anciens historiens de cette nation. Nous avons déjà fait connaître les raisons qui nous persuadent que l'ancienne *Venetia* des Romains, ou suivant son nom Celtique *Darioric*, était précisément Locmariaker. (sic)

Vannes était et est encore le siége d'un des évêchés de la Bretagne; il fut établi vers la fin du 4.e siècle, quoique la religion chrétienne eût été prêchée aux Venètes dès l'an 70 de J.-C.; mais il fallut de grands travaux et une longue persévérance apostolique pour extirper le paganisme chez une peuplade où l'on ne peut douter que les Druïdes avaient établi l'un des principaux siéges de leur culte dans les Gaules; à en juger surtout d'après le nombre considérable et la grandeur des monumens de ce culte, qui subsistent encore de nos jours sur le territoire des Venètes, qui constitue à présent le département du Morbihan.

Voici la série des Evêques de Vannes.

1 *Judicaël*, nommé dit-on par Conan Meriadec, fut sacré par les évêques de Rennes et de Nantes en 388; il mourut en. . . . . 408.

2 *Paternus* mort en. . . . . 458.

3 *Mansuetus* mort en. . . . . 499.

4 *Modestus*. . . . . 551.

5 *Madianus*, frère de Conan roi de Vannes. Après la mort de ce frère, il quitta le sacerdoce, reprit l'épée et se fit roi de Vannes; il fut tué en. . . . . 568.

6 *Ennius* mort en. . . . . 575.

7 *Paternus* II, ou Saint Paterne, avait fondé en pierre l'ancienne cathédrale de Vannes, jusqu'alors simplement de bois. Il ne reste plus rien de cet édifice. Paternus mourut en 590.

8 *Dominius*. . . . . 602.

9 *Clément*. 609.

10 *Amans*. 615.

11 *Saturnin*. . . . . 618.

12 *Saint Gueninus*. . . . . 622.

13 *Saint Ignorocus*. . . . . 627.

14 *Raivaldus* ou *Rigvaldus*. . . . . 631.

15 *Susannus*. . . . . 640.

16 *Junkehel* ou *Judicaël*. . . . . 648.

17 *Saint Budoc*. . . . . 657.

18 *Saint Hinguiten*. . . . . 659.

19 *Saint Mereadocus*. . . . . 666.

20 *Saint Meldeocus*. . . . . 672.

21 *Hamon*. 678.

22 *Mabon*. 680.

23 *Morvan*. 700.

24 *Saint Gobrianus*. . . . . 725.

25 *Diles*. . . . . 729.

26 *Kenomonok*. . . . . 745.

27 *Saint Justok* mort en. . . . . 756.
28 *Jacut*. 759.
29 *Calgonus*. . . . . 766.
30 *Luchenard*. . . . . 783.
31 *Bilius*. 786.
32 *Enadan*. . . . . 794.
33 *Blinlivet*. . . . . 796.
34 *Orcand*. . . . . 799.
35 *Ago*. . . . . 810.
36 *Isaac*. 814.
37 *Wihelok*. . . . . 820.
38 *Renier* (*Ragenarius*). . . . . 841.
39 *Susannus* II. . . . . 860.
40 *Courantgenus*. . . . . 867.
41 *Harenna*. . . . . 876.
42 *Kenomonok* II. . . . . 882.
43 *Saint Bilius* II. . . . . 895.
Ici il y a une lacune.
44 *Orscand* II. . . . . 1009.
45 *Judicaël* II *de Bretagne*, fils du duc Conan I. 1037.
46 *Budic*. 1060.
47 *Pierre*. 1066.
48 *Meen de Porhoët*, frère d'Eudon comte de Porhoët. . . . . 1081.
49 *Morvan* II. . . . . 1117.
50 *Jacques* I. . . . . 1132.
51 *Even*. . . . . 1143.
52 *Rodaldus*. . . . . 1177.
53 *Guehenoc*. . . . . 1217.

54 *Guillaume* mort en. . . . . 1224.
55 *Robert*. . . . . 1236.
56 *Cadiocus*. 1254.
57 *Guillaume du Quelenec*. . . . . 1254.
58 *Alain*. . . . . 1267.
59 *Guy de Colledo*. . . . . 1267.
60 *Guidomarus*. . . . . 1270.
61 *Henry Blokh*. . . . . 1286.
62 *Hervé*. . . . . 1288.
63 *Yves*. . . . . 1291.
64 *Henry*. . . . . 1310.
65 *Jean*. . . . . 1315.
66 *Geffroy de Rochefort*. . . . . 1328.
67 *Jean Parisi*. . . . . 1338.
68 *Gauthier de Saint Père* vivait encore en. . 1350.
69 *Guillaume* mort en. . . . . 1360.
70 *Geffroy*. . . . . 1367.
71 *Yves*. . . . . 1368.
72 *Jean de Malestroit* passe à l'évêché de
Nantes en. 1383.
73 *Henry le Barbu* passe à l'évêché de Nantes en 1405.
74 *Hugues Stoquer*. . . . . 1408.
75 *Amaury de la Motte* passe à l'évêché de
Saint-Malo en. . . . . 1432.
76 *Jean Validyre* vivait encore en. . . . . . 1442.
77 *Yves de Pontsal* vivait en. . . . . 1463.
78 *Louis de Salarun* mort en. . . . . 1472.
79 *Pierre de Foix*, de l'illustre maison des
comtes de Foix. . . . . 1490.

80 *Guillaume le Borgne*, n'a pas été confirmé par le pape Innocent VIII.
81 *Laurent Kibo* mort en. . . . . 1503.
82 *Jacques de Beaune de Semblançay*. . . 1511.
83 *Robert Guibé*. . . . . 1515.
84 *André Hamon*. . . . . 1515.
85 *Alexandre*. . . . .
86 *Laurent Puccius*. . . . . 1531.
87 *Antoine Puccius*. . . . . 1544.
88 *Charles de Marillac*, date de la mort ignorée.
89 *Charles de l'Aubespine* se démet en . . 1559.
90 *Philippe du Bec* passe à l'évêché de Nantes en 1566.
91 *Jean le Feuvre* mort en. . . . . 1570.
92 *Pierre de Saint Martin* vivait encore en 1573.
93 *Jean de la Haye* mort en. . . . . 1574.
94 *Louis de la Haye* vivait en. . . . . . . 1577.
95 *Georges d'Aradon* mort en. . . . . 1596.
96 *Jacques Martin*. . . . . 1624.
97 *Sébastien de Rosmadec*. . . . . 1646.
98 *Charles de Rosmadec*. . . . . 1672.
99 *Louis Casset*. On ignore la date de sa mort.
100 *François d'Argouges* mort en. . . . . . 1716.
101 *Louis de la Vergne de Tressan* passe à l'évêché de Nantes en. . . . . 1717.
102 *Jean-François-Paul le Feuvre de Caumartin* passe à l'évêché de Blois en. . . 1719.
103 *Antoine Fagon*. On ignore l'époque de son décès.
104 *Jean-Joseph de Jumilhac* passe à l'évêché d'Arles (en Provence) en. . . . . 1746.
105 *Charles-Jean de Bertin* vivait en. . . . . 1752.

Jusqu'à Vannes le pays conserve cet aspect sauvage et désert qui fait un des traits principaux de la physionomie générale de la basse Brètagne. Mais au-delà de cette ville, en pénétrant dans les terres, il prend une autre apparence, paraît plus cultivé, plus riant et annonce une population plus industrieuse que vers le littoral. En suivant la route qui conduit à Ploërmel, je me trouvai bientôt sur la lisière d'un bois assez considérable, et au-dessus de la cime des arbres, j'aperçus s'élever à ma gauche le couronnement de la tour d'Elven, surmonté de ses tourelles et de ses longues cheminées. Je quittai le grand chemin, et coupant à travers le taillis, je me dirigeai sur cette tour qui n'en est qu'à un quart de lieue.

43. Cet édifice est sans doute un des plus beaux restes de l'antiquité du moyen âge que nous possédions en Bretagne; mais arrivé auprès, je vis avec surprise qu'il n'était pas isolé, comme me l'avait fait croire tout ce que j'en avais entendu dire. En effet, tous ceux qui en ont parlé ou même qui l'ont décrit, ne mentionnent cette *Tour d'Elven* que comme si elle était seule, sans aucun accessoire, et ils ne disent pas qu'elle n'est elle-même qu'une partie, que le donjon d'un château fort considérable dont l'ensemble, quoiqu'en ruines, présente encore ses autres tours et ses remparts couverts d'un lierre séculaire.

L'enceinte du château d'Elven est à-peu-près en forme d'ellipse; ses murs, très-épais, sont revêtus en pierres de taille; le portail se trouve du côté du midi, il est, suivant l'usage du temps, flanqué de deux tours dont les sommets sont à présent en ruine. En partant du portail à droite, la muraille va joindre une autre tour encore plus dégradée, et de celle-ci

va s'unir, sans interruption, à la grande tour ou *Donjon* qui est à l'extrémité septentrionale de la place. Ce donjon n'est pas rond mais à pans coupés. Il est entièrement construit en pierres de taille parfaitement maçonnées et jointes par un ciment très-dur. Comme on voulait qu'il dominât toute la contrée il a fallu lui donner une grande élévation, car, chose assez singulière, le château est bâti dans un terrain bas, ce qui est contre l'ordinaire de nos vieilles forteresses presque toujours assises sur des lieux élevés. Cette situation, d'après la poliorcétique du temps, leur donnant de grands avantages pour la défense. Des barbacannes, des meurtrières et plusieurs fenêtres à croisées, indiquent les différens étages du donjon d'Elven. Une très-grande fenêtre en ogive est celle de la chapelle ménagée dans ses épaisses murailles. Le sommet, en plate-forme, est garni de machicoulis *, il est surmonté de tourelles et de quelques ouvrages de fortification.

Je regrettai vivement de ne pouvoir entrer dans l'intérieur de cette tour, mais la porte en était fermée et le paysan, qui en garde la clef dans une chaumière du voisinage, était malheureusement absent. Cette porte est en ogive, elle donne dans l'intérieur de la cour et se trouve au pied de l'escalier qui conduit au haut du donjon. Cet escalier est pratiqué (m'a-t-on dit) dans l'épaisseur de ses murailles qui est prodigieuse. On ne négligeait rien pour donner de la force et de la solidité à ces *maîtresses*

* Les Machicoulis sont des ouvertures verticales pratiquées entre les encorbeillemens qui soutiennent la saillie du parapet des tours et remparts de nos anciennes forteresses. Ces ouvertures servaient à jeter, sur ceux qui montaient à l'assaut, des pieux aigus, des pierres, de l'eau ou de l'huile bouillante, de la chaux vive, etc., etc.

tours où donjons de nos vieux châteaux, dans lesquels le seigneur habitait d'ordinaire, où il renfermait tous ses effets précieux et où il pouvait, comme dans un dernier réduit, opposer encore, en cas de siége, une longue résistance, quand même le reste de la place se fût déjà trouvé au pouvoir de l'ennemi.

En partant du pied du donjon d'Elven et tournant à main gauche pour revenir du côté du midi, on suit un mur élevé qui le joint à une tour quarrée demi écroulée ; elle est suivie d'une brèche considérable et des décombres du rempart, en cet endroit tout-à-fait tombé. Il unissait la tour quarrée à une très-grosse tour ronde qui est opposée au donjon et se trouve encore en assez bon état, elle est garnie de machicoulis et surmontée d'une tourelle hexagone à demi ruinée. Cette tour a trois étages, à chacun desquels se trouve une grande fenêtre à croisée, le rempart va de là rejoindre le portail, et complète ainsi la clôture entière de la forteresse.

La porte était fermée par un pont-levis et une herse.

Quoique dès l'an 1127 l'histoire de Bretagne fasse mention d'un seigneur d'Elven, le château que nous venons de décrire n'existait pas alors. La possession du fief d'Elven ayant passé dans la maison de Malestroit, Eudon de Malestroit le fit ériger tel que nous le voyons encore vers 1256. On assure qu'il le fit faire sur le plan et le même modèle qu'un château fort qu'il avait pris d'assaut en Palestine, où il avait accompagné Saint-Louis. Il est certain que c'est des Orientaux que nous avons emprunté les tours à pans coupés et les parapets à machicoulis, on ne trouve rien de semblable dans celles de nos anciennes fortifications qui sont antérieures à l'époque des croisades.

J'employai trois heures entières à visiter et dessiner le château d'Elven, dont le donjon imposant va, dit-on, être démoli pour en vendre les pierres. Si ce beau monument des époques chevaleresques, si chères à nos souvenirs, est réellement menacé d'une destruction prochaine, l'administration départementale du Morbihan devrait bien faire pour lui ce qu'a récemment fait, pour la tour d'Oudon, M. le préfet de la Loire-Inférieure, en faire l'acquisition, afin de le conserver, non-seulement aux amateurs de l'histoire et des antiquités Bretonnes, mais aux vœux des habitans de la contrée, fiers de posséder encore ce noble asyle des preux dont leurs ancêtres furent les soldats et les vassaux.

Je gagnai par un chemin de traverse le bourg d'Elven, peu éloigné du château. En y entrant, je remarquai sur la droite une chapelle gothique abandonnée qui me parut dater de la même époque, et qui fut probablement l'église paroissiale du lieu avant celle qui l'est aujourd'hui et qui n'a été bâtie qu'au seizième siècle.

Dans le cimetière qui environne celle-ci, on découvrit, en creusant une fosse, il y a une cinquantaine d'années, le corps entier d'une femme qui loin d'avoir été consumé dans la terre, s'y était parfaitement conservé et desséché naturellement en momie. Quelques vieillards se rappellèrent que ce corps était celui d'une jeune fille dont la vertu et la piété avaient été exemplaires. Sa conservation parut un miracle : on la regarda comme une sainte, et sa dépouille mortelle fut placée dans le reliquaire du cimetière où elle devint l'objet de la vénération des fidèles. Les cannibales de 1793, ayant été rejetés dans Elven à la suite d'un combat très-meurtrier

contre les troupes royales, déchirèrent et dispersèrent ces restes inanimés en faveur desquels la nature semblait avoir suspendu l'effet de ses lois immuables. Mais depuis la restauration du culte, le portrait de la sainte fille fut placé dans le reliquaire à l'endroit qu'occupait son cadavre; on l'y voit aujourd'hui, et les habitans des environs vont encore l'invoquer dans leurs prières.

Le cimetière d'Elven n'est pas le seul en Bretagne où quelques parties du sol ont la propriété remarquable de conserver ainsi naturellement les corps; j'ai vu à Landeda, village du Finistère, la momie d'une autre femme qui s'était ainsi conservée, sans aucune préparation, dans le cimetière de la paroisse. Elle existe encore; j'en donnerai la figure dans la partie de mon ouvrage qui traitera des antiquités de ce département.

C'est à Elven que je cessai d'entendre parler le langage Celto-Breton; au-delà de ce bourg, on ne parle plus que français. Je continuai ma route vers Ploërmel, mais il m'était impossible d'y arriver dans cette même journée qui était prête à finir. Je m'arrêtai au château de Brignac, situé sur la lisière d'un bois, dans un bas fond, à quelque distance du grand chemin. J'y reçus la plus aimable hospitalité de la part de Monsieur Desforges qui l'habitait; il me fut d'autant plus agréable de séjourner en ce lieu, que j'y trouvai de nouvelles observations à faire sur un ancien édifice que je ne connaissais pas.

44. Le château de Brignac consiste en un grand corps de logis, à chaque extrémité duquel était jadis une grosse tour ronde; il n'existe plus aujourd'hui que celle du côté gauche. Son couronnement est garni de créneaux et de machicoulis surmontés d'un

toit en flèche. L'intérieur renferme des appartemens spacieux distribués en trois étages et éclairés par de grandes fenêtres qui sont décorées à l'extérieur d'ornemens gothiques et de ces arabesques délicats dont le goût se répandit dans notre architecture sous le règne de Louis XII. L'escalier de la tour, d'une largeur et d'une hardiesse admirable, tourne autour d'un noyau et est renfermé dans une tourelle hexagone qui lui est adossée. Au-dessus de la porte extérieure pratiquée au pied de la tourelle, on lit ces deux inscriptions en caractères gothiques :

1.re *Fait par P. de Brignac et Petronille de Robien, l'an* 1509.

2.e *J. de Robien et Gillette de la Guyonnais mirent la première pierre.*

La famille de Brignac existe encore : elle est ancienne et n'est pas dépourvue d'illustration. Un Jean de Brignac, chevalier, fut tué à la bataille de Poitiers en 1356.

En 1502, Pierre de Brignac, celui même mentionné dans l'inscription ci-dessus, était abbé de Saint-Gildas de Rhuis, et en 1505, fut élu abbé de l'abbaye de Saint-Sauveur de Rédon.

En 1514, Renaud de Brignac était premier maître d'hôtel de la reine Anne de Bretagne.

Quoique la tour de Brignac soit un édifice d'une grande force et d'une solidité qui surpasse de beaucoup toutes nos constructions modernes, on doit moins la considérer comme un ouvrage de fortification que comme un insigne de noblesse. Le château de Brignac ne fut jamais comme celui d'Elven un véritable château fort ; mais long-temps après l'ex-

tinction des guerres féodales, les possesseurs de fiefs conservèrent l'usage d'ajouter des tours à leurs demeures comme une prérogative spéciale, comme un emblême de supériorité qui annonçait que là était la demeure du seigneur du lieu.

Nous avons déjà dit que les premiers manoirs seigneuriaux en France furent de fortes tours isolées. La nécessité de se loger dans ces espèces de citadelles fut consacrée par un long usage, devint une prérogative exclusive de la noblesse, et *habiter une tour*, *posséder une tour*, en devint une sorte de preuve. C'est pour cette raison que même long-temps après qu'il ne fut plus nécessaire de se renfermer dans ces massifs et sombres édifices, lorsque la puissance particulière des seigneurs fut abattue et qu'il ne leur resta plus que des droits honorifiques, ils conservèrent l'usage d'avoir à leurs châteaux une ou plusieurs tours comme signes de l'antique illustration de leurs familles. Nous voyons très-fréquemment en Bretagne, où la noblesse en général était peu fortunée, des manoirs ou habitations de gentilshommes dont l'humble et rustique architecture ne diffère guère de celle d'une chaumière, mais à l'un des angles ou contre la porte d'entrée est *une tour* que le propriétaire indigent conserve avec vénération comme une marque glorieuse des anciens services et des exploits de ses aïeux.

Ceux qui, plus opulens, voulurent dans leurs châteaux étaler tout le luxe de l'architecture italienne introduite en France au seizième siècle, y ajoutèrent toutefois les vieilles tours françaises, emblême d'un pouvoir dont il ne restait plus que l'ombre, mais dont on aimait à conserver le souvenir.

Lorsque toutes les traces de la féodalité furent effacées sous Louis XIII, et que des innovations étrangères remplacèrent les usages nationaux, les coutumes de notre vieille France, on abandonna celle de bâtir des tours. Dès lors, les châteaux prirent un aspect bien différent. Rien ne les distingua plus des maisons ordinaires. Un luxe frivole y fut substitué partout aux insignes chevaleresques; des galeries, d'élégans portiques, des péristyles, des colonnades, parurent à la place des remparts, des tours et des courtines. Mais ces fastueux édifices modernes, que disent-ils, que rappellent-ils? — Rien. Sont-ils habités par le publicain enrichi ou par le guerrier dont le sang a coulé dans vingt batailles pour défendre le Roi et la patrie? — On l'ignore, nul indice ne le fait reconnaître. Autrefois la vieille tour seigneuriale ne laissait aucun doute à cet égard, le voyageur lisait sur ses créneaux antiques : *Ici est la demeure des preux.*

Je pris congé de M. Desforges le 6 Mai. Entre Brignac et Ploërmel, la contrée reprenait un aspect sauvage et désert; elle est presqu'inculte, très-montagneuse, et la contexture géologique du sol me sembla remarquable. C'est un terrain schisteux : mais le schiste siliceux qui le compose est d'une couleur violette ou plutôt lie de vin, qui donne au paysage une teinte des plus singulières.

J'arrivai d'assez bonne heure à Ploërmel; cette ville est ancienne, mais à en juger par le peu qui reste de ses fortifications, elle ne fut jamais bien forte.

Ce fut sous ses murailles qu'en 1343 le roi d'Angleterre fut sur le point d'essuyer une défaite qui eût épargné bien des maux à la patrie, si le Roi de France eût eu pour ses ennemis moins d'humanité. Edouard III,

était descendu en Bretagne à la tête de troupes nombreuses et menaçait de marcher de là droit sur Paris. Mais Philippe de Valois ne lui en donna pas le temps : il marcha lui-même au-devant de lui à la tête de l'armée française et l'atteignit à Ploërmel. Ses dispositions furent si bien prises, qu'il cerna les Anglais de toutes parts avant qu'ils pussent s'en douter. Ceux-ci se voyant enveloppés par des forces supérieures, se repentirent de s'être avancés si loin ; mais il n'était plus temps de reculer. Edouard demanda une trève. Déjà précédemment, dans une circonstance analogue, il en avait obtenu une qu'il avait violée peu après. Philippe eut cette fois encore la générosité de lui accorder sa demande et de le laisser se retirer tranquillement, lorsqu'il eût pu accabler aisément celui qui fut son plus grand ennemi personnel et le plus grand ennemi de son royaume. Cette condescendance fatale fut la source des calamités qui désolèrent ensuite la France pendant près d'un siècle. Ménager des ennemis dangereux, est une grande faute politique.

45. On voyait autrefois dans l'église des Carmes, à Ploërmel, deux très-beaux mausolées en marbre ; c'étaient ceux des ducs de Bretagne, Jean II et Jean III. Ils étaient en forme de sarcophages entourés d'une colonnade soutenant des arcades gothiques. Sur le dessus étaient les statues couchées des deux ducs, revêtus de leurs armures. Sur le premier de ces tombeaux on lisait cette épitaphe, en caractères gothiques.

Cy gist Jehan iadis duc de Bretaigne, qui trespassa à Lyon sur le Rhosne, le ieudy es octaves de la feste de Saint Martin d'hyver l'an 1305.

L'épitaphe du second tombeau était ainsi conçue :

Cy gist Jehan iadis duc de Bretaigne, vicomte

de Limoges, qui décéda à Caen en Normandie en 1341 le dernier jour d'Avril.

Au seizième siècle on mit sur ces monumens, les inscriptions suivantes, en vers curieux pour leur style, les voici :

JEAN II.

Passant tu vois ici les tombeaux magnifiques
De deux et souverains ducs des peuples Armoriques
Princes lorsqu'ils vivaient puissans et valeureux
Issus du sang royal des vieux comtes de Dreux.
Le premier assista Saint Louis Roi de France
Aux guerres d'outremer contre la mécreance
De la race Ottomane, et fut au Mont Carmel
D'où les Carmes premiers vindrent à Ploërmel
Ammenés par ce bon et dévot prince
Desireux d'establir cet ordre en la province,
Et après qu'il les eût logés commodément
En ce couvent par lui bâti superbement,
Au voyage qu'il fit à Lyon sur le Rhône
Où Clément V reçut la papale couronne,
Là par un grand malheur ce bon duc trespassa
Par la chûte d'un mur, qui tou son corps froissa.

JEAN III.

L'autre de qui tu vois l'effigie marberine
Portant un écusson semé de maint hermine
C'est Jean tiers de ce nom et fils du duc Artus
Et qui sage, unissant les royales vertus
Et la dévotion de son ayeul et père
Fut plein d'un saint amour pour ce monastère.
En retournant de flandres où contre les Anglois
L'avait mené le Roi Philippe de Valois
Il se vit investi d'une âpre maladie
Qui le fit trespasser à Caën en Normandie.
Ici près son ayeul sont inhumés ses os;
Son ame vive au ciel en éternel repos.

L'église des carmes ayant été détruite, les monumens de Jean II et de Jean III furent brisés, mais les statues de ces princes ayant échappées au vandalisme, le préfet du Morbihan les a récemment fait restaurer et replacer toutes deux sur un sarcophage commun en marbre noir, surmonté d'une urne funèbre. Ce monument est de mauvais goût; on aurait pu faire beaucoup mieux. Une inscription nous apprend que ce fut en 1823 et par les soins des autorités départementales qu'il a été rétabli; elle se termine par cette phrase : *Dans tous les temps la fidélité Bretonne rendit hommage à ses souverains.*

Les statues des deux ducs sont en marbre blanc, de grandeur naturelle, ont, selon le style du temps, la tête nue et les mains jointes.

L'armure dont est revêtu Jean II est semblable à celle que nous avons figurée dans le frontispice, qui représente le duc Pierre de Dreux. C'est un haubert avec tous ses accessoires; le chapperon en est rabattu sur les épaules. Mais déjà on remarque, dans cette armure, un léger changement, précurseur de celui qui s'opéra en totalité dans l'équipement militaire au quatorzième siècle; on voit qu'outre ses chausses de mailles, Jean II a les jambes garanties par des bottines de fer plein que l'on nommait *Grèves.*

Son écu, blasonné d'hermines, et son épée sont suspendus à son côté gauche.

Ce prince se signala par plusieurs exploits guerriers; il avait été en Syrie combattre les infidèles, et ayant visité dans ce pays le couvent des moines du Mont Carmel, il fut si édifié de la dévotion de ces religieux, qu'il voulut en emmener quelques uns dans ses

états afin d'y propager leur ordre. Il les établit à Ploërmel, dans le couvent qu'il fonda pour eux et où il fut enterré.

Ce prince termina ses jours d'une manière bien malheureuse : Bertrand de Goth, archevêque de Bordeaux, venait d'être élu pape sous le nom de Clément V, il voulut être couronné à Lyon, le Roi de France et les plus grands seigneurs du royaume se rendirent dans cette ville pour honorer de leur présence cette cérémonie auguste. Elle venait d'être terminée, et le cortège reconduisait le souverain pontife à son palais, lorsqu'un vieux mur, surchargé d'une foule de spectateurs, s'écroula au moment où il passait. Le duc de Bretagne, qui tenait les rênes de son cheval, fut écrasé sous les décombres, le comte de Valois blessé grièvement et le pape lui-même fut renversé. Jean n'expira pas sur le champ, il languit encore quatre jours dans les plus cruelles souffrances et expira le 14 Novembre 1305.

La statue de Jean III le représente pareillement couvert de son armure, à l'exception de la tête qui est ornée d'un diadême de pierreries. Il porte un haubert de maille par-dessus lequel est sa cotte d'armes ; mais ici ce vêtement diffère de celui qu'on voit à la statue de Jean II ; au lieu d'être long et flottant il est étroit et serré ; il est blasonné d'hermines. Au lieu des chausses de mailles usitées au treizième siècle, Jean III porte des *cuissarts*, *des genouillères* et *des grèves* en plaques de fer, le dessus du pied seulement est recouvert de mailles. Son épée et son écu semé d'hermines, sont suspendus à sa gauche. Il porte à droite le poignard ou dague appelé *miséricorde*, et qui servait à achever l'ennemi qu'on avait renversé par terre, à moins qu'il ne criât *merci* ou *miséricorde* pour demander quartier.

Jean III, après avoir fidèlement et vaillamment secondé Philippe de Valois dans ses expéditions contre les Flamands, mourut à Caen, en revenant dans ses états, en 1341.

Ces deux statues sont assez bien exécutées pour le temps, et d'un dessin moins barbare que ne le sont ordinairement les monumens de sculpture du quatorzième siècle.

Les environs de Ploërmel, variés de bocages de chênes, de hêtres et de châtaigners, coupés par des prairies arrosées de ruisseaux d'eau vive et limpide, offrent à l'observateur un site aussi riant que pittoresque. Mais en suivant la route qui conduit à Josselin, lorsque j'eus parcouru environ trois quarts de lieue, je vis la scène changer subitement d'aspect; le paysage se dépouilla et d'arbres et de verdure pour ne plus offrir à mes regards que la morne et silencieuse étendue d'une vaste lande couverte de bruyère, dont la teinte sombre et uniforme s'étendant à perte de vue, semblable à un crêpe funèbre, semblait voiler la contrée.

46. Cette lande, c'était celle de *mi-voie :* bientôt j'aperçus, sur un de ses points les plus élevés, la longue aiguille d'un obélisque qui semblait s'élancer vers les cieux. Je tressaillis d'émotion en devinant que ce monument était celui du *combat des trente*, et je me hatai d'en approcher.

Ce combat de trente Bretons contre un nombre égal d'ennemis, célébré dans toutes les annales de Bretagne, chanté par tous les trouverres de cette province, est une action connue aujourd'hui de tout le monde jusque dans ses moindres détails, cependant nous croyons nécessaires de la rapporter sommairement ici.

L'an 1351, pendant une des trèves qui suspendirent de temps en temps l'effusion du sang humain, lors de la longue guerre que fit Charles de Blois au comte de Montfort, son compétiteur, pour la possession du duché de Bretagne ; pendant une de ces trèves dis-je, les Anglais auxiliaires du parti de Montfort, occupaient la ville de Ploërmel, sous le commandement d'un chevalier que les anciennes chroniques appellent Bembro ou Brembro, mais que je crois être un Pembrock, dont le nom est défiguré par une de ces altérations de noms propres, si communes dans nos vieux auteurs.

D'une autre part, Robert de Beaumanoir, maréchal de Bretagne, commandait dans Josselin pour Charles de Blois. Malgré la suspension d'armes, les Anglais de la garnison de Ploërmel, peu soucieux de l'observation de la trève, faisaient de fréquentes excursions dans les campagnes du territoire de Josselin, détroussant les voyageurs, pillant les pauvres paysans et enlevant leurs bestiaux.

Quelques-uns de ces malheureux se rendirent au château de Josselin, et se jettant aux pieds de Beaumanoir, implorèrent sa protection contre les maux que leurs faisaient éprouver les Anglais au mépris du droit des gens et de la foi des traités. Le noble guerrier accueillit leurs plaintes, les consola, et leur promit une prompte réparation de leurs griefs. Il se rendit incontinent à Ploërmel, là il reprocha à Brembro sa déloyauté et ses infractions à la trève : celui-ci répondit au maréchal avec une insolence qui l'offensa, il s'ensuivit naturellement une vive altercation dont le résultat fut un défi de se combattre au nombre de trente contre trente de part et d'autre.

En apprenant ce défi, tous les gentilshommes de la garnison de Josselin briguèrent l'honneur de faire partie des trente combattans, et Beaumanoir fut embarrassé relativement à la préférence. Tous par leur valeur avaient un droit égal d'être élus, et le maréchal craignait d'humilier, par un refus, ceux qu'il ne pourrait comprendre au nombre de ses compagnons d'armes; il fallut pourtant choisir. Tous les historiens de Bretagne nous ont transmis les noms de ces trente preux; ils varient pourtant à l'égard de trois ou quatre.

Brembro * de son côté éprouva un embarras d'un autre genre. Il ne put trouver dans sa garnison assez d'Anglais pour compléter le nombre de trente. Il fut obligé, pour y atteindre, de prendre des Flamands auxiliaires et même des Bretons du parti de Montfort.

Au jour fixé pour le combat (le 27 mars 1351) les champions des deux partis, armés de toutes pièces, montèrent à cheval et se rendirent au lieu désigné pour l'action. C'était près d'un gros chêne situé ou milieu d'une lande et nommé le chêne de mi-voie; parce qu'il était juste à moitié chemin de Josselin à Ploërmel.

Arrivés en ce lieu, les combattans mirent pied à terre, et avant d'en venir au mains il y eut un pourparler. Brembro, qui avait fait ses réflexions, représenta à Beaumanoir qu'ils s'étaient engagés trop légèrement pour en venir à une pareille action, vu l'état de trève où étaient leurs princes respectifs; que par conséquent il était à propos de leur demander

* Nous lui conservons ce nom, tout défiguré qu'il soit, parce qu'il est plus connu.

leur autorisation pour vider leur différend les armes à la main. Il proposa donc de s'abstenir de toute hostilité jusqu'à ce qu'ils eussent obtenu ce consentement.

Beaumanoir et ses Bretons, impatiens de combattre, ne voulurent consentir à aucun délai et rejetèrent absolument la proposition de Brembro. Celui-ci voyant l'ardeur impatiente qui animait ses adversaires, y opposa l'imperturbable et froid courage qui fit triompher ses compatriotes aux fatales batailles de Potiers et de Crécy, malgré des forces ennemies bien supérieures. Il rangea ses compagnons sur une seule ligne de front, et les fit se serrer étroitement l'un contre l'autre, de manière à présenter l'aspect d'une muraille de fer hérissée de piques, fauchards, épées à deux mains, guisarmes, etc. Dans cette position il attendit l'attaque de ses ennemis.

Les Bretons, bouillans d'ardeur, s'avancèrent sans beaucoup d'ordre et se précipitèrent impétueusement sur cette redoutable ligne qu'ils cherchèrent, mais en vain, à entamer. Ils se fatiguèrent, se consumèrent en inutiles efforts, et deux des leurs, Pierre Poulart et Geoffroy de Mellon mordirent la poussière. Yves Chârruel, Caro de Bodegat et Tristan de Pestivien abattu par Brembro à coups de marteau d'armes, furent contraints de se rendre prisonniers.

La fortune semblait vouloir se déclarer pour les Anglais, mais la perte de cinq des siens n'intimida point Beaumanoir, il fit une courte harangue à sa troupe, l'exhorta à redoubler d'efforts, et une charge vigoureuse fit reculer les Anglais, sans toutefois parvenir à les rompre. On se battit avec un acharnement sans exemple jusqu'à ce qu'enfin les deux partis,

épuisés de fatigue et accablés par la chaleur, se séparèrent d'un commun accord pour se raffraîchir et reprendre haleine.

Cette courte suspension d'armes fut suivie d'un choc plus terrible que les premiers. Beaumanoir surtout y fit des prodiges de valeur, mais fut blessé, et la perte de son sang, jointe à la chaleur, lui causant une grande altération, il demanda à boire; ce fut alors que l'écuyer Geoffroy du Bois lui fit cette réponse si connue, *bois ton sang Beaumanoir et ta soif passera.* Le maréchal, très-affaibli, allait succomber et être fait prisonnier par Brembro, lorsque Alain de Keranrais porta à ce dernier un coup de lance dans la visière qui lui entra dans l'œil, pénétra jusque dans la cervelle et le renversa roide mort. Le trépas de Brembro rendit libre, d'après les usages d'alors, les trois Bretons Charruel, Bodegat et Pestivien qui étaient ses prisonniers; ils reprirent leurs rangs parmis leurs compatriotes. Les Anglais, déconcertés par la mort de leur chef, commençaient à s'ébranler, l'un deux, nommé Croquart, avanturier sans ayeux mais d'une grande bravoure, prit le commandement, leur cria de tenir ferme et de bien se resserrer l'un contre l'autre. Ils reformèrent leur ligne et disputèrent avec une nouvelle opiniâtreté, l'avantage de cette journée aux compagnons de Beaumanoir.

Guillaume de Montauban, écuyer Breton, voyant que le jour s'avançait et que malgré leurs efforts ses compatriotes ne pouvaient entamer la ligne que formaient les Anglais, s'avisa d'un stratagême qui eut un plein succès; se tirant à l'écart, il chaussa vîte ses éperons, monta sur son cheval et fit semblant de fuir, mais décrivant un circuit, il revint au galop sur les Anglais qu'il culbutta à coups de

maillet en les foulant aux pieds de son coursier. Leur rang une fois rompu, les Bretons l'enfoncèrent de toutes parts et achevèrent leur défaite en moins de rien.

Tel fut le combat des Trente; la valeur qu'y déployèrent les guerriers des deux partis, l'acharnement avec lequel la victoire y fut disputée, passèrent en proverbe, et dans la suite lorsqu'on voulait parler d'un combat opiniâtre, on disait, *on s'y battit comme au combat des Trente.*

Long-temps après, lorsque la fausse philosophie du dix-huitième siècle eut mis le scepticisme en vogue, et que Voltaire surtout eut accrédité la manie de tout révoquer en doute*, les beaux esprits d'alors crûrent devoir suivre son exemple et afficher l'incrédulité sur les faits historiques les mieux constatés de nos annales. Ces propagandistes ne voulaient point admettre que l'héroïsme eût pu exister dans des temps qu'ils appelaient barbares. La subtilité de leurs raisonnemens spécieux toujours dénués de bonne foi, comme de preuves, et digne de la sécheresse de leur ame, s'efforça long-temps, s'efforce même encore aujourd'hui, d'obscurcir la splendeur dont notre vieille France a brillé pendant tant de siècles. Vains efforts d'une secte impie, cette splendeur ne peut s'affaiblir, elle se réfléchit toujours avec éclat dans les cœurs vraiment français!

L'authenticité du combat des Trente fut donc, comme celle de tant d'autres actions glorieuses, fortement révoquée en doute et même absolument

* Voltaire, dans ses *Essais sur les mœurs et l'esprit des Nations*, nie, sans apporter aucune preuve, presque tous les faits glorieux de l'Histoire de France et même quelquefois jusqu'à l'existence de ses héros.

niée, surtout par M. de Pommereuil. Il appuie son opinion à cet égard, 1.° Sur ce qu'aucun historien anglais ne parle du combat des Trente. Selon nous leur silence sur ce sujet ne prouve rien; l'orgueil national et la partialité bien connue des écrivains anglais ont suffi pour les faire se taire sur un événement où leurs compatriotes furent humiliés.

2.° M. de Pommereuil allègue comme un argument victorieux que les historiens français contemporains et surtout Froissart gardent le même silence.

A cela je réponds que M. de Pommereuil est tombé dans une double erreur; d'abord Christine de Pisan, qui écrivit l'histoire de Charles V quelques années après le combat des Trente, parle de cette action comme d'une chose bien constatée, livre II, chap. XXVI, et cite un écuyer anglais qui s'y était trouvé. Ensuite Froissart lui-même en parle positivement, il dit même dans une de ses copies manuscrites, qu'étant à la cour de Charles V, il vit ce monarque dînant un jour avec plusieurs chevaliers renommés auxquels il avait fait l'honneur de les admettre à sa table, et que parmi eux il remarqua un chevalier breton nommé Yves Charruel qui avait été à la bataille des Trente. Son visage balafré et défiguré par de nombreuses cicatrices, dit le chroniqueur, montrait qu'il n'y avait pas besogné de main morte. Ceci est rapporté dans la nouvelle édition qui a été publiée depuis peu, des chroniques de Froissart.

Ce qui a induit M. de Pommereuil en erreur, au sujet de cet historien, c'est qu'il existe réellement une édition et même quelques copies manuscrites de ses chroniques dans lesquelles il n'est nullement fait mention de cette affaire des Trente et en voici la

raison : Froissart, chanoine de Valenciennes, affectionnait les Anglais et les préférait aux Français, parce qu'ils le payaient mieux et le récompensaient plus largement de ses travaux. Lors donc qu'il faisait faire une copie de ses chroniques pour quelque lord opulent d'Angleterre, il glissait rapidement sur les faits qui n'étaient point à l'avantage de cette nation ou même les passait absolument sous silence. Il agissait en sens inverse quand il écrivait pour un seigneur français. On peut se convaincre de ceci en comparant les diverses éditions ou les manuscrits qui nous sont restés des œuvres de cet historien si renommé, on y trouvera bien d'autres différences. M. de Pommereuil n'a donc bien certainement vu qu'une des éditions faites sur une copie destinée aux Anglais, où l'on ne parlait pas du combat des Trente.

Les noms des guerriers qui y ont combattu sont tous historiques, et appartiennent à des familles bien connues de la Bretagne, dont il existe même encore quelques descendans. Plusieurs d'entr'eux possèdent les titres qui prouvent que leurs ancêtres se sont signalés dans cette action célèbre.

Mais une autre preuve irrécusable de l'authenticité du combat des Trente est un poëme manuscrit et contemporain qui existe à la bibliothèque du Roi (n.° 7595 bis) et qui en donne le récit très-circonstancié. Ce précieux monument de la réalité d'un fait historique si remarquable était absolument inconnu lorsque le hasard nous le fit découvrir à M. de Penhouet et moi. Je l'ai le premier fait connaître au public en le faisant imprimer à Brest en 1819.

Plusieurs personnes qui l'ont vu depuis entr'autres M. le comte Daru, auteur d'une nouvelle histoire de Bretagne, prétendent que ce poëme ne prouve

rien de concluant parce qu'il ne porte point de date et demandent sur quelle autorité j'affirme qu'il est contemporain de l'événement ?

Voici ce que je réponds à l'observation de M. Daru.

Dès mon début dans la carrière de l'étude de l'histoire et des antiquités de notre patrie, je me suis convaincu que pour la parcourir avec quelque succès et ne pas tomber dans les plus étranges bévues, la première chose à faire était d'acquérir une parfaite connaissance de la langue et du caractère de l'écriture française de tous les âges, afin que la lecture et l'intelligence des inscriptions, chartes et chroniques manuscrites me devînt familière. *

Cette écriture, ce langage ont éprouvé successivement tant de changemens qu'on peut dire que sous ce rapport chaque siècle a son style particulier et un caractère qui lui appartient. Effectivement, le caractère et l'écriture du temps de Philippe Auguste, par exemple, ne sont point ceux du temps de Saint Louis et ceux du temps de Saint Louis ne se retrouvent plus sous Charles V, etc. Qu'on parcoure les manuscrits de ces différentes époques et l'on verra que chacun d'eux offre une écriture et un style différens. Qu'on lise les Mémoires de Villehardoüin, de Joinville, de Froissart, de Monstrelet, etc., et on s'assurera que de siècle en siècle le langage a varié de même que l'écriture.

Chaque siècle a donc sous ces deux rapports un aspect, ou si l'on veut, un cachet qui lui est particulier et qui est assez remarquable pour que qui-

* Faute de cette connaissance on tombe dans les plus absurdes erreurs, et quiconque ne les possède pas, ne doit pas prétendre d'écrire sur les antiquités.

conque a l'habitude de la lecture des anciens manuscrits puisse le saisir aisément et reconnaître par la seule inspection du caractère d'écriture ou par le style du langage à quelle époque il faut rapporter tel ou tel ouvrage.

J'ai tâché d'acquérir cette habitude indispensable pour quiconque veut étudier avec fruit les antiquités françaises. D. Mabillon et les savans auteurs du traité de diplomatique m'ont efficacement guidé dans cette étude aride et souvent difficile. Le nombre de manuscrits, d'insriptions lapidaires ou numismatiques que j'ai examinés et déchiffrés est considérable, et je crois pouvoir aujourd'hui sans le secours précis d'une date pouvoir en fixer les époques au moins à quelques années près.

C'est d'après cela que j'ai d'abord cru reconnaître que le poëme manuscrit de la bibliothèque royale relatif au combat des Trente, avait été composé peu de temps après l'événement même, c'est-à-dire, dans les premières années du règne de Charles V. Et je m'en rapporte volontiers à cet égard au jugement de ceux qui ont une connaissance parfaite de la paléographie française, persuadé qu'ils seront de mon sentiment.

Ensuite, tout antiquaire exercé reconnaîtra dans la description des armures et des armes dont le poëme fait mention, celles qui furent surtout usitées dans les cinquante dernières années du quatorzième siècle, surtout le fauchard et le branc d'acier dont on ne se servait plus, au suivant.

Tels sont les indices sur lesquels j'ai cru pouvoir fixer le temps où fut composé le poëme du combat des Trente. Je crois qu'ils peuvent être considérés

comme certains. Dans ces derniers temps, ce combat a été l'objet d'une controverse d'un autre genre; parmi ceux qui ont écrit récemment sur son sujet, les uns veulent que les champions aient combattu à cheval, d'autres, conformément à tous les documens historiques, maintiennent qu'ils combattirent à pied.

Nous croyons devoir discuter ici cette question pour fixer l'opinion d'une manière invariable sur un fait aussi remarquable de l'histoire de Bretagne.

Une ignorance absolue des usages de la guerre et des armes dont on se servait au quatorzième siècle, ou la plus insigne mauvaise foi, a pu seule causer l'erreur qu'ont cherché à accréditer ceux qui prétendent que l'ont combattit à cheval. Il est certain qu'on se battit à pied : tous les historiens sont d'accord à cet égard.

La première preuve que nous citerons à l'appui de leur opinion, qui est aussi la nôtre, est le stratagême employé par Guillaume de Montauban; stratagême sans lequel il est douteux que les Bretons eussent remporté dans cette action un avantage décisif.

M. DE PENHOUET *, qui est du nombre de ceux qui prétendent que l'on combattit à cheval, dit que le sentiment contraire n'est fondé que sur une gravure de l'histoire de Bretagne de D. Morice qui représente le combat des Trente et où l'on voit tous les guerriers à pied et l'écuyer Montauban montant seul à cheval.

Si nous n'avions effectivement d'autre preuve à fournir que cette estampe, nous convenons qu'elle ne serait guère concluante, mais si M. DE PENHOUET

* Voyez dans le *Lycée armoricain* une notice de cet auteur sur le combat des Trente.

a lu d'Argentré qui écrivait près de deux siècles avant D. Morice, il aura vu que cet auteur dit, chapitre 225, pag. 439, où il parle du combat en question : « J'ay veu un petit romand de ce combat fait en » mouuaise rithme*, dès le temps connue il est à » croire, qui semble vouloir dire qu'ils combattirent » à cheual, *qui n'est chose véritable*; aussi n'y » estaient les armes pas propres, d'un faulchart » et d'un maillet. »

Dom Lobineau, dans sa première édition de l'Histoire de Bretagne, décrivant le combat des Trente; dit positivement : « on en vînt aux mains » *à pied*, et les combattans se portèrent de si rudes » coups que le feu sortait de leurs armes. » (Hist. de Bretagne, par D. Lobineau, pag. 344, tom. 1, édit. de 1707.)

M. de Penhouet et ses adhérens prétendent que le manuscrit de la bibliothèque du Roi prouve d'une manière irrécusable qu'on se battit à cheval, par ce vers du commencement qui dit :

« Et de côté et d'autre, tous à cheval seront. »

Nous allons démontrer qu'il ne prouve rien du tout sous ce point de vue.

Que l'on prenne le poëme du M. S. dont il s'agit, et que l'on fasse attention au passage où se trouve

* Nous ignorons quel est ce roman ou poëme vu jadis par d'Argentré. Est-ce le même que celui que nous avons découvert à la bibliothèque royale, en est-ce un autre ? Nous sommes certains qu'il en a été composé plusieurs sur le sujet du combat des Trente, sous le règne de Charles V et surtout sous celui de Charles VI, qui était admirateur enthousiaste des chevaliers Bretons. Nous savons qu'un de ces poëmes existe dans la bibliothèque de la ville de Rennes; mais l'ignorance et l'incurie l'y ont fait égarer. Il est probable que c'est de celui-là que d'Argentré a eu connaissance.

le vers dont M. DE PENHOUET étaye son opinion, on verra qu'il se trouve au moment du défi fait par Beaumanoir à Brembro; c'est lorsque ces deux chevaliers viennent de convenir qu'ils combattront trente contre trente à lieu et jour fixé, qu'ils disent que ce jour *ils monteront à cheval*. Eh ! sans doute, ils y montèrent pour se rendre au lieu du combat. Il est bien certain que des chevaliers qui avaient de part et d'autre une lieue et demie à faire, armés de pied en cap pour se rendre sur le terrain, n'ont pas fait ce trajet à pied pour arriver au rendez-vous, déjà accablés de fatigue et excédés du poids de leurs armures avant même d'avoir tiré l'épée du fourreau. Ils se rendirent donc à cheval au chêne de mi-voie; mais arrivés là, je soutiens qu'ils mirent pied à terre et qu'ils combattirent *à pied*.

Et s'il en était autrement, comment expliquerait-on donc ces vers du même poëme, dont M. DE PENHOUET se garde bien de dire un seul mot parce qu'ils condamnent son sentiment de la manière la plus évidente? c'est lorsqu'il est question de la ruse de guerre de Montauban :

De Montauban Guillaume le preux et l'alosé,
De l'estour est yssu et les a regardés,
Grant courage lui prînt, le cueur lui est enflé,
Et jure Jhescrit, qui en croix fut penez,
S'il fut sur un cheval bien monté à son gré,
Trestous les despartit à honte et avieultez.
Bons esperons tranchans lors caucha en ses pieds,
Monta sur un cheval qui fust de grant fierté,
Et lors prînt une lance dont le fer fust carré, etc.

C'est-à-dire en langage moderne :

« Le preux Guillaume de Montauban est sorti de
» la mêlée, et regardant les ennemis; il sentit son
» cœur se gonfler de courage, jurant par Jésus-Christ,

» qui souffrit en croix, que s'il était bien à son gré
» monté sur un cheval, il les mettrait tous en
» déroute (les anglais). Lors il chaussa de bons
» éperons tranchans, *monta sur un cheval* plein de
» feu et prit une lance à fer carré*, etc. ».

Montauban souhaite d'être à cheval,

« S'il fust sur un cheval bien monté à son gré, »

il n'y était donc pas auparavant puisqu'il forme ce souhait.

« Bons esperons tranchans lors caucha en ses pieds, »

Il n'avait donc pas d'éperons auparavant, preuve qu'il se battait à pied, cas dans lequel cet instrument eût été fort gênant, surtout avec la longueur démesurée qu'avaient les éperons du quatorzième siècle.

Enfin

« Monta sur un cheval qui fust de grant fierté. »

Il était donc *à pied*, puisqu'on dit qu'*il monta à cheval*. Comment avec des témoignages si convaincans a-t-on jamais pu franchement soutenir le contraire? Dans toutes les discussions sur un point obscur de l'histoire, un auteur doit montrer de la bonne foi et citer loyalement le pour et le contre, si non, il est indigne du noble caractère d'historien et ses écrits ne méritent aucune confiance.

Voici encore un témoignage authentique qui affirme mon opinion sur le sujet dont il s'agit; c'est le passage suivant d'un beau manuscrit de Froissart provenant de la bibliothèque du prince de Soubise, il dit :

* A fer pyramidal à quatre pans, de même que celui des flèches appelées carreaux.

« Quand le jour fut venu, les trente compaignons » de Brandebourg (Bembro) ouïrent la messe, puis » se firent armer, et s'en allèrent en la place de » terre là où la bataille devais estre, et *descendirent* » *tous à pied* et deffendirent à tous ceux qui là » estoient que nul ne s'entremist d'eulx pour chose ni » pour meschef que il veit avoir à ses compaignons, » et aussi firent les compaignons à monseigneur » Robert de Beaumanoir. Cils trente compaignons » que nous appellerons Anglais, attendirent long- » temps les autres que nous appellerons Français. » Qand les trente Français fûrent venus, *ils descen-* » *dirent à pied* et firent à leurs compaignons le » commandement dessusdict ». — Suit le récit du combat qui est conforme à ce que nous en avons dit ci-dessus.

Enfin, s'il était nécessaire d'ajouter encore quelque preuve à l'appui de celles que nous venons de produire pour démontrer que le combat des Trente se fit à pied, nous dirions, comme d'Argentré, que la plupart des armes dont les champions se servirent dans cette occasion, le maillet de fer, le fauchart et le branc d'acier, ne pouvant se manier qu'à deux mains, il était impossible de s'en servir à cheval où l'une des mains est nécessaire pour diriger la bride.

Revenons au monument érigé sur le lieu même du combat. Déjà, très-anciennement à la place où était le chêne de mi-voie, abattu lors des troubles de la ligue, on avait élevé une croix sur la base de laquelle on lisait cette inscription :

A la mémoire perpétuelle
de la bataille des Trente, que M.gr le mareschal
de Beaumanoir a gaignée en ce lieu
le XXVII Mars l'an MCCCL (vieux style).

Cette croix a été renversée à la révolution. Le monument actuel, érigé à la place, consiste en un obélisque de granit d'une forme simple mais élégante et très-élevé. Sur l'une de ses faces est incrustée une table de marbre sur laquelle est gravée l'inscription suivante, que nous avons copiée figurativement.

VIVE LE ROI LONG-TEMPS

LES BOURBONS TOUJOURS !

Ici le 27 Mars 1351, trente Bretons, dont les noms suivent, combattirent pour la défense du pauvre, du laboureur, de l'artisan, et vainquirent des étrangers que de funestes divisions avaient amenés sur le sol de la patrie.

POSTÉRITÉ BRETONNE IMITEZ VOS ANCÊTRES.

Robert de Beaumanoir,
Le Sire de Tinteniac,
Guy de Rochefort,
Yves Charruel,
Robin Raguenel,
Huon de Saint-Yvon,
Caro de Bodegat,
Geoffroy du Bois,
Olivier Arrel,
Jean Rousselet,
Guillaume de Montauban,
Alain de Tinteniac,
Tristan de Pestivien,
Alain de Keranrais,
Olivier de Keranrais,
Louis Goyon,
N. . . Fontenay,
N. . . Fontenay,
Huguet Trapus,
Geoffroy de la Roche,
Geoffroy Poulart,
Maurice de Tronguidy,
Guyon de Pontblanc,
Maurice du Parc,
Geoffroy de Beaucorps,
Geoffroy de Mellon,
Jean de Serent,
Guillaume de la Lande,
Olivier de Monteville,
Simon Richard.

Sous le règne de LOUIS XVIII,
Roi de France et de Navarre,
le 11 *Juillet* 1819.

La première pierre de ce monument a été posée par le comte DE COUTARD, *lieutenant-général commandant la* 13.e *division militaire;* A.in-J.in-B.te-L.s-M.ie DE CHAZELLES, *baron de Lunac, officier de l'ordre royal de la légion d'honneur, préfet du département du Morbihan, et* J.n-F.ois-M.ie PIOU, *ingénieur en chef au corps royal des ponts et chaussées;*

et bénite

par Pierre-Ferdinand DE BAUSSET-ROQUEFORT, *Evêque de Vannes.*

Cet obélisque est au centre d'une étoile formée par des allées plantées de pins et de cyprès. Auprès est une chaumière où l'on a établi un vieux militaire gardien de ce monument.

Après avoir parcouru cette bruyère de *mi-voie*, jadis arrosée de la sueur et du sang des preux, après avoir salué le monument qui transmettra aux siècles à venir la mémoire de leurs noms et de leur vaillance, je continuai à m'avancer vers Josselin où j'avais à voir le tombeau du connétable de Clisson et le château qu'habita long-temps et où mourut ce célèbre guerrier. Bientôt les pointes gothiques des flèches qui surmontent ses tours nombreuses, ses combles et ses hautes cheminées se présentèrent à mes regards, s'élevant au-dessus des arbres qui bordent le cours de la rivière d'Oust. Bientôt je pus contempler de près ce superbe édifice qui, malgré l'état de dégradation auquel on l'abandonne, offre

encore un bel ensemble et montre dans ses détails un exemple étonnant de la délicatesse et de la variété des ornemens multipliés de l'architecture gothique-arabe.

47. Le château de Josselin fut fondé en 1008 par Guthenoc, vicomte de Porhoët, de Rohan et de Guemené; mais en 1167, Henry II, roi d'Angleterre, le prit et le rasa de fond en comble. Il fut rebâti tel que nous le voyons aujourd'hui au commencement du quatorzième siècle et Marguerite de Rohan l'ayant apporté en dot au connétable de Clisson son époux, ce seigneur y ajouta en 1390 plusieurs fortifications et surtout un donjon formidable. En 1599 après la réduction de la Bretagne sous l'obéissance de Henri IV, ce monarque ordonna de démanteler le château de Josselin ainsi que beaucoup d'autres forteresses de Bretagne, qui eûssent pu redevenir en cas de nouvelles dissentions intestines, des points de rassemblemens et de résistance contre l'autorité souveraine. Le donjon érigé par Clisson fut tout-à-fait démoli, le reste de l'édifice existe encore à-peu-près. Le principal corps de logis est bien entier et l'on admire sa façade du côté de la grande cour. Toute la délicatesse, toute la richesse d'ornement dont est susceptible l'architecture gothique, y sont déployées avec magnificence. On remarque les balustrades des croisées formées par de grandes lettres découpées à jour et composant les mots *à plus*, *à plus*, devise de la maison de Rohan.

Le côté extérieur de ce corps de logis, où l'on montre encore la chambre où mourut Clisson, donne sur la rivière d'Oust. Il est flanqué de tours et ses murs sont surmontés d'une galerie saillante à créneaux et machicoulis.

48. Olivier de Clisson qui, dans les dernières années de sa vie surtout, préférait le séjour de Josselin à celui de son château de Clisson situé dans la Vendée, y mourut à l'âge de 73 ans, le 23 Avril 1407. Cet illustre guerrier fut enterré dans l'église de N. D. de Josselin, où un mausolée magnifique lui fut érigé. On peut voir dans la grande histoire de Bretagne, de D. Morice, une gravure qui représente très-fidèlement ce monument. Il fut renversé à l'odieuse époque de la violation des tombeaux; il n'en reste que des débris qui pourtant sont encore précieux et que je m'empressai de visiter.

Je vis d'abord dans le bas côté à droite de l'église, l'énorme table de marbre noir qui formait le dessus du sarcophage, et autour de laquelle est écrite, en caractères gothiques quarrés, l'inscription suivante qu'aucun auteur n'a jusqu'ici rapportée avec exactitude.

Chi gist noble et puissant Seigneur Monseigneur OLIVIER DE CLISSON, *jadis Connestable de France, Seigneur de Clisson, de Porhouet, de Belleville et de la Garnache, qui trespassa en Apvril le jour Saint Jorge l'an* MCCCC *et* VII. *Priez Dieu pour son ame, Amen.*

Sur cette table de marbre noir étaient placées les statues couchées et en marbre blanc, du connétable et de Marguerite de Rohan, sa femme, enterrée à côté de lui. Ces deux statues, grandes comme nature, existent encore et ont été déposées provisoirement dans la sacristie de l'église, mais elles sont extrêmement mutilées.

Clisson est représenté armé de toutes pièces, excepté la tête. Par-dessus sa cuirasse il porte une cotte d'armes ample et flottante, mais bien plus courte que celle que l'on portait un siècle avant (voyez dans notre frontispice, l'armure de Pierre de Dreux);

elle laisse même apercevoir par le bas une partie du haubergeon ou chemisette de mailles que l'on mettait encore souvent sous la cuirasse. Son épée est suspendue à son côté par un baudrier à demi déceint, ce qui, suivant le sentiment de quelques antiquaires, signifie que le chevalier est mort naturellement et dans son lit, tandis que ceux qui perdaient la vie sur un champ de bataille étaient représentés avec l'épée ceinte ou même nue à côté d'eux. Si cette opinion est vraie dans beaucoup de cas (tels par exemple que celui-ci), nous nous sommes assurés d'ailleurs qu'elle souffrait de nombreuses exceptions.

Les brassards, les cuissarts et les grèves que porte ici Clisson, ont peu de lames articulées, ce qui les rendait plus solides mais ôtait de la facilité au jeu de ces pièces d'armure, qui n'étaient pas encore, à cette époque, aussi perfectionnées qu'elles le furent vers la fin du siècle suivant.

La statue de Marguerite de Rohan nous offre un exemple du costume des dames du 14.e siècle, ses cheveux sont tressés, et ces tresses, partagées sur les côtés, sont retenues à droite et à gauche dans un réseau orné de perles. La coiffure quarrée qu'elle porte par-dessus s'appelait *escoffion*. Sur sa longue robe ou *cotte hardie*, elle est vêtue d'un *surcot* fourré d'hermines et dont les manches sont longues et serrées.

Quelque mutilées que soient les statues de Clisson et de son épouse, elles pourraient être restaurées à peu de frais et elles devraient l'être. Le tombeau d'un héros qui a rendu de si grands services à la France, du frère d'armes et du successeur de Du Guesclin, doit être relevé; c'est le vœu que tous les vrais Bretons portent aux pieds du trône, et le Roi de France

ne peut oublier que cette couronne qui ceint aujourd'hui son auguste front, fut raffermie sur la tête de ses ayeux par l'épée victorieuse du connétable de Clisson. En contemplant la froide image de ce célèbre chevalier, on songe qu'il semble que la Bretagne soit depuis des siècles en possession du droit héréditaire de sauver la monarchie françaises aux époques les plus critiques, et de défendre nos Rois quand la fortune les abandonne. *

M. le préfet du Morbihan a fait faire des fouilles dans l'emplacement qu'occupait dans le principe le mausolée de Clisson. On y retrouva quelques ossemens et quelques débris d'étoffe de soie verte, mêlée de broderies d'or, provenant des vêtemens de Marguerite de Rohan. Mais d'après ce que m'a rapporté un habitant de Josselin, ce tombeau avait déjà été fouillé en 1793, et on y avait retrouvé toutes les pièces de l'armure du connétable qui avait voulu être enterré revêtu de toutes ses armes. Ces intéressans objets d'antiquité ont été dispersés et perdus.

Olivier de Clisson naquit en 1336, au château de Clisson, dans l'ancien pays de Retz (Vendée). Jeanne de Belleville, sa mère, par esprit de ressentiment et de vengeance, lui fit malgré lui, dès sa première jeunesse, embrasser le parti du comte de Montfort soutenu, comme on le sait, par les Anglais, dans sa longue querelle avec Charles de Blois. Ce fut donc sous la bannière d'Angleterre que Clisson fit ses premières armes. Il donna dès lors des preuves de cette bravoure à toute épreuve et de cette fermeté

* Du Guesclin, Clisson, Richemont, Lohéac, Rostrenen, Coëtivy, Tanguy du Châtel, etc., étaient Bretons; les trois premiers furent connétables; sans eux que fut devenue la France? les léopards d'Angleterre y eussent depuis long-temps remplacé les fleurs de lys.

de caractère qui le firent si souvent ensuite triompher de ses ennemis, soit à la cour soit dans les combats. A la bataille d'Auray, où il perdit un œil, il fit des prodiges de valeur et contribua puissamment à assurer à son parti le succès de cette journée.

Mais il nourrissait au fond du cœur cette haîne innée, cette aversion traditionnelle des Bretons pour les Anglais, éternels ennemis de la France. Envoyé à Paris comme embassadeur du duc de Bretagne, et accueilli avec distinction par le Roi Charles V, son ame loyale et toute française s'émut d'admiration pour les vertus de ce sage monarque et s'indigna de servir sous les drapeaux de ses ennemis. Il résolut dès ce moment d'abandonner leur cause et de consacrer son bras et son épée à son légitime souverain. Affermi dans cette résolution par l'illustre Du Guesclin, avec lequel il venait de contracter le nœud si sacré pour nos anciens chevaliers de la fraternité d'armes, il entra définitivement au service du Roi, fit avec le connétable la campagne de 1369, et se trouva à la bataille de Pontvallain, où l'armée française remporta une victoire aussi complète que décisive sur celle d'Angleterre, sous les ordres de Thomas de Grantson. Il commanda ensuite un corps d'armée envoyé par Charles V contre Montfort qui, toujours excité et soutenu par les Anglais dont les troupes inondaient la Bretagne, s'était de nouveau révolté contre la France. Clisson le força à rentrer dans le devoir; le duc, dès ce moment, lui voua la haîne la plus mortelle et ne songea qu'à la satisfaire.

Clisson commença avec Du Guesclin la campagne de 1380. On sait que cette année fut le terme fatal de la glorieuse carrière de ce grand homme,

Du Guesclin mourut de maladie devant Châteauneuf-Randan qu'il assiégeait. On sait aussi que les Anglais qui tenaient cette place, s'étant engagés à la rendre à jour fixé, s'ils n'étaient secourus et ne l'ayant pas été, vinrent en déposer les clefs sur le cercueil du connétable expiré la veille. Avant de mourir le héros exprima le désir d'avoir Clisson pour successeur dans sa dignité de connétable, et ses mains défaillantes en déposèrent l'épée dans celle de ce fier banneret. Celui-ci sentit en perdant son ami qu'il avait un cœur doué de sensibilité, son ame altière, orgueilleuse, inflexible, s'émut d'une vive douleur, Clisson pleura pour la première fois de sa vie, et de même que tous les autres seigneurs contemporains, déclara qu'il ne se sentait pas digne de succéder à un guerrier si accompli, dans la charge éminente qu'il avait illustrée par l'éclat de tant de vertus.

Le Roi suivit de près son connétable au tombeau, sentant sa fin s'approcher, il fit venir Clisson et lui dit que, prévoyant les orages qui pourraient menacer les premières années du règne de son jeune fils, il le lui recommandait, le plaçait sous sa garde, sous sa protection spéciale. Le banneret breton en prit l'engagement formel, jura de soutenir envers et contre tous le trône de Charles VI et de sacrifier sa vie pour le défendre; il a tenu parole.

Charles V avant d'expirer recommanda au conseil de régence, qui devait gouverner l'état pendant la minorité, de choisir définitivement Clisson pour connétable, ne voyant, dit-il, personne plus propre que lui à en soutenir dignement la charge. Ce dernier vœu fut rempli; Olivier reçut l'épée fleurdelysée le 28 octobre 1380.

Il débuta dans les fonctions de son nouvel emploi par remporter sur les Flamands la célèbre victoire de Rosebecque. Le jeune Roi voulut y combattre comme simple volontaire sous les ordres de Clisson. Sans les dispositions prises par celui-ci pour modérer son impétueux et imprudent courage, il fût tombé au pouvoir des Flamands dans les rangs desquels il se précipitait témérairement sans s'inquiéter s'il était ou non suivi des chevaliers de sa garde.

Témoin de la valeur de Clisson, de son habileté auxquelles on dut le succès éclatant obtenu dans cette journée, Charles VI conçut pour lui une affection qui ne se démentit jamais, même dans les temps malheureux de la longue aliénation qui frappa depuis cet infortuné Roi si digne d'un meilleur sort.

Après quelques autres exploits, Clisson fut en Bretagne pour y presser les préparatifs d'un armement formidable dont l'objet était d'effectuer une descente en Angleterre. Montfort, duc de cette province, sous le nom de Jean IV, était alors réduit à la soumission envers le Roi de France, mais toujours secrètement attaché aux Anglais et détestant Clisson dont la puissance d'ailleurs lui portait ombrage. * Il résolut de satisfaire sa haine et de faire manquer en même temps l'expédition projetée en s'emparant de la personne de celui qui devait en être le chef et le faisant mourir secrètement. Il profita pour cela de la réunion des états de Bretagne à Vannes, en 1387. Clisson obligé de s'y trouver comme grand feudataire du

* Clisson possédait tant de son chef que par ses alliances, les plus grands fiefs du duché de Bretagne et du pays de Retz, de plus sa dignité de connétable et sa haute réputation militaire lui donnaient une grande influence sur la noblesse et en général sur tous les gens de guerre de cette province, jaloux de servir sous sa bannière et de partager sa gloire et ses succès.

duché, y fut comblé de caresses par le duc qui l'en accabla tout en méditant sa perte. Le brave et noble chevalier en fut complètement dupe, il accepta sans la moindre défiance l'invitation que lui fit Montfort de venir le visiter dans le château de l'Hermine qu'il venait tout récemment de faire bâtir, * et il s'y rendit accompagné des sires de Beaumanoir, de Laval et de quelques autres chevaliers. Le duc le reçut avec les plus grands honneurs et le conduisit dans toutes les parties de l'édifice dont il lui fit examiner les travaux, en le priant de lui en dire son sentiment comme étant l'homme de France qui de ce temps, s'entendit le mieux en ouvrages de fortifications. Après l'avoir ainsi promené de chambre en chambre et de tour en tour, ils arrivèrent à la porte du donjon. Là le duc feignant d'être fatigué s'arrêta court et dit qu'il avait besoin de reprendre haleine. « Mais, dit-il » à Clisson, entrez et montez toujours dans la tour, » voyez ce qui en est fait et ce qui reste à faire, » vous m'en direz votre avis, pendant ce temps je » vais entretenir mon cousin de Laval. » Le connétable, sans aucune appréhension, entra seul dans ce donjon et monta l'escalier pour se rendre sur la plate-forme, mais à peine eût-il passé le premier étage qu'il entendit la porte extérieure se fermer sur lui et cinq hommes apostés dans les angles d'une des salles se jetèrent sur lui et le désarmèrent. Clisson qui était très-vigoureux lutta quelques instans contre ses assaillans et leur résista, mais enfin accablé du nombre il succomba. Yvonnet, l'un des écuyers du duc, le fit charger de fers et l'attacha ainsi sur une pierre dans une des chambres du premier étage. Le

* Il ne reste plus aucune trace du château de l'Hermine qui fut rasé dans le 16.e siècle. Ses murs allaient se joindre aux remparts de la ville de Vannes entre la porte Saint-Jean et la porte Paterne.

connétable envisagea alors toute l'horreur de son sort et ne douta pas que le duc n'eût résolu de le faire périr secrètement dans cette prison. Son visage s'altéra, une sueur glacée inonda son front et ce guerrier intrépide, qui tant de fois avait bravé la mort dans les combats, frémit à la pensée qu'il allait devenir la victime d'un lâche assassinat et expirer sans gloire sous les coups d'un ennemi implacable.

Quand aux satellites de Montfort, lorsqu'ils eurent consommé leur attentat et qu'ils virent ce guerrier si renommé, ce seigneur si puissant, le premier officier de la couronne de France, pâle, abattu, défait, enchaîné sur une pierre, ils frémirent eux-mêmes de la grandeur de leur forfait et tombèrent à ses genoux en le suppliant de leur pardonner, et alléguant la nécessité où ils étaient d'obéir aux ordres d'un maître absolu. L'un d'eux nommé Bernard, voyant que le captif, légèrement vêtu, tremblait de froid dans cette salle humide et glacée, se dépouilla de son manteau et le lui mit sur les épaules.

Pendant que ceci se passait, le duc, demeuré hors de la tour, s'entretenait paisiblement à la porte avec les sires de Laval et de Beaumanoir, mais au bruit qui tout-à-coup se fit entendre dans l'intérieur, les deux chevaliers le virent changer de visage et devinèrent ce qui arrivait. Beaumanoir, fils du héros du combat des Trente et gendre du connétable, dit au duc d'une voix troublée « J'espère sire qu'il n'advient aucun mal à Monseigneur de Clisson ? —
» Veux-tu être comme lui ! s'écria Montfort en grinçant des dents et portant la main à son poignard ?
» — oui répondit courageusement le digne fils du
» maréchal de Bretagne. — Eh bien, reprit le duc
» en tirant sa dague, puisque tu veux être comme

» lui, il faut que je te crève un œil afin que tu sois » également borgne ». Il allait accomplir cette menace lorsque Laval se jetant entre deux, le supplia de ne point se déshonorer en commettant une si indigne action. Il modéra sa fureur, se contenta de faire saisir Beaumanoir et de le faire jeter dans un cachot. Il fit ensuite chasser le sire de Laval de sa présence en lui défendant d'approcher du château, s'il ne voulait qu'on lui tranchât la tête.

Libre désormais de ses actions, le duc fit fermer les barrières, lever le pont et baisser la herse de la forteresse. Il se prépara à goûter le plaisir de la vengeance en immolant l'homme qu'il craignait et abhorrait le plus. Il manda près de lui Jean de Bazvalan, vieux chevalier blanchi sous les armes et qu'il avait fait châtelain ou gouverneur du château de l'Hermine. « Bazvalan, lui dit-il, vous sçavez que » j'ai cet après midy faict prendre Clisson et constituer » prisonnier en cest chastel; je suis résolu qu'il en » mourra, et pour ce, je vous ordonne que ceste » nuict sur la minuict que tout le monde reposera, » vous ne faillez le plus secrettement que faire se » pourra, de le faire lier pieds et mains et le clorre » en ung sac et le jecter en l'eaüe, et qu'il n'en soit » jamais parlé. Mais n'y faictes pas faulte c'est sur » votre vie ». Le vieux guerrier frémit d'épouvante en entendant cet ordre barbare, et tout en protestant au duc de sa fidélité et de son dévouement, il le supplia de rentrer en lui-même et de ne pas le forcer à commettre une si affreuse action; il se jeta à ses genoux et le conjura pendant deux heures entières de révoquer sa cruelle sentence : le duc demeura inflexible, importuné des instances de Bazvalan, il finit par le renvoyer durement en lui réitérant ses ordres, ensuite il se mit au lit et s'endormit profondément.

Il se réveilla avant l'aurore, le sommeil avait rafraîchi ses sens et calmé les furieux transports de sa colère : alors se réveillèrent avec lui les poignans remords, le repentir et l'effroi. Il réfléchit à l'énormité de l'attentat qu'il venait de commettre envers le plus puissant seigneur de la Bretagne, dont les parens et les nombreux alliés allaient s'insurger contre lui ; il envisagea en frémissant que ce seigneur, cet Olivier de Clisson, était le plus grand dignitaire de la couronne de France ; déjà il voyait le Roi, transporté d'un juste courroux, punir le meurtre de son connétable en l'accablant du poids terrible de la plus légitime vengeance, ravageant son duché, s'emparant de sa personne et le mettant à mort.

Au milieu de ces cruelles angoisses il fit appeler Bazvalan, se flattant que ce vertueux chevalier n'aurait pas encore exécuté l'ordre qu'il lui avait donné la veille. Bazvalan parut, affectant la plus morne contenance : le duc lui demanda s'il avait fait mourir Clisson ? — « Oui monseigneur, répondit-il, soubdain » que j'ay ouï la minuict, je l'ay faict mettre au » sac et l'ayant tenu en l'eaüe et noyé, je l'ay faict » lever afin que le corps ne fut trouvé et l'ay faict » enterrer auprès du chasteau. » Le duc entendant cette réponse, s'écria douloureusement « Aah ! Dieu » mon créateur ! . . . aah ! messire Jehan vecy un » piteulx resveille matin ! ah ! maudicte cholère où » m'has tu mené soubdainement et en moins d'une » heure ? pleust à Dieu Bazvalan que je vous eusse » cru. Je veois bien que jamais je n'aurai de bien » et seray tout le reste de ma vie en paovreté et » mendicité ; et pleust à Dieu que je feusse le plus » paovre gentilhomme de cest duché et que je feusse » en seureté de ma vie ! Retirez vous messire » Jehan et ne paraissez oncques devant moy ».

Bazvalan se retira, et le duc se mit à sangloter, à pleurer et à jeter des cris de désespoir, s'agitant et courant par sa chambre comme un homme éperdu.

Le prudent Bazvalan avait prévû ces remords et s'était bien gardé d'exécuter l'ordre que son seigneur lui avait si formellement intimé dans un premier transport de fureur, Clisson vivait encore. Sur le soir le châtelain se présenta devant le duc toujours en proie aux remords les plus déchirans. « Seigneur, » lui dit-il, je viens advouer ma faulte, je suys » bien coupable, je vous ay désobéï, Clisson est » encore vivant ». Le duc à ces paroles passa de l'excès du désespoir à celui d'une joie immodérée, il sauta au col de Bazvalan,* l'embrassa à plusieurs reprises et le nomma son sauveur, son père. Mais cet accès de joie calmé, il redevint ce qu'il avait toujours été, avare et pusillanime. La crainte de la vengeance du Roi, plus que le repentir d'une action odieuse, avait causé ses regrets; incapable de grandeur d'ame et de générosité, il ne rendit la liberté à Clisson qu'en lui faisant payer une rançon de cent mille francs d'or, somme exorbitante surtout à cette époque.

Celui-ci, la rage dans le cœur, vola à la cour, se jeta aux pieds du Roi, et lui demanda réparation de l'outrage fait à sa majesté dans la personne de celui-là même qu'elle avait choisi pour porter son épée. Charles VI, indigné du traitement fait à son connétable, l'accueillit avec bonté et lui promit de punir Montfort d'une manière exemplaire. Les oncles du Roi, qui haïssaient Clisson, précisément parce qu'il l'aimait, employèrent tous les moyens possibles pour le détourner de porter la guerre en Bretagne,

* La postérité de cet homme généreux existe encore à Vannes.

et le duc de Bourgogne eut même l'indignité de dire en pleine cour au connétable; « messire Olivier, » vous ne devriez oncques plus parler de votre affaire, » vous vous êtes laissé jouer comme un enfant, ie » vous cuydoys plus subtil que vous n'êtes. » Ce prince ne savait donc pas qu'un cœur droit et une ame loyale, incapables de trahison, ne la soupçonnent jamais dans un autre et peuvent alors devenir facilement victimes de la perfidie.

Toutefois, malgré les intrigues des gens de cour, le Roi affectionnait trop le chevalier Breton pour ne pas lui faire faire une prompte réparation d'une offense qu'il regardait d'ailleurs comme lui étant personnelle. Le duc de Bretagne fut cité à la cour des pairs. Prévoyant le danger d'ajouter encore à l'indignation du Roi, Monfort se hâta d'y comparaître, mais on assure que ce prince déloyal avant de quitter Rennes, capitale de son duché, avait pris la honteuse précaution de protester d'avance, entre les mains de deux prêtres, contre tous les sermens qu'on pourrait exiger de lui à Paris. Arrivé à la cour il s'y montra le plus humble et le plus soumis de tous les hommes. Il demanda pardon au Roi, fit des excuses au connétable et lui restitua l'énorme rançon qu'il lui avait extorquée lors du guet-à-pens du château de l'hermine. Charles VI satisfait de sa soumission et voulant qu'une réconciliation sincère avec Clisson en fut la suite, les fit s'embrasser tous deux, et Pierre d'Auberjon de Murinais, * grand échanson de France, leur présenta une coupe de vin dans laquelle ils burent ensemble, ce qui, selon les mœurs de ce temps, devenait le symbole d'une

* Le dernier descendant de cette famille est mort en 1798 à la Guyane, où il avait été déporté avec le général Pichegru et autres royalistes.

union inviolable. Mais la contrainte que ces cérémonies imposèrent au duc, ajouta encore à son aversion pour le héros.

Le 3o novembre 1388, le Roi, d'après l'avis de Clisson, déclara qu'étant majeur il voulait s'affranchir de la tutèle de ses oncles et prendre lui-même les rènes du gouvernement. Cette royale résolution eut d'abord les plus heureux résultats; guidé par les conseils et soutenu par l'épée de son connétable, il mit un terme à une multitude de dilapidations et de désordres, réprima la licence des gens de guerre, disciplina l'armée et de plus régularisa la perception des impôts, de manière à ce que les fonds rentrassent enfin dans le trésor royal presque toujours vide pendant la domination du conseil de régence. Un si heureux commencement de règne faisait concevoir au peuple l'avenir le plus prospère, et les Français chérissaient leur jeune monarque dans lequel ils voyaient le digne successeur du sage Charles V. Des événemens aussi funestes qu'imprévus vinrent tout changer, en précipitant le royaume dans un abime de maux et de calamités interminables.

Un des seigneurs de la cour, Pierre de Crâon, avait conçu la plus extrême aversion contre le connétable dont la franchise rigide et l'humeur altière ne plaisaient guère aux courtisans. Exilé par suite de ses intrigues et de ses perfidies, et regardant Clisson comme l'auteur principal de cet arrêt, il résolut de s'en venger en l'assassinant. Pour mieux cacher son dessein il partit effectivement de Paris, fut faire un tour en Bretagne où il vit le duc Jean qui, selon toute apparence, l'encouragea et l'affermit dans son odieux projet. Revenu à Paris secrètement, Crâon y attendit l'occasion favorable; elle se présenta

le 13 juin 1392, c'était un jour de fête, le Roi avait donné un tournoi devant l'hôtel Saint-Paul qu'il habitait, et les joutes avaient été suivies d'un bal qui dura jusqu'à une heure après minuit. Clisson qui y avait assisté se retira un des derniers. Il regagnait son hôtel * accompagné seulement de huit écuyers et de quelques valets portant des torches pour éclairer. En passant dans la rue Culture Sainte-Catherine, des étrangers accoururent, arrachèrent les torches des mains de ses valets et les éteignirent. Clisson était dans une telle sécurité, qu'il prit cette agression pour une plaisanterie faite à dessein par le duc d'Orléans, et il s'écria en riant « Par ma » foy monseigneur, c'est fort mal à vous, mais je » vous pardonne ce badinage ». Au même instant plusieurs hommes armés fondirent sur lui l'épée à la main en criant *à mort Clisson, à mort!* et on lui porta plusieurs coups. — « Qui es-tu toi, qui » parle ainsi, demanda le connétable? — Je suis » Pierre de Crâon qui vient venger sur toi son » offense ». Clisson sortant d'un bal, n'avait d'autre arme qu'une faible épée de parade, il s'en servit pourtant avec assez d'adresse et de valeur pour faire reculer ses assassins, mais enfin accablé du nombre et atteint d'un coup violent sur la tête il tomba, et Crâon ne doutant pas qu'il fut mort, prit aussitôt la fuite avec ses satellites et se réfugia près du duc de Bretagne.

Un boulanger, attiré par le bruit du combat, releva le connétable baigné dans son sang et sans connaissance, il le reconnut; le bruit de cet événement se répandit aussitôt et parvint aux oreilles du Roi au moment où il se mettait au lit. A cette

* L'hôtel de Clisson était dans l'endroit où est aujourd'hui l'hôtel Soubise.

nouvelle il poussa des cris de douleur ; se r'habilla en toute hâte et se rendit chez le boulanger où l'on prodiguait les premiers secours à l'illustre blessé qui venait de recouvrer la parole. « Comment vous » trouvez-vous, mon connétable, demanda le Roi? » — Chier sire petitement, faiblement. — Et qui » vous a mis en cet estat? — C'est Pierre de Crâon. » — Ne songez qu'à vous guérir, ne vous meshaiguez » de rien, cettuy oultraige est mien, je me charge » de la vengeance. »

Les blessures du connétable n'étaient pas mortelles, et pendant qu'on hâtait leur guérison par tous les secours de l'art, le Roi s'occupait de le venger. Il intima au duc de Bretagne l'ordre de lui livrer sans délai l'assassin Pierre de Crâon, qu'il savait réfugié dans ses états; le duc éluda d'abord, refusa ensuite. Charles lui déclara la guerre, il réunit au Mans une armée de dix mille hommes qu'il voulut commander lui-même. Le premier août 1392, il donna l'ordre du départ pour se porter sur la Bretagne; la chaleur était étouffante et il faisait beaucoup de poussière, de sorte que pour que le Roi en fut moins incommodé les personnes de sa suite et ses gardes se tenaient à une certaine distance; il n'avait près de lui que deux pages dont l'un tenait son casque, l'autre sa lance. On traversait au pas la forêt de pins que l'on voit encore à la sortie du Mans, lorsque tout-à-coup un homme vêtu de haillons, la barbe hérissée et les cheveux en désordre, sort d'entre les arbres, se précipite sur le coursier du Roi, qu'il saisit par le frein, en s'écriant d'une voix forte, « Roi! ne chevauche pas plus avant, retourne car » tu es trahi. » Charles, d'abord un peu ému par la surprise, se remit aussitôt, et considérant cet inconnu comme un espèce de fou, il se contenta

de le faire chasser par ses gardes, mais il tomba ensuite dans une rêverie profonde et continua de cheminer sans dire un seul mot. Un des pages qui le suivait, assoupi par la chaleur, laissa tomber sa lance sur le casque de l'autre page qui marchait devant lui. Le résonnement de l'acier tira subitement le Roi de sa préoccupation ; ce bruit, joint au souvenir de la prédiction que le mystérieux étranger venait de lui faire, lui fit croire qu'en effet il était trahi et attaqué. Il entra en fureur, tira son épée, lança son cheval sur ses propres troupes et frappa indistinctement en criant d'une voix altérée, « ores » avant, avant sur les traîtres ! » Il tua et blessa plusieurs de ses serviteurs, et son frère même, le duc d'Orléans, ne se déroba à ses coups que par une prompte fuite ; l'infortuné monarque ne reconnaissait plus personne, sa démence était complète. Enfin Guillaume Martel, chevalier normand, l'un de ses favoris, sauta adroitement sur la croupe de son cheval, l'embrassa étroitement de manière à lui ôter l'usage des bras. On entoura le Roi qui tomba évanoui, on l'attacha sur un coursier et l'armée rétrograda vers le Mans.

Telle fut la cause de la longue et déplorable démence de Charles VI et tout étrange qu'elle paraisse on ne peut douter qu'elle ne soit vraie. Tous les chroniqueurs, tous les témoins contemporains s'accordent unanimement sur cet événement même jusque dans ses moindres détails. La connaissance de ce personnage extraordinaire qui chercha à effrayer le Roi par une sinistre prédiction est demeurée un problême pour les historiens. L'opinion la plus probable est que cet homme avait été aposté exprès par les oncles du monarque qui, en leur qualité d'ennemis de Clisson, n'approuvaient point la guerre

de Bretagne et avaient fait tous leurs efforts pour empêcher qu'elle n'eût lieu. On est d'autant plus porté à le croire que le duc de Bourgogne s'écria gaîment en voyant l'armée reprendre la route du Mans « Allons le voyage est fini pour cette fois. »

L'infortuné Charles VI ne recouvra jamais sa raison que de temps à autre et par intervalles ; le duc de Bourgogne nommé régent du Royaume l'accabla de maux par ses exactions, et pourtant ces maux eûssent été bien plus grands encore s'ils n'eûssent été atténués par la fermeté de caractère et l'énergie que déploya le connétable de Clisson qui s'y opposa de tout son pouvoir en maintenant autant que possible les lois de la monarchie.

On peut dire qu'elle périssait sans lui, le Roi privé de sa raison, oublié et manquant même du nécessaire, était abandonné dans une des chambres de l'hôtel Saint-Paul aux soins des derniers valets. Le régent et le duc de Berry donnant carrière à leur ambition et à une avarice effrénée dévoraient les revenus de l'état, de concert avec la reine, cette Isabeau de Bavière si connue par son goût pour le luxe et le déréglement de ses mœurs. Les Anglais maîtres des plus belles provinces du Royaume excitaient les factions et menaçaient d'envahir le reste, tout était perdu si l'épée d'un Breton ne fut restée à la France.

Nous n'entrerons pas dans le détail de l'enchaînement des calamités et des désastres qui affligèrent la France pendant le trop long règne de Charles VI, ce serait sortir du cadre de cet ouvrage. Nous nous bornerons à dire que pendant tout ce temps Clisson, dévoué tout entier aux intérêts de son prince, maintint dans les armées l'ordre et la discipline, battit

en plusieurs occasions et les Anglais et les factieux, et s'opposa enfin aux tentatives du régent qui cherchait à usurper le trône. Mais il avait affaire à trop forte partie et fut forcé enfin d'abandonner une cour où chacun lui faisait un crime de son attachement pour son maître, il se réfugia en Bretagne, là au milieu de ses vastes domaines, environné de ses nombreux vassaux il ne craignit pas ses ennemis. Il passa ainsi les quatorze dernières années de sa vie éloigné du théâtre des affaires publiques; qui croirait qu'à la fin de sa carrière il put encore être en butte à l'inimitié du duc de Bretagne Jean V, fils de ce Montfort qui avait voulu deux fois faire assassiner le héros? Ce duc eut pour le perdre recours au plus pitoyable moyen. Il fit accuser Clisson de sorcellerie et le fit assigner comme sorcier devant le juge de Ploërmel. Le preux chevalier qui n'avait jamais exécuté de choses surnaturelles qu'avec son épée, dédaigna et l'accusation et l'assignation, il ne comparut pas et fut condamné par défaut à la prison perpétuelle et à cent mille francs d'amende. Il était plus facile de rendre cette sentence que de l'exécuter. Clisson renfermé dans son château de Josselin y était défendu par une garnison aussi nombreuse que dévouée. Accablé par les infirmités de l'âge et les fatigues de la guerre, il y gissait sur un lit de douleur, mais en apprenant cet arrêt absurde il se souleva avec indignation, demanda son casque et sa hache, son arme favorite, il ordonna à tout son monde de s'armer et de se préparer à une résistance vigoureuse si jamais on osait l'assaillir.

Heureusement on n'en vint point aux mains, le sire de Rohan intervint comme médiateur de l'affaire et obtint qu'on laissa mourir en paix le connétable de France. Il expira le 23 Avril 1407.

« Clisson avait vu descendre dans la tombe tous
» ses contemporains, Charles V, Edouard III, le
» Prince noir, Du Guesclin, Charles de Blois,
» Chandos, Monfort, le duc de Bourgogne, Louis
» de Sancerre, le comte de Penthièvre, Enguerrand
» de Coucy, la Trémouille. Lui seul se rappelait
» d'avoir vu Philippe de Valois; seul il était resté
» debout du quatorzième siècle et n'avait survécu
» que pour montrer au siècle suivant un exemple
» illustre de l'instabilité des choses humaines. La
» nouvelle génération le considérait avec un senti-
» ment de respect mêlé de surprise et aujourd'hui
» son nom vit encore dans la mémoire des Bretons. »
(MAZAS, *Vie des grands capitaines français du moyen âge.*)

Le caractère de Clisson était héroïque; brave jusqu'à la témérité, loyal et fidèle à ses sermens, ferme et absolu dans ses résolutions, mais altier et inflexible; sa physionomie, à en juger par les portraits qui nous en sont restés, était parfaitement en harmonie avec l'énergie de son ame. Ses traits fortement dessinés exprimaient la fierté réunie à la valeur, et sur son front élevé était empreint le noble orgueil de la haute puissance féodale. Convaincu avec raison qu'on n'en impose au peuple que par l'appareil du pouvoir et que l'homme destiné à commander doit s'environner toujours du prestige le plus imposant, Clisson ne paraissait jamais en public que précédé de hérauts d'armes du Roi et suivi d'un grand nombre de chevaliers des plus illustres familles et d'une multitude de gens de guerre marchant sous sa bannière déployée. Lui-même était toujours vêtu avec magnificence, portant une tunique et un manteau de velours écarlate rehaussé de broderie d'or et fourré d'hermines. Ses armes étaient de la plus

grande richesse ; celui de ses châteaux où il venait résider prenait dès lors l'aspect d'une place de guerre, il s'y environnait d'un nombre considérable de chevaliers et de soldats, et le service s'y faisait militairement avec autant de régularité que si l'on eût été en présence de l'ennemi.

Si Clisson eût possédé la générosité et la clémence de Du Guesclin, l'histoire l'eût mis sur le même rang, mais elle lui reproche avec justice son humeur implacable et vindicative. Sa haine contre les Anglais, portée jusqu'à la rage, lui fit commettre plusieurs fois des actes de cruauté qui lui valurent de leur part l'odieux surnom de boucher ; il est peu de grands hommes qui n'aient eu des défauts et les âmes fortement trempées en ont souvent d'essentiels parce qu'elles sont extrêmes en toutes choses.

Telle est la magie des souvenirs à l'aspect des monumens anciens ; tout ce que je viens de tracer sur l'histoire de Clisson se réveillá dans ma mémoire en voyant le château de Josselin, mes pensées en furent occupées tout le temps que je séjournai dans ce lieu. Je le quittai à regret pour aller à la recherche d'autres objets d'antiquité.

Je me dirigeai sur Locminé, gros bourg séparé de Josselin par de vastes et interminables landes dont l'aride et monotone étendue augmente par l'ennui, la fatigue du voyageur qui les parcourt. Ce bourg ne présente rien d'intéressant; mais je ne puis m'empêcher de parler en passant de deux statues que l'on voit dans le voisinage. Un maître maçon nommé Kerboustein, qui en est possesseur, les a fait placer debout contre une petite maison qui lui appartient et que l'on aperçoit à gauche sur le bord de la route de Locminé à Baud. Ces statues, qui proviennent

des démolitions du château de Quinipily, ont acquis une espèce de célébrité par les dissertations ridicules auxquelles elles ont donné lieu. Elles sont toutes deux absolument pareilles, un peu plus fortes que nature, et représentent deux hommes nuds, barbus, ayant des moustaches relevées en croc et autour des reins une ceinture de plumes ou plutôt de feuillage. Ils tiennent d'une main une massue passée derrière eux, et supportent de l'autre, sur leur poitrine, une petite tablette quarrée sur laquelle on lit cette inscription :

VIM
PATITVR
SI VIS
VINCERE
DISCE PATI.

Ils ont sur la tête une espèce de bonnet plat de dessous lequel s'échappent leurs longs cheveux rejetés en arrière.

Il n'était pas bien difficile de reconnaître que ces statues, d'ailleurs d'un style de sculpture très-grossier, sont tout simplement deux de ces sauvages que l'on voit si fréquemment dans le blason servir de supports aux écussons d'armoiries, et ceux-ci étaient placés à droite et à gauche de l'écusson des seigneurs de Languéonez sur le fronton principal du château de Quinipily, qui leur appartenait au seizième siècle. L'inscription que soutiennent ces sauvages, est précisément la devise de cette famille de Languéonez et signifie *si tu veux vaincre, aye la force d'apprendre à souffrir*. Mais il est des personnes qui ne veulent jamais voir les choses telles qu'elles sont, même les plus évidentes. M. Gilbert, ingénieur de la marine

et membre de l'académie celtique, est le premier qui ait publié une notice sur les deux statues de Locminé; il en fait des *hercules gaulois*, et pour appuyer cette assertion, il a soin, dans la figure qu'il en a publiée (*mémoires de l'acad. celt.*), de les représenter avec des formes athlétiques, des muscles bien nourris et fortement dessinés, tandis que dans la réalité leurs membres soient grèles, sans aucune expression de muscles, et roides comme de vrais bâtons.

Après lui vient M. de Penhouet; j'ai vu un temps où il prétendait que les deux hercules de M. Gilbert étaient deux druïdes avec leurs ceintures de feuilles de chêne, et tenant la massue avec laquelle ils assommaient les victimes; mais depuis qu'il a plu à cet auteur d'imaginer que la Bretagne avait été peuplée par une colonie égyptienne, il ne lui a pas été difficile de transformer tout d'un coup ses druïdes en prêtres égyptiens, * sans s'embarrasser de leur massue, de leur nudité ni de leur ceinture de feuilles de chêne; seulement il change ces feuilles de chêne en des feuilles de pêcher (ce qui ne se ressemble guère), parce que dit-il le pêcher était en Egypte un arbre sacré. La devise *vim patitur si vis vincere disce pati* ne le gêne pas davantage, parce que comme il veut toujours que les monumens se modèlent sur ses systêmes, il substitue, de son autorité, au mot *patitur* le mot *Pithy* et qu'il la traduit ainsi; *si tu veux vaincre l'effort de Python, apprends à souffrir.* Ayant déjà changé le mot de *patitur* en celui de *Pythi*, il ne lui en coûte pas davantage dans sa traduction de dire que *Python* y est au lieu de *Typhon*, frère et meurtrier d'Osiris. Nous croirions abuser de la patience de nos lecteurs en nous arrêtant plus long-

* Antiquités égyptiennes dans le département du Morbihan. *Vannes*, *chez* MAHÉ-BIZETTE, 1812.

temps à réfuter cet échafaudage de substitutions et de suppositions aussi fausses qu'invraisemblables. Le système de M. DE PENHOUET tombe d'ailleurs de lui-même par le seul fait de l'inscription, devise bien connue, comme nous l'avons dit, de la famille de Languéonez, propriétaire de la terre de Quinipily au 15.ᵉ et au 16.ᵉ siècles.

Henry de Languéonez épousa vers 1420 Béatrix-Hylari, dame héritière de Quinipily : Morice de Languéonez, leur fils, parut en 1448 à la reformation de la noblesse, en qualité de seigneur de Quinipily; Henry de Languéonez, son fils, comparut aux montres générales de l'évêché de Vannes en 1477. Le domaine de Quinipily passa alors dans la maison de Malestroit, par le mariage de Louise de Languéonez avec Louis de Malestroit, seigneur de Beaumont, lequel paraît comme seigneur de Quinipily, aux montres de 1527 et 1536. A la fin du seizième siècle cette terre appartenait à la maison d'Aradon, d'où elle passa vers 1610 dans celle de Lannion, par le mariage de Rénée d'Aradon, fille unique et héritière du sieur d'Aradon, gouverneur de Vannes, avec Pierre de Lannion, seigneur de Cruguil et du Vieux Châtel. Claude de Lannion, leur fils, épousa Thérèse Huteau de Cadillac, duquel mariage est issu Pierre II, comte de Lannion, mort lieutenant-général des armées du Roi en 1727.

On voit d'après cela qu'il était naturel que les armoiries des Languéonez se trouvassent sur le fronton du château de Quinipily. Lors de sa récente démolition, le maçon Kerboustein acheta, à vil prix, les deux statues de sauvages qui en étaient les supports et les plaça comme ornement contre le mur de sa maison, où chacun peut les voir aujourd'hui.

Un monument d'une antiquité réelle et qui mérite de la part des archéologues la plus sérieuse attention et le plus grand intérêt, me fit hâter ma marche vers Baud, petite ville dans le voisinage de laquelle il se trouve. Je veux parler de la statue célèbre, généralement et improprement connue sous le nom de Vénus de Quinipily.

Sur le bord du chemin, à droite, un peu avant d'entrer à Baud, est un édifice remarquable; c'est une petite chapelle fort ancienne érigée au bord d'une fontaine, et au sanctuaire de laquelle on parvient par une longue galerie couverte, soutenue par des arceaux gothiques. Elle est dédiée à N. D. de la Clarté, et cette *Notre Dame* est encore une de celles qui ont été substituées en si grand nombre dans la Bretagne, à quelque divinité payenne. Nous retrouvons probablement dans le surnom de celle-ci, un reste de culte solaire ou astronomique, source commune de toutes les religions de l'antiquité.

Lorsque j'arrivai à Baud, le jour était près de finir, et je fus obligé de remettre au lendemain ma visite à la prétendue Vénus de Quinipily. Le lendemain je me fis conduire à ce château, actuellement rasé jusqu'aux fondemens à l'exception des murs de clôtures, des terrasses, de la grande porte de la cour et du piédestal érigé par le comte de Lannion, pour y faire placer la statue que je venais examiner.

49. La hauteur de cette statue est de six pieds et demi; la dureté du granit dans lequel on l'a taillée n'a pas peu contribué à en rendre l'exécution très-imparfaite sous le rapport de l'art. Elle représente une femme nue, debout, ayant autour du col une espèce d'étole qui tombe par-devant jusqu'au bas du corps. Autour de sa tête est une bandelette

croisée par derrière et sur le devant de laquelle est sculpté très-distinctement en relief et en grandes lettres le mot IIT et non pas LIT comme veut le faire croire M. DE PENHOUET, dans l'ouvrage cité ci-dessus.

Les bras extrêmement grêles dans leurs proportions, sont pliés et les mains posées sur le ventre l'une au-dessus de l'autre. Tout le travail de ce monument se ressent de l'état de barbarie dans lequel l'art était plongé à l'époque où il fut exécuté, le corps est beaucoup trop gros, les seins pas assez marqués, les yeux à peine indiqués à fleur de tête, le nez plat ; un simple coup de ciseau donné en travers, indique la bouche au-dessous. De simples traits roides et sans dessin, marquent les doigts des mains et des pieds.

Cette statue était originairement placée dans un temple dont on voit encore quelques vestiges sur la montagne de Castennec que contourne la rivière de Blavet près du pont S.t-Michel, paroisse de Bieuzy, à huit lieues N. N. O. de Vannes. Elle y était l'objet d'un culte qui lui fut assidument rendu par les paysans Bretons jusqu'à la fin du dix-septième siècle. On lui apportait des offrandes, les malades allaient la toucher pour se guérir, les femmes relevant de couches se baignaient dans une vaste cuve de pierre placée devant elle et dont nous parlerons tout-à-l'heure ; enfin les jeunes filles et les jeunes garçons, qui désiraient se marier, allaient se plonger dans la cuve, puis se livrer devant la déesse aux pollutions les plus indécentes. C'est pour cela qu'elle est encore connue dans le pays sous le nom de la *vieille couarde* (groah goard) et que l'on a été induit à croire que c'était une idole de Vénus.

En 1671, des prêtres missionnaires, qui se trouvaient alors à Baud, indignés de cette scandaleuse idolâtrie, prièrent Claude, comte de Lannion et commandant militaire de ce canton, de la faire cesser en détruisant la statue de *la couarde.* Ce seigneur, pour les contenter, la fit renverser et rouler du haut de la montagne de Castennec dans la rivière qui passe au pied. Les paysans des environs furent extrêmement mécontens de cette action; des pluies abondantes qui survinrent peu après et gâtèrent leurs récoltes, furent regardées par eux comme un signe manifeste du courroux et de la vengeance de leur déesse. Ils se rassemblèrent, la retirèrent de l'eau et la rétablirent dans son temple sans qu'on put les en empêcher, ils continuèrent de célébrer son culte par les mêmes cérémonies,

Plusieurs années après, Charles de Rosmadec, évêque de Vannes, outré de voir au sein de son diocèse le paganisme se perpétuer jusqu'à la fin du dix-septième siècle, requit Pierre, comte de Lannion (fils de Claude, duquel nous venons de faire mention), de mettre définitivement la statue de *la couarde* en pièces. Le comte était disposé à obéir aux instances du prélat, mais il cultivait les lettres, était amateur de l'antiquité et ne put se résoudre à détruire un monument si intéressant par son ancienneté, et la vénération dont il avait été l'objet pendant tant de siècles. Il se contenta de faire enlever la statue et la cuve qui l'accompagnait, et de les faire transporter dans la cour de son château de Quinipily. On eut beaucoup de peine à effectuer cet enlèvement, il fallut que les soldats du gouverneur en vinssent aux mains avec les paysans qui voulaient conserver leur divinité.

Ce seigneur, trompé par la nature du culte qui lui était rendu, crut que cette statue représentait

une Vénus et qu'elle avait été érigée par les Romains, car alors, plus encore qu'aujourd'hui, on n'attribuait qu'à eux tous les monumens antiques. Dans cette persuasion, il la fit placer au-dessus d'une fontaine sur un vaste piédestal, et sur chacune des faces de ce piédestal il fit placer une inscription latine conçue en ces termes :

1.ère

Veneri victrici vota C. I. C.

2.ème

C. Cæsar gallia tota subacta, dictatoris nomine indè capto, ad Britanniam transgressus, non seïpsum tantum sed patriam victor coronavit.

3.ème

Venus armoricorum oraculum duce iulio C. C. Claudio Marcello et L. Cornelio Lentulo coss. ab. v. c : dccv.

4.ème

P. Comes de Lannion, paganorum hoc numen pòpulis huc usque venerabile superstitioni eripuit; idemque hoc in loco iussit collocari anno domini 1696.

A cette même époque le temple de Bieuzy fut détruit et on érigea à la place une chapelle qui porte encore le nom de *Prieuré de la Couarde.*

Le bassin ou cuve qui accompagnait cette statue et que l'on voit devant elle au-dessous de la fontaine du château de Quinipily, est aussi en granit. Il a

la forme d'un carré long terminé en demi-cercle à l'une de ses extrémités. Sa longueur totale est de sept pieds quatre pouces, sa largeur de quatre pieds et demi et sa profondeur de trois pieds cinq pouces il peut contenir seize barriques d'eau.

Quelle que soit la nature du culte qu'on a rendu presque jusqu'à nos jours à cette statue intéressante, nous ne pouvons la regarder comme représentant Vénus; nous n'y trouvons les attributs ni les attitudes donnés par les anciens à cette déesse, mais il faut convenir qu'elle a beaucoup d'analogie avec les statues égyptiennes d'Isis, presque toutes accompagnées comme elle de l'espèce d'étole que nous lui avons remarquée et du reste à peu près nues.

Cependant tout en nous persuadant que la statue de Quinipily est effectivement une *Isis*, nous sommes bien loin de croire comme M. de Penhouet qu'elle ait été érigée en Bretagne par des Egyptiens, convaincus que nous sommes qu'aucun individu de cette mystérieuse nation n'a jamais mis le pied dans l'Armorique. Il n'existe pas le moindre document historique, la tradition la plus légère, la plus vague, qui puisse seulement le faire soupçonner, et il a fallu pour avancer le contraire avoir une furieuse envie de nous enlever nos origines nationales. Mais on sait que les Romains maîtres de l'Egypte y avaient puisé et adopté le culte Isiaque, ils l'ont ensuite apporté dans les Gaules après les conquètes de César. Ce culte d'Isis se propagea et fleurit parmi les Gaulois et nous en retrouvons des traces évidentes dans beaucoup d'autres endroits de la France où elle eut des temples, des statues. On conserva à ces monumens une partie de leur style et de leurs attributs originaires, et voici pourquoi nous retrouvons

dans notre Isis de Quinipily quelques analogies avec les Isis d'Egypte, mais non pas comme le prétendent quelques-uns, une ressemblance absolue car elle n'a ni le bonnet égyptien à longs pendans plissés en travers, ni la tunique serrée sur les cuisses et rayée, qui accompagnent toujours les Isis égyptiennes.

Quand au mot IIT sculpté sur le bandeau de notre statue, nous avouons que nous n'avons pu encore nous en expliquer le sens d'une manière satisfaisante, mais nous certifions de nouveau qu'il y a bien IIT et non pas LIT comme on l'a dit, les caractères en relief bien distincts et n'offrant pas la trace de la moindre altération ne peuvent à cet égard laisser de doute qu'à la mauvaise foi.

50. Dans un voyage subséquent que je fis dans le même département, je fus voir de l'autre côté de la petite mer intérieure (mor-bihan) une tombelle située à peu de distance de Port Navalo, on la nomme le *petit mont* par opposition au *grand mont* dont nous parlerons tout à l'heure. Cette tombelle qui peut avoir de trente à quarante pieds d'élévation est en forme d'un cône très-surbaissé, arrondi où obtus vers son sommet.

51. Celle que l'on nomme le *grand mont* est beaucoup plus remarquable et de tous les monumens de ce genre le plus digne d'attirer l'attention des Antiquaires; c'est à coup sur le plus grand *tumulus* qui existe en France. Il a cent pieds de hauteur et trois cent cinquante de circonférence à sa base. Sa forme est celle d'un cône, plus aigu que le petit mont. Il est couvert dans toute sa hauteur d'un gazon serré; on l'aperçoit de fort loin en mer et il sert de point de reconnaissance aux bâtimens caboteurs.

Le grand mont est situé à une forte lieue de Sarzeau, près d'un village nommé Tumiac; aussi l'appelle-t-on encore communément dans le pays *la butte de Tumiac.* Il faut remarquer à ce sujet que si aujourd'hui ce village a donné son nom à la tombelle, il est certain que dans le principe la tombelle à imposé celui que porte actuellement le village. En effet, en langue celtique le mot *tum* ou *tun* signifie une colline, une butte et même toute espèce d'élévation quelconque, d'où les Romains ont fait le mot *tumulus* tombeau, parce que les premiers tombeaux qu'aient faits les hommes pour consacrer la mémoire des morts furent des buttes de terre amoncelées sur les sépultures; d'où aussi nos mots *tumeurs*, *tuméfaction*, *tuméfier*, etc., qui expriment une enflure en forme d'élévation locale ou de protubérance.

La butte de Tumiac rappelle l'idée des deux grandes tombelles observées sur le cap Sigée, dans la Troade, par M. DE CHOISEUL, et qu'on dit être les tombeaux d'Achille et de Patrocle. Cependant il faut bien se garder de conclure de cette analogie ce qu'en concluaient bien des gens, que *le grand mont* est le tombeau d'un héros grec qu'ils trouveraient moyen, n'importe comment, de faire arriver dans le Morbihan *. L'origine des tombelles n'appartient pas plus à un peuple qu'à un autre; elle est commune à tous. Ces monumens étant les plus simples de tous les monumens funèbres, sont aussi les plus anciens et se retrouvent chez tous les peuples de l'antiquité et même aujourd'hui sont érigés sur les sépultures par les nations sauvages. En effet, on trouve des tombelles à la nouvelle Hollande, dans les îles de la mer du Sud.

* De la même manière, par exemple, qu'ils ont fait venir le Troyen Chorinœus sur les bords de l'Odet pour y fonder la ville de Quimper.

Il n'est pas douteux que celle de Tumiac ne renferme les restes d'un chef Celte jadis renommé; peut-être aussi contient-elle les cendres d'un certain nombre de guerriers, car dans les fouilles faites en d'autres parties de la France sous des *tumuli* pareils, on a plusieurs fois trouvé un grand nombre de squelettes humains ensevelis sous le même. Il serait à désirer qu'on fouillât celui dont il est ici question.

Près du hameau de Bernon, qui en est peu éloigné, on a trouvé, il y a plusieurs années, vingt-quatre haches d'un fort beau jaspe vert. Ces haches dont j'ai vu une entre les mains de M. Renaud, à Auray, avaient sept pouces de long; le bord en était très-tranchant et l'extrémité opposée terminée en pointe. Vers le tiers environ de leur longueur, elles étaient percées d'un trou servant sans doute à passer les liens de cuir qui les attachaient à leur manche.

Ces haches celtiques en pierre se nommaient *matar* (mot qui dans cette langue signifie *tuer.*) Les historiens romains ont défiguré ce nom en voulant le latiniser et le changeant en celui de *materis*; mais ils conviennent que cette arme était terrible entre les mains des Celtes et qu'avec le matar ils portaient toujours des coups mortels.

On trouve souvent de ces haches dans les fouilles faites dessous ou auprès des monumens Celtiques, mais ce qui est très-remarquable, c'est qu'elles sont toujours en jaspe vert et en jade, pierres dont il ne se trouve naturellement aucun échantillon dans la Bretagne. Il fallait donc que les Celtes aborigènes les tirassent d'une autre contrée. Leur habileté dans l'art de la navigation leur permettait de les aller chercher dans des pays même fort éloignés.

52. Du sommet du *grand-mont* on aperçoit, sur le haut d'un promontoire, l'antique abbaye de Saint-Gildas de Rhuis, célèbre par le séjour qu'y fit Abélard qui en fut abbé en 1125. Ces ruines offrent, dans leurs détails, d'intéressans modèles de l'architecture gothique lombarde. Cette abbaye fut fondée vers l'an 532 par Gildas surnommé Badonic, missionnaire né dans la Grande Bretagne et venu, ainsi que beaucoup d'autres à cette époque, pour catéchiser l'Armorique; mais l'édifice bâti par ce sage abbé n'était probablement qu'en bois et il fut entièrement détruit dans le dixième siècle par les Normands. En 1008, le duc Geoffroy I le fit réédifier en pierre et y établit des moines qui lui furent envoyés, sur sa demande, par Gaucelin, abbé de Saint-Benoît sur Loire. Le premier abbé du nouveau monastère de Saint-Gildas se nommait Félix; il mourut en odeur de sainteté le 4 Mars de l'an 1038. Ses successeurs furent :

2.° *Vital*, qui vivait en 1067.

3.° *Fraval*, on ignore la date de sa mort.

4.° *Hervé*, qui siégea jusqu'en 1125.

5.° *Pierre Abélard*. Nous ne pouvons nous dispenser de mettre ici sous les yeux du lecteur une notice sur la vie de cet homme célèbre.

Abélard naquit en 1079 au bourg de Palets près Nantes. Il fut le plus subtil dialecticien de son siècle et le plus fort pour l'argumentation scolastique. Son éloquence et son esprit attirèrent à l'école qu'il ouvrit à Paris, une multitude d'écoliers. Il eut pour principal adversaire Guillaume de Champeaux, archidiacre de l'église de Paris; il combattit sa doctrine si victorieusement qu'il lui enleva tous ses partisans et tous ses disciples. D'après cela, il s'en fit, comme on peut croire, un ennemi implacable. Champeaux eut beau

revenir plusieurs fois à la charge, Abélard le réfuta toujours, ce qui l'obligea, de dépit, à se retirer à Châlons, pour n'avoir pas la honte de séjourner dans une ville où il avait été humilié par le jeune docteur breton (on attachait alors la plus grande importance aux discussions théologiques, on y mettait son plus grand amour propre).

Abélard se délassait des fatigues de ses travaux en se livrant aux charmes de l'amour avec la belle Héloïse, nièce de Fulbert, chanoine de la cathédrale de Paris. Il s'était introduit chez elle de l'aveu de ce religieux pour enseigner la philosophie à Héloïse. L'esprit vif et brillant, les agrémens physiques du maître, inspirèrent bientôt à l'écolière la passion la plus vive pour son professeur. Ils s'aimèrent avec ardeur et cet amour produisit bientôt un fruit. Abélard voyant par là leur intelligence en danger d'être découverte par Fulbert, enleva sa maîtresse et se réfugia avec elle en Bretagne. Là elle mit au jour un fils qu'elle appela *Astrolabe*, à cause de sa beauté.

Du fond de leur retraite Abélard écrivit au chanoine une lettre respectueuse et dans laquelle il le priait de sanctionner par son aveu son amour pour Héloïse, qu'il lui offrit d'épouser. Mais ce qu'il y a de singulier, c'est que celle-ci s'opposa à cette légitime réparation, craignant que le nœud du mariage n'éteignit chez son amant, comme cela arrive trop souvent, la passion qu'il avait pour elle : elle allégua qu'elle préférait être maîtresse aimée qu'épouse négligée. A la fin cependant, vaincue par les sollicitations d'Abélard, effrayée par les menaces de son oncle, elle consentit à ce que leur union fut consacrée au pied des autels, mais sous la condition expresse

que ce mariage serait tenu secret, ce qui fut d'abord convenu.

Les deux époux revinrent ensuite habiter Paris : ils n'y furent pas plutôt arrivés que le chanoine prétendant que son honneur ne serait pas réparé tant que le mariage demeurerait clandestin, rompit la convention, et le publia partout hautement. Héloïse alors, par un caprice inconcevable mais qui lui coûta cher, s'obstina de son côté à le nier formellement. Fulbert furieux se persuada qu'elle n'agissait ainsi qu'en vertu d'ordres secrets de son époux, et s'en vengea sur celui-ci d'une manière atroce. Il gagna le valet d'Abélard qui introduisit de nuit des assassins dans la chambre de son maître. Ceux-ci, suivant les ordres du chanoine, exercèrent sur le malheureux Abélard le dernier outrage, en le retranchant à jamais du nombre des hommes. L'infortuné faillit être victime de cette barbare exécution et fut long-temps aux bords du tombeau. Ses bourreaux du moins ne restèrent pas impunis ; deux d'entr'eux, dont l'un était son valet, subirent la loi du Talion après avoir eu d'abord les yeux crevés, et tous les biens de Fulbert furent confisqués.

Mais ces actes de justice pouvaient-ils consoler le malheureux Abélard ? Il fut cacher sa honte et son désespoir dans le monastère de Saint Denis, où il prononça ses vœux. Déjà depuis quelque temps Héloïse s'était réfugiée dans l'abbaye d'Argenteuil, elle y prit définitivement le voile. La flamme dont ces deux amans brûlaient l'un pour l'autre, n'en fut malgré leur nouvel état, ni moins vive ni moins constante. Abélard, dont le malheur avait aigri le caractère, se brouilla avec les moines ses compagnons et sortit de leur abbaye : il se réfugia en Champagne

où le comte Thibaut IV lui donna asyle. Ce fut là qu'il fonda un oratoire qu'il nomma le *Paraclet* (près Nogent sur Seine). Il continua à y donner des leçons de théologie et sa réputation lui attira avec une foule d'écoliers, de nouvelles persécutions. Il quitta sa nouvelle retraite et la donna à Héloïse qui y établit un couvent de filles, dont elle fut la première abbesse. Les moines de Saint Gildas de Rhuis offrirent alors à Abélard de devenir leur abbé, espérant par là attirer sur leur abbaye une grande illustration. Il accepta et se rendit en Bretagne, mais il trouva les moines de Saint Gildas extrêmement relachés dans l'observance de leur règle et se livrant à l'intempérance d'une manière scandaleuse : le nouvel abbé voulut les soumettre à une réforme sévère et se fit un ennemi de chacun d'eux, ils tentèrent plusieurs fois de l'empoisonner.

Un chagrin qui lui fut plus sensible encore, fut de voir à cette époque sa doctrine attaquée par Saint Norbert et surtout par le célèbre abbé de Clairvaux Saint Bernard. L'éloquence de ce dernier le terrassa. Ses opinions sur la Trinité furent condamnées par les conciles de Sens et de Soissons et il fut obligé de jeter lui-même au feu ses écrits sur cette matière. La douce Héloïse, du fond de sa retraite, cherchait par les lettres les plus tendres à le consoler de tant de revers. Ces lettres, qui nous ont été conservées, peignent bien tout l'emportement de la passion de ces deux amans, passion que la mort seule put éteindre. Enfin, après une vie si agitée et si malheureuse, Abélard forcé de quitter Saint Gildas où ses jours étaient menacés, rencontra un port dans lequel il trouva le repos et la paix. Pierre le Vénérable, abbé de Cluny, le reçut dans son monastère. Ses sages conseils, sa piété douce et éclairée, calmèrent

peu à peu les tourmens d'Abélard ; il le réconcilia avec le pape, même avec l'abbé de Clairvaux. Quelque temps après, sa santé étant très-altérée, il se retira dans le prieuré de Saint Marcel, près Châlons sur Saône, dont la situation agréable lui plaisait infiniment et où l'on respirait un air plus pur. C'est là qu'il termina ses jours ; il mourut le 21 Avril 1142, âgé de 63 ans. Pierre le Vénérable, d'après ses derniers desirs, envoya à la tendre Héloïse, dans l'abbaye du Paraclet, les restes de son amant. Elle lui survécut encore vingt-un ans qu'elle passa au milieu des regrets et des larmes. Enfin la mort vint la réunir à celui qu'elle avait uniquement et passionément aimé, le 17 Mai 1163. D'après ses ordres son corps fut déposé dans le tombeau où celui d'Abélard reposait déjà depuis long-temps ; ainsi le trépas même n'a pu les désunir.*

* Lors de la vente et de la destruction de l'abbaye du Paraclet sous le gouvernement consulaire, le monument qui renfermait les restes de ces deux amans célèbres allait être détruit et leurs cendres dispersées, si les réclamations de M. Lenoir, fondateur et directeur du musée des monumens français à Paris, n'eussent arrêté cet acte de vandalisme. Le 1.er consul ordonna l'acquisition du tombeau pour cet intéressant musée et il y fut transporté avec les ossemens qu'il contenait. M. Lenoir le fit restaurer sous une chapelle gothique érigée dans le jardin du musée. Mais comme si le sort se fut acharné à troubler même après leur mort le repos d'Héloïse et d'Abélard, une discussion ridicule vint encore agiter leurs cendres. Le jardin du ministère de la police était contigu à celui du musée des monumens français ; un beau jour le ministre prétendit que la petite portion de terre où se trouvait le mausolée des deux amans, était un empiètement fait sur le terrain de son jardin et il le revendiqua. M. Lenoir voulut défendre ses droits et plaida contre le ministre, c'était la lutte du pot de terre contre le pot de fer, l'artiste perdit sa cause et il fallut, pour rendre le terrain réclamé, déplacer le monument ; on en rouvrit le sarcophage et à cette occasion je pus voir les restes précieux qu'il contenait. Les os d'Héloïse et d'Abélard étaient chacun dans une petite châsse en bois : ils étaient devenus aussi légers que du liége. Le crâne d'Héloïse me parut d'une

Aprés Abélard les autres abbés de S.t Gildas furent :

6.° *Guillaume*, dont on ignore l'époque de la mort.
7.° *Guthenoc Judelet*, qui vivait en 1164.
8.° *Tanguy*, on ne sait quand il mourut.
9.° *Rivaldus*, vivait en 1231.
10.° *Pierre*, il se démit en 1259.
11.° *Eudon*, mort en 1281.
12.° *Alain*, vivait en 1306.
13.° *Pierre* II, vivait en 1313.
14.° *Laurent*, on ne sait rien de lui.
15.° *Guillaume* II, *idem*.
16.° *Hervé* II, vivait en 1384.
17.° *Olivier Predic*, vivait en 1387.
18.° *Guillaume* III, vivait en 1413.
19.° *Pierre* III, vivait en 1431.
20.° *Jean de Kermen*, vivait en 1441.
21.° *Hervé de Beaubois*, mort en 1463.

Il y a ici une lacune.

22.° *Pierre de Brignac*, vivait en 1502.
23.° *Robert Guibé*, mort en 1513.
24.° *André Hamon*, mort en 1525.
25.° *Jean de la Motte*, mort en 1537.

petitesse remarquable quoique tres-bien conformé. Il y avait parmi ces ossemens desséchés quelques lambeaux d'une étoffe de laine brune, restes de vêtemens religieux, mais ils tombaient en poussière quand on y touchait.

L'établissement dirigé par mon ami Lenoir ayant été supprimé en 1818, le tombeau d'Héloïse et d'Abélard en a été enlevé et transporté dans le cimetière du Père Lachaise ; ces deux infortunés y dormiront-ils enfin en paix ?

26.° *Jean Danielo*, mort en 1540.
27.° *Philippe*, cardinal de Boulogne, on ne sait quand il mourut.
28.° *Jean Stuart*, vivait en 1552.
29.° *Jean de Quilfistre*, mort en 1582.
30.° *Jean-Baptiste de Gadagne*, vivant en 1592.
31.° *Guillaume d'Avauson*, vivait en 1598.
32.° *Constantin Chevalier*, vivait en 1603.
33.° *Charles de Montigni*, vivait en 1613.
34.° *Charles de Clermont*, mort en 1626.
35.° *Henri de Bruc*, mort en 1635.
36.° *Michel Ferrand*, mort en 1649.
37.° *Jacques Bertot*, mort en 1681.
38.° *Henri-Emmanuel de Roquette*, mort en 1725.
39.° *Jean-Joseph de Villeneuve*, vivait encore en 1756.

De l'abbaye de Saint Gildas de Rhuis, je me rendis en suivant la côte vers l'Est, au château de Sucinio, antique forteresse du treizième siècle, située au fond de l'anse qui porte son nom.

53. Ce château fut bâti vers l'an 1260, par le duc de Bretagne Jean le Roux. L'enceinte de ses remparts qui était très-élevée, forme à peu prés la figure d'un pentagone qui est flanqué de six tours rondes, dont trois sont fort grosses, surtout celles qui défendent le portail. Toutes ces tours, surmontées de hautes cheminées, ont ainsi que le haut des remparts, un parapet saillant, muni de machicoulis. L'ensemble de cet édifice quoiqu'aujourd'hui très-dégradé, présente encore une masse imposante. C'est un des restes les plus complets qui nous soient

demeurés en Bretagne de ces nobles forteresses féodales que tant de mains obscures se hâtent chaque jour d'effacer de notre sol, où elles furent les témoins de tant de faits glorieux, le berceau de tant de grands hommes.

Ce fut au château de Sucinio que naquit, le 24 Août 1393, le célèbre Arthur ou Artus de Bretagne comte de Richemont et connétable de France. Il était fils puîné du duc de Bretagne Jean IV et de Jeanne de Navarre son épouse. Ce duc étant mort en 1399 et sa veuve ayant renoncé à la garde noble de ses fils pour s'aller remarier au Roi d'Angleterre; Ces enfans furent réclamés par le Roi de France comme suzerain du duché, et il leur donna le duc de Bourgogne pour tuteur. Arthur ayant à peine huit ans, fut donc conduit à la cour de France. « Il estoit encor si petit, dit un historien » du temps, que guère ne pouvoit chevaulcher. » On avait désigné deux chevaliers pour tenir la bride de son cheval, ce furent Alain de Tyvarlen et Jean de Bullion.

Elevé dans les cours de France et de Bourgogne, Arthur y contracta le principe de cette affection et de ce dévouement au trône des lys, qu'il ne démentit jamais, qui l'en rendirent le plus ferme appui, on peut même dire le sauveur.

A cette époque les princes ne passaient pas leurs jeunes années au fond d'un palais, dans une inaction frivole; encore enfans, ils endossaient la cuirasse et entraient dans la périlleuse carrière des armes. Artus, dont le frère aîné venait de monter sur le trône ducal, retourna en Bretagne, et il avait au plus quinze ans qu'il s'y signala par plusieurs exploits guerriers, principalement à la réduction de la ville

de Saint-Brieuc qui s'était révoltée. La fermeté prématurée qu'il déploya dans cette circonstance le firent dès-lors surnommer *le Justicier.*

Le parti des Penthièvre voulut se réveiller en Bretagne à l'instigation de Marguerite de Clisson, veuve du fils de Charles de Blois : cette princesse chercha à profiter des troubles politiques de l'époque pour ressusciter ses prétentions sur le duché de Bretagne et rallumer une guerre qui pendant tant d'années avait désolé cette province. Il s'ensuivit des hostilités dans lesquelles le jeune Arthur déploya un brillant courage. Il commandait la division d'avant-garde dans l'armée du duc son frère, mit en déroute celle des ennemis et leur enleva la forteresse de Châteaulin, place très-forte autant par sa position que par ses ouvrages.

La valeur d'Arthur, son caractère ferme et résolu joints à une prudence et à un jugement au-dessus de son âge, le rendirent l'idole des Bretons et purent dès-lors faire présager qu'il serait le digne successeur de Du Guesclin et de Clisson.

En 1414 il fut armé chevalier par le comte d'Armagnac et l'année suivante il se trouva à la funeste bataille d'Azincourt. Trois cents chevaliers Bretons y servaient sous sa bannière. Arthur combattit en héros et lorsque le sort des armes se fut déclaré contre l'armée française, il soutint à la tête des siens, pendant plus d'une heure encore, l'effort de plusieurs milliers d'Anglais. Accablé sous le nombre et couvert de blessures, il refusait opiniâtrement de se rendre et lutta tant qu'il put contre ses adversaires ; enfin il fut abattu et laissé pour mort sur le champ de bataille. Il y resta pendant plus de trois heures enseveli sous un monceau de morts. Les clercs du Roi

d'Angleterre chargés après sa victoire de faire le recensement des seigneurs qui avaient été tués, le retirèrent du milieu des cadavres. Il donnait encore quelques signes de vie, sa figure balafrée et sanglante était méconnaissable, mais les hermines qui couvraient sa cotte d'armes le firent reconnaître pour un prince Breton. Henri V le fit transporter dans sa tente où les soins qu'on lui prodigua le rendirent à la vie. Ce monarque le conduisit ensuite prisonnier à Londres où quoiqu'il le traitât bien, il ne voulut jamais consentir à lui rendre la liberté, malgré la forte rançon que les états de Bretagne, par un élan spontané, offrirent de payer pour lui.

La captivité d'Arthur dura sept années. Il semblait que le Roi d'Angleterre en se refusant opiniatrement à le délivrer, pressentit que ce héros serait un jour le plus terrible adversaire de sa couronne. Rien ne put le fléchir, il ne voulut accéder sur ce sujet à aucun arrangement, à aucune proposition. Mais sa mort vint enfin briser les fers du guerrier Breton, qui s'empressa de se rendre à la cour du jeune Roi de France Charles VII. Ce monarque le reçut à Angers et lui fit l'accueil le plus flatteur, cherchant par tous les moyens possibles, à s'attacher un prince dont il prévoyait que la valeur et la puissance seraient utiles aux intérets de son trône.

Un peu auparavant, Arthur avait épousé une fille de Jean Sans-Peur, duc de Bourgogne.

Le 31 Mars 1425 le Roi, qui était de plus en plus favorablement disposé envers Arthur, le choisit pour succéder à des héros de son pays qui avaient illustré précédemment la première des grandes charges de la couronne. Il le nomma connétable de France et joignit à cette éminente dignité le don du

comté de Touraine. Arthur accepta avec reconnaissance l'épée de connétable, mais refusa généreusement le comté, ne voulant pas recevoir un présent si considérable des mains d'un Roi malheureux et qui dans ce moment était lui-même dépouillé par les Anglais et les factieux de plus de la moitié de ses états.

Arthur en effet ne pouvait prendre le commandement suprême des armées de Charles VII dans des circonstances plus critiques. Les Anglais secondés par la faction du duc de Bourgogne, étaient maîtres des trois quarts du Royaume. Henri VI, Roi d'Angleterre, avait été solennellement proclamé Roi de France dans la ville même de Paris, et le duc de Bedfort y gouvernait en son nom comme régent. La perte des batailles de Crévant et de Verneuil avait presque anéanti l'armée française, dont Charles ne savait comment rallier les débris ni lever de nouveaux soldats.

Il était temps que le prince Breton vint à son secours; il se hâta de lui former une nouvelle armée, et pour cela eut recours à ses braves compatriotes. Il se rendit en Bretagne et parcourut les divers cantons de cette province pour appeler sous sa bannière tous ceux qu'animerait le double sentiment de l'amour pour la gloire et pour la patrie. Il marchait revêtu des insignes de sa haute dignité, et faisait porter devant lui, par un chevalier d'élite, son épée de connétable. L'aspect de cette glorieuse épée dont Du Guesclin et Clisson avaient faits naguères un si digne usage, enflamma l'enthousiasme des Bretons. En voyant ce glaive fleurdelysé, illustré par tant de victoires, ils accoururent en foule sous l'étendart d'Arthur et on y compta en moins de rien six mille gentilshommes, tous jeunes et bouillans de courage. Tous les nobles de l'Auvergne, du Berry et du Maine

vinrent se joindre à cette troupe choisie, impatiens de se signaler sous les yeux du connétable et de concourir sous ses ordres au salut du monarque et à celui de la France.

Arthur à la tête de sa nouvelle armée fut joindre Charles VII dans la ville de Bourges, où il avait été réduit à se retirer. De là il se mit en campagne, attaqua les divisions anglaises qui occupaient le bas Maine et les tailla en pièce; puis il fut assiéger la ville de la Flèche, qu'il emporta d'assaut. Depuis long-temps les Français n'avaient éprouvé que revers et défaites, cette fois encore la valeur d'un Breton arrêta la monarchie sur les bords de l'abîme et ramena la victoire sous la bannière des lys.

Aussi habile négociateur que guerrier intrépide, le connétable voulut attacher irrévocablement le duc de Bretagne son frère aux intérêts de la France. Ce duc, d'un caractère irrésolu, penchait souvent pour les Anglais qu'avaient taut affectionnés ses deux prédécesseurs. Grâce aux conseils, à l'éloquence et à l'adresse d'Arthur, il renonça à leur alliance, jura de s'attacher franchement à Charles VII, et dans une entrevue qu'il eut avec lui à Saumur, il lui rendit l'hommage féodal pour son duché de Bretagne.

En apprenant ces nouvelles, le duc de Bedfort, soi-disant régent de France, fut vivement allarmé. Il envoya promptement ordre au comte de Suffolk, gouverneur de la Normandie, de réunir sur-le-champ toutes ses troupes, d'entrer en Bretagne et d'y mettre tout à feu et à sang. Arthur ne lui donna pas le temps d'exécuter cet ordre; à la tête d'un corps de quinze mille hommes, il entra lui-même en Normandie par Pontorson qu'il enleva d'assaut. Ce fut dans cette occasion que le fameux Jean

d'Orléans, comte de Dunois, parut pour la première fois sous les drapeaux du connétable en qualité de son lieutenant-général.

L'armée Française fut assiéger Saint James de Beuvron, place extrêmement forte et qui couvrait toute la basse Normandie. Elle fut vigoureusement défendue par une garnison aguerrie et nombreuse; le siége traîna en longueur. Cependant il se fut terminé à l'avantage des Français sans un événement imprévu : leur infanterie se plaignit que depuis long-temps sa solde n'était pas payée; vainement le connétable avait fait parvenir cette plainte aux pieds du trône en demandant expressément les fonds nécessaires à la solde arriérée des troupes, il ne pouvait rien obtenir. Le trop faible Charles VII était alors entièrement dominé par Giac, indigne favori, ministre dilapidateur, qui le gouvernait à sa fantaisie et dépensait en fêtes et en profusions inutiles l'argent qu'il aurait fallu consacrer avant tout, aux frais d'une guerre d'où dépendait le salut de la monarchie. Les soldats employés au siége de Saint James, voyant qu'ils ne pouvaient toucher leurs montres, se mutinèrent, et l'infanterie entière, la troupe la plus utile en pareil cas, abandonna le camp et déserta en masse. Ce contre-temps inopiné força le connétable à la retraite, mais en l'effectuant il tailla en pièces avec ses chevaliers, un corps de six mille Anglais qui voulaient s'opposer à sa rentrée dans le Maine, et il enleva de vive force la forteresse de Garlandes.

Cependant le fier Breton était outré de l'échec qu'il avait éprouvé devant Saint James. Il savait que Giac en était la principale cause par les obstacles qu'il ne cessait d'apporter à l'entretien de l'armée. Le caractère franc et loyal d'Arthur lui avait fait

toujours mépriser et détester les courtisans et les favoris, mais il haïssait surtout ce Giac qui, par ses déprédations, absorbait les revenus de l'état déjà si faibles alors, et dont les conseils pernicieux avaient déjà cent fois entraîné le Roi dans de fausses démarches. Persuadé que le plus grand service qu'il put rendre à l'état et au monarque même, était de le servir malgré lui en le débarrassant de ce favori, il prit un parti décisif, audacieux peut-être, mais dont les circonstances excusaient suffisamment la hardiesse : il fit arrêter et enlever de sa propre autorité et presque sous les yeux du Roi, son ministre favori. Le misérable fut entraîné à demi-nu et conduit au château de Dun le Roi, qui appartenait au connétable Là un tribunal assemblé d'avance le jugea sans désemparer. Il fut convaincu d'avoir détourné à son profit des sommes considérables destinées au service du Roi, et condamné à mort. Giac implora bassement sa grâce, offrant, pour obtenir la vie, de prendre l'engagement solennel de ne plus reparaître à la cour et de payer trois cents mille écus en réparation des dommages que ses retards avaient occasionnés lors du siége de Saint James de Beuvron. Arthur fut inflexible; le ministre déchu fut cousu dans un sac de cuir et précipité dans la Loire.

Une action si hardie attira sur le connétable la colère du Roi; mais toute la France lui en sut gré. Le héros Breton, sans s'inquiéter de rien et ne considérant que le bien de l'état, continua à le servir avec zèle : il repoussa une seconde fois Suffolk qui voulait envahir la Bretagne, il fit relever les fortifications de Pontorson, clef de cette province du côté de la Normandie. Puis après avoir mis en gage sa couronne de comte pour avoir une somme de deux cents mille francs nécessaires pour payer ses troupes, il

fut attaquer le comte de Salisbury qui assiégeait Montargis et pressait vigoureusement cette place. Dunois, Xaintrailles, La Hire, Girard de Pallière et Raoul de Gaucourt, illustres capitaines de cette époque, se joignirent au connétable et ils réussirent à faire lever le siége. Après avoir fait reconnaître l'autorité royale dans tout le Gatinois, Arthur se rendit dans le Maine avec autant de précipitation que de secret. Les Anglais y assiégeaient La Gravelle; le commandant de cette place était sur le point de capituler lorsqu'Arthur arriva à son secours, battit les Anglais et renforça les garnisons de Laval, d'Angers et de Crâon.

Pendant tout ce temps l'indolent Charles VII retiré en Touraine et environné de nouveaux favoris ne songeait qu'à ses plaisirs, ne s'occuppait que de jeux et de fêtes sans s'inquiéter du sort de ses états dont le connétable seul lui conservait les derniers débris. On connaît cette répartie de La Hire, auquel le Roi, disposant un bal paré, demandait ce qu'il en pensait. « Ma foi Sire, répondit le chevalier, je » pense qu'on ne peut pas perdre plus gaiment » son royaume. » *

Plusieurs fois Arthur l'avait prié de se montrer à l'armée et de se mettre lui-même à la tête des

* Bertrand, marquis de Vignolles dit La Hire, célèbre par sa bravoure et sa fidélité à un Roi accablé par l'infortune, était aussi fort remarquable par l'originalité de son esprit. Un jour étant au moment de livrer combat à l'ennemi, il se souvint que depuis long-temps il ne s'était pas confessé, et qu'en cas qu'il fut tué son ame était en péril : il fait aussitôt appeler son aumônier, met pied à terre, et lui dit de lui donner l'absolution, « confessez-vous, lui dit le prêtre, et je vous absoudrai. – Je n'ai pas le temps répond La Hire, vous voyez que la charge va sonner; – mais encore dites-moi la chose en gros. – Eh bien dit le chevalier, *j'ai fait tout ce que les gens de guerre ont accou-*

troupes, ne doutant pas que sa présence n'électrisât les soldats et ne produisît sur eux un excellent effet moral, il n'avait pu l'y décider. Ce n'est pas cependant que Charles manquât de bravoure, il en donna des preuves éclatantes dans la suite, mais il fallait une forte commotion, un événement extraordinaire pour donner du ressort à cette ame engourdie au sein de la mollesse et de l'oisiveté. C'était une femme qui devait opérer ce miracle.

Cependant les Anglais assiégeaient Orléans (1429), la plus forte des places qui restaient encore à la France; du sort de cette ville allait dépendre celui du royaume, dont elle était en quelque sorte le dernier boulevard, tout était perdu si elle succombait. Le vaillant Dunois qui s'était jeté dans la place pour la défendre, résistait depuis sept mois, mais sa garnison affaiblie par des sorties et des assauts multipliés, manquant de munitions et de vivres, était réduite à l'extrémité. Déjà l'on parlait de se rendre, lorsque Jeanne d'Arc arriva près du Roi : on sait comment cette heroïne vraiment miraculeuse, le fit sortir de son apathie, et par quel prestige extraordinaire excitant l'enthousiasme des chefs et des soldats, elle entraîna l'armée sur ses pas et la conduisit à la victoire. Elle réussit d'abord à faire entrer dans Orléans un fort convoi de vivres; puis à enlever l'une après l'autre toutes les redoutes que les Anglais assiégeans avaient élevées à l'entour de la ville dont

tumé de faire. » L'aumônier satisfait lui donna l'absolution. La Hire remonte à cheval, fait sonner la charge et bat les ennemis.

Il faisait tout les matins sa prière en ses termes. « Mon Dieu » je te prie que tu fasse aujourd'hui pour La Hire, ce que tu » voudrais que La Hire fît pour toi, s'il était Dieu et que tu » fusses La Hire. » On ne pouvait mieux dire ni demander plus de choses en aussi peu de mots.

ils furent à la fin forcés de lever le siége après avoir essuyés des pertes considérables.

Les intrigues des courtisans avaient depuis quelques temps réussi à faire éloigner le connétable de la cour et même à le faire tomber dans la disgrace entière du souverain. Vivement blessé d'une telle ingratitude, il s'était retiré à Parthenay et attendait dans cette retraite que quelque circonstance vint lui faire rendre justice en dessillant les yeux de Charles, ou que quelque grand revers le mit dans la nécessité de réclamer de nouveau les services d'un guerrier dont le bras et le cœur lui étaient toujours dévoués. Bientôt le bruit des exploits de Jeanne d'Arc et de la levée du siége d'Orléans parvint à son oreille; son ame héroïque s'enflamma d'émulation et il ne put souffrir de demeurer dans l'oisiveté, tandis que l'armée Française, dont il était le chef de droit, combattait et obtenait des succès brillans. Il pensa qu'il pouvait être utile à la cause d'un prince qui l'avait cependant traité avec tant de rigueur, et oubliant alors les dégoûts, les injustices dont la cour l'avait abreuvé, il rassembla à la hâte deux mille cavaliers nobles et huit cents archers, et marcha à leur tête vers Orléans. Le Roi apprenant son approche lui envoya dire, par le sire de la Jaille, qu'il n'avait pas besoin de lui, qu'il ne voulait pas le voir, et qu'il lui défendait de passer outre. Arthur répondit au porteur de cet ordre, qu'il avait été suggéré au Roi par un favori et qu'il n'y aurait point égard, que rien ne l'empécherait d'aller combattre les ennemis de la France, et qu'il croyait que *quand un Roi était assez aveugle pour méconnaître ses plus fidèles serviteurs, leur devoir à eux, étaient de le servir malgré lui*, et il poursuivit son chemin. — Pourquoi les princes faibles et sans énergie n'ont-ils pas toujours eu auprès

d'eux un Artus de Bretagne pour les servir malgré eux, et malgré eux les affermir sur leur trône !

Le connétable joignit l'armée royale à Beaugency qu'elle assiégeait et dont le château résistait vigoureusement. A son arrivée le plus grand enthousiasme se manifesta parmi les troupes et il en fut reçu avec mille acclamations de joie, à la grande confusion des gens de cour qui l'avaient tant desservi. Jeanne d'Arc, elle-même, vint le saluer avec toutes les marques du plus grand respect. Le Roi, toujours prévenu contre lui, persistait à refuser ses services, mais La Hire, Xaintrailles, Girard de la Pallière, le maréchal de Boussac et Dunois se réunirent pour lui remontrer combien cette prévention était injuste et pour lui déclarer que l'intérêt de l'état et le vœu de l'armée entière étaient que le connétable rentrât en grâce. Charles céda enfin et Arthur reprenant ses fonctions, débuta par la prise du château de Beaugency qu'on n'avait jusque là pu parvenir à réduire.

L'armée anglaise commandée par Talbot et forcée de céder le terrain, se retirait à travers les plaines de la Beauce; le connétable la poursuivit à la tête de quinze mille combattans. Il avait sous ses ordres Dunois, Jeanne d'Arc, Xaintrailles, les sires d'Amboise et de la Pallière, le maréchal de Rieux, le duc d'Alençon, les seigneurs de Laval, de Vendôme, de Chauvigny, de Gaucour et de Saint Sever. Cette illustre noblesse atteignit les Anglais près d'un bourg nommé Patay, et leur livra bataille le 18 Mai 1429, ils furent complétement défaits malgré la supériorité de leur nombre et l'habileté de leurs généraux Talbot, Fastoff et le comte de Salisbury.

Cette victoire décisive ouvrit au Roi le libre chemin vers la ville de Rheims, où il fut se faire

sacrer, tandis que le connétable, à la tête d'une partie des troupes, se portait vers la Normandie où il harcela les Anglais pour les empêcher de venir inquiéter le monarque pendant les cérémonies de son sacre, cérémonies qui déconcertèrent totalement les ambitieux projets de Henry VI et de son lieutenant le duc de Bedford.

Le sire de la Trémouille qui avait acquis beaucoup de crédit sur l'esprit de Charles VII, et qui haïssait Arthur dont il était jaloux, parvint, par son ascendant près du trop faible monarque, à le faire disgracier de nouveau. Mais ce favori avait lui-même de nombreux ennemis, surtout parmi les seigneurs Bretons. Plusieurs d'entr'eux parvinrent à s'emparer de sa personne par surprise et ils l'enfermèrent dans le château de Montrésor. On ne lui rendit la liberté qu'à condition qu'il ne reparaîtrait plus à la cour, ce qu'il exécuta religieusement. Arthur alors rentra en faveur, mais il n'en profita que pour combattre les ennemis de l'état et les chasser de l'Anjou, du Maine et de la Picardie; il leur reprit Paris et les força enfin de conclure à Arras, le 21 Septembre 1435, un traité de paix tout à l'avantage de la France.

Malheureusement cette paix ne fut pas de longue durée. Ne pouvant se résoudre à renoncer à la possession des plus belles provinces de France, les Anglais la rompirent en 1437 et pénétrèrent avec vingt-cinq mille hommes dans l'Artois, la Picardie, et jusque dans l'île de France même. Talbot qui brûlait de prendre sa revanche de la défaite de Patay, commandait encore cette armée, et surprit dans Pontoise le sire de Rostrenen, chevalier Breton, qui y commandait. Déjà Paris était menacé lorsque le connétable accourut et força Talbot à la retraite; il n'avait pourtant alors avec lui que six mille

hommes, mais la supériorité de sa tactique et son habileté militaire déconcertèrent tous les plans des ennemis et paralysèrent leurs forces supérieures.

Avant l'arrivée du héros Breton, les Anglais avaient surpris Meaux et Montereau; ils avaient considérablement augmenté les fortifications de ces deux places importantes qui leur ouvraient le chemin de la capitale. Montereau surtout, située au confluent des deux rivières de la Seine et de l'Yonne, paraissait imprenable. Le connétable en entreprit le Siége. Le Roi voulut y prendre part lui-même, non comme chef mais comme simple chevalier. Ce siége fut un des plus meurtriers de l'époque; il est le premier où l'artillerie à feu ait joué de part et d'autre un rôle important, car jusqu'alors cette arme encore imparfaite n'avait pas été d'un grand effet, et d'ailleurs elle n'avait paru dans les armées qu'en bien petit nombre. Un habile ingénieur nommé Bureau lui fit faire en France, à cette époque, un grand pas vers la perfection. Ce fut lui qui dirigea l'artillerie de Charles VII à ce siége de Montereau. La ville fut prise d'assaut le 22 Octobre 1437. Le Roi fit, dans cette occasion, des prodiges de valeur en combattant comme simple volontaire. Il se jeta le premier dans le fossé ayant de l'eau jusqu'aux aisselles et portant une échelle sur son épaule : parvenu au pied du rempart, il l'y appliqua, parvint à la brèche et s'y battit corps à corps contre plusieurs Anglais. Les Français enflammés par un si bel exemple le suivirent en foule et pénétrèrent de tous côtés dans la ville dont ils se rendirent maîtres. Ce fut aussi dans cette occasion que le Dauphin, depuis Louis XI, fit ses premières armes, âgé seulement de quatorze ans. Quelque temps après Arthur enleva aux Anglais la ville de Meaux.

La Trémouille, mécontent de son exil et furieux de voir le prince Breton couvert de gloire et honoré de la plus haute faveur de la part de son souverain, excita plusieurs seigneurs à une révolte dont les suites pouvaient être graves par la diversion qu'elle faisait en faveur des ennemis. Arthur marcha contre ces insurgés, leur enleva successivement quatre-vingts châteaux ou places fortes et les réduisit enfin à l'obéissance.

Cet orage dissipé, il fut attaquer les Anglais en Guyenne, où il leur prit les villes de Dax et de Saint Sever. Pendant qu'il poursuivait dans cette province le cours de ses victoires, on vint lui annoncer la mort du duc de Bretagne Jean V. Il demanda et obtint un congé du Roi pour se rendre dans sa province natale et y assister au couronnement de François I son neveu, qu'il arma chevalier le même jour (10 Décembre 1443). Il profita de cette occasion pour conclure avec lui, dans l'intérêt du Roi de France, un nouveau traité par lequel le duc s'engagea à fournir au souverain un très-fort contingent de troupes lorsqu'il irait combattre les Anglais qu'il voulait absolument expulser de la Normandie.

La campagne s'ouvrit dans ce dessein en 1449. L'armée combinée Franco-Bretonne, commandée par Arthur, comptait dans ses rangs d'illustres guerriers au nombre desquels on remarquait Pierre, frère du duc de Bretagne, les sires de Laval, de Rohan, d'Estouteville, de Blossac, de Malestroit, de Bricquebec, de Lohéac, de Rosnivinen et de Coetquen. Cette armée entra en Normandie en s'emparant du Mont Saint Michel, les places de Granville et de Coutances furent ensuite soumises. Peu après les Anglais essuyèrent une défaite complète à la bataille de Formigny. Cette victoire du connétable le rendit

maître de presque toute la basse Normandie. Pendant ce temps un autre corps d'armée, commandé par le Roi en personne, soumettait la haute encore plus rapidement. Il ne restait plus aux Anglais que les deux villes de Caen et de Cherbourg; ces deux places étaient très-fortes, elles opposèrent à Arthur une opiniâtre résistance, mais enfin il s'en rendit maître.

Peu après ces événemens, mourut le duc François I (1450); son frère Pierre lui succéda. A son avénement les Anglais, presqu'entièrement chassés de la France, intriguèrent près de lui pour tâcher de s'en faire un auxiliaire et de le rattacher à leur cause, mais ils furent prévenus par Arthur qui, instruit de leurs sourdes menées, se hâta d'aller trouver son neveu qu'il détourna de s'allier avec ces éternels ennemis de la monarchie française, comme il en avait jadis détourné son frère aîné. Le duc Pierre, persuadé par ses raisonnemens, s'attacha au contraire franchement et loyalement au Roi de France et lui rendit l'hommage de son duché.

Pierre mourut en 1457 sans laisser d'héritiers directs; le duché de Bretagne revint alors de droit à Arthur qui en prit possession sans obstacles et à la grande satisfaction des Bretons dont il était l'idole. Plusieurs des hauts barons de la province voulurent alors lui persuader de résigner la charge de connétable de France, en lui observant que toute élevée qu'elle fut, elle était au-dessous de la dignité d'un prince souverain tel qu'il l'était. Mais Arthur ne goûta pas cet avis et voulut conserver cette charge jusqu'à sa mort, en disant *qu'il prétendait honorer dans sa vieillesse ce qui l'avait honoré dans sa jeunesse* : l'homme et la dignité s'honoraient effectivement parfaitement bien l'un par l'autre.

S'étant rendu en 1458 à Vendôme, où résidait alors Charles VII, pour lui prêter serment comme duc de Bretagne et lui faire hommage pour ce duché, Arthur tomba grièvement malade ; il revint cependant en Bretagne où il languit pendant quelques temps. Son corps usé par les travaux et les fatigues de la guerre, ne put recouvrer la santé, Il mourut au château de Nantes le 26 Décembre 1458.

A l'exception de Du Guesclin, aucun autre connétable n'a rendu plus de services à la France qu'Arthur de Bretagne; il contribua autant que Jeanne d'Arc et Dunois, à rétablir la cause désespérée de Charles VII et à chasser définitivement les Anglais du royaume. Il rattacha solidement et pour jamais les ducs de Bretagne aux intérêts de la monarchie française ; il sut débarrasser le Roi son maître du pernicieux entourage de ministres dilapidateurs et de courtisans perfides ; enfin il lui organisa une armée soldée, régulière et permanente, au moyen de laquelle il eut constamment à sa disposition des forces militaires à lui, chose qui n'a cessé d'avoir lieu depuis, mais qui n'avait pu encore être établie auparavant malgré les efforts que Du Guesclin et Clisson avaient faits pour parvenir à ce but, si essentiel pour donner au souverain la force et la puissance convenables.

Le caractère franc, loyal, mais austère d'Arthur ne pouvait manquer de lui faire des ennemis à la cour, aussi en avait-il beaucoup. Le Roi lui-même redoutait sa sévérité, mais il sut apprécier son rare mérite, et les grandes qualités du connétable commandèrent l'estime et l'admiration même à ceux qui lui étaient les plus opposés.

Nous terminerons ici tout ce que nous avons à dire sur les antiquités du Morbihan, non que nous

prétendions avoir épuisé la matière et décrit tout ce que ce département renferme d'intéressant en ce genre, nous savons même qu'il y existe encore un grand nombre de monumens curieux, mais nous n'avons jusqu'à présent pu les voir, et dans cet ouvrage nous nous sommes fait une loi inviolable de ne parler que des objets que nous avons vus nous-même.

Dans les volumes qui suivront immédiatement, nous traiterons des *Antiquités du Finistère*, sur lesquelles nous avons pu recueillir des matériaux très-nombreux et qui présenteront à nos lecteurs une masse considérable d'objets curieux auxquels se rattachent des circonstances historiques d'un très-grand intérêt. *



* Le premier volume des *Antiquités du Finistère* a déjà paru depuis long-temps et se trouve chez le même Libraire-Editeur; le second ne tardera pas à être mis sous presse; il sera spécialement consacré aux antiquités de l'ancienne Cornouailles, mais renfermera aussi un supplément notable à celles du Léonnais. On y trouvera aussi des notices biographiques très-détaillées sur le Roi Grallon, Fontenelle, La Tour d'Auvergne et autres personnages célèbres du pays.

EXPLICATION

DU FRONTISPICE

ET NOTICE

Sur Pierre de Dreux, *surnommé* Mauclerc, *duc de Bretagne.*

La figure que nous avons placée en frontispice représente Pierre de Dreux, surnommé *Mauclerc*, duc ou comte de Bretagne, mort en 1250. Elle est tirée d'un des vitraux du chœur de la cathédrale de Chartres, peints sous le règne de Saint Louis, c'est-à-dire, dans le temps même où vivait Pierre de Dreux.

Quoique l'édifice où se voit le vitrail ne soit point en Bretagne, le personnage qu'il représente appartient trop directement à l'histoire de cette province, et y a joué un rôle trop remarquable, pour ne pas être bien placé dans ce recueil. D'ailleurs, nous avons cru faire plaisir à nos lecteurs en saisissant cette occasion de mettre sous leurs yeux la représentation fidèle de l'armure complète d'un chevalier du treizième siècle; armure dont beaucoup de personnes n'ont aucune idée et que beaucoup d'autres confondent avec celle qui fut usitée à des époques très-postérieures. Cette ignorance n'est pas surprenante, les monumens qui nous retracent l'image de guerriers du treizième siècle commencent à devenir rares; les armures effectives de cette époque, conservées

dans quelques arsenaux, quelques châteaux, ou les cabinets de quelques amateurs d'antiquités françaises, sont plus rares encore; il n'est donc pas étonnant qu'elles soient fort peu connues.

Pierre de Dreux est ici représenté couvert de son *haubert*, chemise à longues manches, surmontée d'un capuchon ou *chaperon* qui enveloppe la tête, laquelle chemise était composée de mailles ou plutôt de petits anneaux de fer passés les uns dans les autres.* Le haubert ou *chemises de mailles* tombait jusqu'au-dessus du genou; les cuisses, les jambes et les pieds étaient garantis par des *chausses de mailles*, telles qu'on les voit dans la figure, composées semblablement de petits anneaux de fer et s'accrochant par le haut à la ceinture du caleçon de peau de buffle, auquel on donnait alors le nom de *brayer*.

On pense bien que le haubert ne se mettait pas immédiatement sur la chemise du cavalier, il portait alors entre ce haubert et ses vêtemens de dessous une casaque à manches longues faite en taffetas doublé, bourré en crin et piqué. Cette casaque, destinée surtout à amortir les coups, s'appelait *gambison*, *gambeson* ou *gobisson*, et on la voit représentée dans divers monumens du temps. J'ai vu moi-même en nature le gambeson que portait l'un de nos rois (Philippe-le-Bel). L'épaisseur de cette garniture bourrée la rendait fort incommode dans les grandes chaleurs, et surtout dans les climats brûlans de l'Egypte et de la Syrie où combattaient nos croisés. C'est ce qui fut cause qu'on abandonna, vers 1330, l'armure de mailles pour en adopter une

* Je possède dans mon cabinet *un haubert* assez bien conservé, quoiqu'il date d'une époque de cent ans plus ancienne que Pierre de Dreux.

toute différente et qui comportait des accessoires moins incommodes. Nous la ferons connaître ci-après.

Les chevaliers du treizième siècle portaient souvent encore entre le haubert et le gambeson, à l'endroit de la poitrine, une plaque de fer appelée *platte*.

La tête de Pierre de Dreux est recouverte, par dessus le chaperon de son haubert, d'un casque ou *héaume* d'une forme très-bizarre, mais qui fut celle constamment en usage pendant toute la durée du règne de Saint Louis. Ce héaume est tout-à-fait plat par le haut; il a en avant une ouverture recouverte par une visière grillée. Aux côtés sont d'autres petites ouvertures destinées à faciliter l'ouïe.

Ce casque informe fut encore plus grossier dans le principe, on le plaçait sur la tête comme si l'on se fut mis sous une cloche*. Comme il était fort large et que rien ne le fixait par le bas, il arrivait souvent que pendant un combat, dans les mouvemens du chevalier, il tournait sens devant derrière (cela arriva entr'autres au comte de Dammartin à la bataille de Bovines, l'an 1214) de sorte qu'alors la visière se trouvant sur l'occiput, le guerrier se trouvait tout-à-coup aveuglé et à la merci de ses adversaires. Pour obvier à cet inconvénient, on pratiqua dans le bord inférieur du casque de petits trous par où passait une aiguillette de cuir, au moyen de laquelle on le laçait avec les mailles du gorgerin, ainsi qu'on peut le remarquer ici dans la figure de Pierre de Dreux. Par ce moyen, il demeurait fixe et immobile sur la tête. De là l'expression de *lacer*

* Voyez dans les gravures des monumens de la monarchie française, par Montfaucon, les casques de Raoul de Beaumont, de Hugues Vidame de Châlons, etc.

et *délacer le casque* que l'on rencontre si souvent dans nos romanciers des douzième et treizième siècles.

La forme du casque a beaucoup varié en France selon les différentes époques. Sous la première race, il était de figure ovale, pointu par le haut, sans visière, mais garni de jugulaires et armé à son sommet d'une longue pointe d'acier, en tout absolument semblable au casque que portent encore aujourd'hui certaines peuplades Tartares des rives de la mer Caspienne. Sous la seconde race, il fut de forme hémisphérique et sans aucun accompagnement. Au commencement de la troisième, il reprit la figure conique, et on y ajouta par devant une bande de fer verticale appelée *nazal*, pour garantir des coups de sabre le devant de la figure. Sous Louis VIII, on tronqua son sommet tout net, et on y ajouta une visière mobile qui se relevait à volonté. Enfin peu-à-peu on le perfectionna, on le refit pointu au sommet, on ajouta une seconde pièce à la visière, on finit par lui donner une forme analogue à celle d'une tête, et on le décora de crête, de cimiers, de lambrequins, etc. Nous aurons plus d'une fois occasion de revenir sur tous ces changemens successifs.

L'écu ou bouclier de Pierre de Dreux est blasonné des armoiries de sa maison, qui sont échiquetées d'or et d'azur, brisées d'un quartier d'hermines, qui est de Bretagne. Les boucliers des chevaliers étaient faits d'un bois léger, recouvert d'abord d'un cuir bouilli et par dessus d'une ou plusieurs feuilles de fer battu. Sur la plus extérieure étaient peintes les armoiries et les devises que chaque guerrier adoptait dans ces temps héroïques et qui devinrent héréditaires dans leurs familles.

Cet écu ne se portait point passé au bras gauche, ainsi qu'on le croit communément ; on sent bien en effet que s'il en eût été ainsi, le cavalier, le bras chargé d'un pareil poids, n'eût pu manier la bride de son cheval, mais il le suspendait à son col par une large courroie et le tournait sur son flanc gauche, de sorte qu'il couvrait en raison de sa forme triangulaire tout le bras et une partie de la poitrine de ce côté là, sans ôter la possibilité de gouverner la bride du coursier.

Quand on combattait à pied, on se servait d'un autre bouclier beaucoup plus petit et de forme ronde, d'où son nom de *rondelle* ou *rondache :* celui-ci se passait effectivement alors au bras gauche.

On voit que les éperons que l'on portait dans ces temps, n'avaient pas de molettes ; ce n'était qu'une simple pointe de fer dorée pour les chevaliers, et argentée pour les écuyers. L'éperon doré étant le privilége exclusif du grade de chevalier.

La dalmatique, ou espèce de tunique sans manches que Pierre de Dreux porte par-dessus son armure, est ce qu'on nommait *la cotte d'armes* ; elle était faite d'étoffe de soie ou même de velours aux couleurs et blasons du chevalier. L'usage n'en a commencé en France que vers l'an 1130 ; il a duré jusque dans le milieu du seizième siècle ; mais la forme et la longueur de ce vêtement militaire varièrent beaucoup selon les temps ; sous Louis-le-Jeune, il tombait jusqu'à la cheville du pied ; sous François I.er, ce n'était plus qu'une espèce de soubreveste venant à peine à la ceinture.

La longue épée à deux tranchans que tient ici Pierre de Dreux, était avec la lance l'arme principale

de la *gent d'armerie* ou cavalerie, qui faisait alors la principale force de nos armées. J'ai vu de ces épées qui pesaient jusqu'à douze livres : il fallait pour les manier une force et une adresse remarquable ; on y joignait encore la hache d'armes et la masse de fer.*

Pierre de Dreux, surnommé *Mauclerc*, fut un des personnages les plus remarquables et des plus grands capitaines de son siècle. Il était fils de Robert, second du nom, comte de Dreux, et d'Yolande de Coucy. Son père était petit-fils du roi de France Louis-le-Gros ; il tenait donc à la maison royale, et était cousin ou neveu, à la mode de Bretagne, de Philippe-Auguste, qui fut toujours son protecteur et son ami. Pierre fut d'abord destiné à l'église, et étudia dans ce but aux écoles de Paris alors les plus célèbres de l'Europe. Naturellement doué d'un esprit supérieur, il fit de grands progrès ; mais un homme de son caractère ne pouvait convenir en rien aux fonctions du sacerdoce, aussi s'en dégoûta-t-il d'avance et embrassa-t-il le seul parti qui lui convint, celui des armes.

En effet, son ame bouillante et courageuse, son génie actif, entreprenant, et son caractère despotique, le rendaient beaucoup plus propre à briller dans les armées qu'à vivre paisiblement à l'ombre des autels. Sa bravoure jointe aux connaissances littéraires qu'il avait acquises dans l'université de Paris, le rendirent bien supérieur à tous les guerriers

* S'il n'existait pas des critiques ignorans ou de mauvaise foi, nous croirions inutile de dire ici que le fond de paysage qui accompagne la figure de notre duc de Bretagne, est une composition de l'artiste qui l'a lithographiée, et qu'elle n'existe point dans le vitrail de Chartres ; mais cet accompagnement ingénieux ne nuit point à la vérité du sujet.

de son temps, et eux-mêmes en convenaient. Tous les historiens contemporains s'accordent à dire que nul n'était plus intrépide dans les combats, ni plus sage dans les cônseils. Malheureusement son esprit altier et turbulent le porta trop souvent à faire un mauvais usage de ses qualités. Jamais il ne put demeurer en repos; il passa toute sa vie dans des guerres continuelles, soit contre ses vassaux, soit contre son roi, soit contre les infidèles.

Il abhorrait surtout les gens d'église et avait résolu d'abolir a jamais, dans ses états, l'autorité beaucoup trop abusive du clergé de cette époque. Il persécuta tant qu'il put les ecclésiastiques et les moines, de là le surnom de *Mauclerc* (mauvais clerc), qu'ils lui donnèrent, parce qu'ayant d'abord été destiné à faire partie de leur corps, il avait abandonné leur cause pour devenir leur plus grand ennemi.

Philippe-Auguste le fit chevalier en 1209, et lui fit épouser en 1212 Alix de Bretagne, comtesse et héritière de cette belle province. Au commencement de l'année 1214, Jean Sans-terre, roi d'Angleterre, ayant fait une descente en Poitou et menaçant la Bretagne, Pierre, qui était alors à Nantes, se hâta de faire faire de nouvelles fortifications pour la défense de cette ville importante, les anciennes tombaient de vétusté. Plusieurs églises, monastères ou abbayes se trouvaient dans le plan de ses nouvelles lignes; il les fit abattre impitoyablement, et l'ouvrage étant pressé, pour accélérer les démolitions il fit mettre le feu à ceux de ces édifices qui gênaient ses travaux. Les moines jettèrent les hauts-cris, il s'en moqua, refusa même de les indemniser et n'en poussa pas moins sa pointe. La chose était en effet urgente, car les ennemis entrant en Bretagne

surprirent la forteresse d'Oudon, la ville d'Ancenis et se présentèrent devant Nantes avant que les nouveaux remparts fussent achevés. Le duc n'en fut pas déconcerté, il fit une vigoureuse sortie, dispersa les Anglais et les mit en fuite. Son frère, Robert de Dreux, s'étant trop acharné à la poursuite des fuyards, fut enveloppé et fait prisonnier.

Le roi d'Angleterre, après avoir rallié ses troupes, continuait à ravager l'Anjou et le Poitou, Philippe-Auguste marcha contre lui et remporta plusieurs avantages, mais apprenant que l'empereur Othon et le comte de Flandres menaçaient le nord du royaume, il s'empressa d'y courir, et ce fut alors qu'il remporta la victoire à jamais mémorable du pont de Bovines. Il avait laissé en Anjou le prince Louis de France, son fils, avec dix-huit cents chevaliers ou écuyers; le duc de Bretagne se joignit à eux, et ils furent ensemble attaquer l'armée anglaise qui assiégeait la Roche aux moines, petite forteresse en Anjou. Malgré la supériorité de leur nombre, les Anglais furent mis en pleine déroute et levèrent le siége avec une telle précipitation, qu'ils abandonnèrent leurs bagages, tentes, machines, etc. Le lâche Jean Sans-terre, qui, malgré l'avis du vicomte de Thouars, son allié,* s'était opiniâtré à attendre l'armée française, fut le premier à lâcher pied, et il fit dix-huit lieues tout d'une traite, tant il était frappé d'épouvante.

* A la nouvelle de l'approche de l'armée du prince Louis, le vicomte de Thouars dit au roi d'Angleterre : « Puisque vous » vous aheurtez contre la Crotte aux Moines (il appelait ainsi » par dérision la Roche aux Moines), et que vous voulez vous » essayer contre Louis, éprouvez ses forces à la bonne heure, » mais quelque puissante armée que vous ayez, vous n'en sortirez » pas à votre honneur. Pour moi, je suis persuadé qu'il n'y a rien » à gagner ici; je m'en retourne à Thouars, trop heureux si je » puis le sauver! » (D. Morice, *Histoire de Bretagne.*)

Pierre, à la suite de cette expédition, exerça d'abord plusieurs vexations contre la maison de Penthièvre, dont la puissance et la considération en Bretagne lui portaient ombrage. Il s'attacha ensuite à persécuter le clergé de Nantes, qu'il haïssait, au point que l'évêque de cette ville l'excommunia en 1217; mais le duc se mettait peu en peine d'un semblable châtiment, il continua ses exactions envers ses sujets, surtout contre les vicomtes de Léon, qu'il dépouilla de leurs domaines. Ces seigneurs, qui avaient de nombreux amis, les rassemblèrent et lui firent une guerre cruelle qui désola la Bretagne. Les Templiers de cette province s'unirent aux mécontens; le duc leur livra, près de Châteaubriant, une bataille sanglante mais décisive, il les vainquit et les réduisit à la soumission. Cependant il ne tarda pas à sentir qu'il n'était pas de la saine politique de se mettre à dos la noblesse de Bretagne, surtout à cause de son extraction étrangère à cette province, sur laquelle il n'avait acquis des droits que par sa femme; en conséquence il chercha à se rattacher ces seigneurs, en faisant satisfaction à ceux même qu'il avait vaincus, ainsi qu'aux chevaliers du Temple, auxquels il restitua les domaines qu'il leur avait enlevés.

En 1225 il commença à bâtir la ville et le château de Saint-Aubin-du-Cormier, dont la situation lui plaisait à cause de la proximité d'une grande forêt abondante en bêtes fauves. Il reprit les armes peu de temps après et accompagna le roi de France dans son expédition en Poitou; il s'y signala par sa valeur; mais après la mort de Louis VIII, lorsqu'il vit la France gouvernée par une régente, et par une régente étrangère (la reine Blanche de Castille), il s'unit aux autres seigneurs qui s'étaient ligués

contre elle, ne voulant pas plier sous l'autorité d'une femme. La mère de Saint-Louis déjoua habilement cette conjuration, elle sut en diviser les chefs, en les opposant les uns aux autres. Son habile politique d'une part, de l'autre la bravoure héroïque du connétable de France, Mathieu de Montmorency, parvinrent à dompter les rebelles. Le duc de Bretagne résista le plus long-temps, mais le jeune roi Louis IX ayant enfin pris les rênes du gouvernement, marcha contre lui, défit ses troupes et le força de venir, la corde au col, implorer sa grâce à ses pieds. La rebellion de Pierre de Dreux étant plus coupable que celle des autres, parce qu'il était issu du sang royal de France; le roi ne lui fit grâce de la vie qu'à condition qu'il abdiquerait sur-le-champ en faveur de son fils Jean, surnommé le Roux, qui dès-lors (1237), prit le titre de duc de Bretagne.

De ce moment Pierre de Dreux ne porta plus que le simple titre de chevalier de Braîne, village qui faisait partie de son ancien patrimoine; et soit que l'âge ou le malheur eussent un peu adouci son caractère indomptable, il songea sérieusement à se réconcilier avec l'église. Le pape avait confirmé l'excommunication lancée contre lui par l'évêque de Nantes; il la leva à condition que Pierre irait servir pendant cinq ans en Palestine; il obéit, et ayant levé à ses frais une petite troupe, il se réunit à un bataillon formé de guerriers d'élite qui se rendaient en Syrie en 1240. Ces croisés abordèrent à Acre; on remarquait parmi eux le roi de Navarre, le duc de Bourgogne, les comtes de Forez, de Montfort, de Nevers, de Sancerre, de Mâcon, de Joigny et de Goëllo; André de Vitré, Geoffroy d'Ancenis et autres chevaliers Bretons. Pierre de

Dreux, à la tête de ses soldats particuliers, attaqua un jour et enleva, près de Jaffa, un fort convoi de vivres que les Sarrasins dirigeaient sur Damas ; cette action excita l'émulation des autres seigneurs, qui voulurent faire une course contre la garnison de Gaza : Pierre chercha à les en dissuader, parce qu'il savait que le terrain qui environne cette place était très-désavantageux pour la cavalerie ; ils ne suivirent point son conseil et éprouvèrent un rude échec. Le comte de Bar, Simon de Clermont, Jean des Barres, Robert Mallet, Richard de Beaumont, etc., perdirent la vie dans ce combat. Ce désastre obligea les croisés de conclure avec les Sarrasins une trève, à la suite de laquelle Pierre de Dreux revint en France.

Mais il n'y resta pas tranquille, la guerre était son élément, et n'ayant point d'ennemis à combattre sur terre, il arma plusieurs navires, fit des courses sur mer contre les Anglais, et leur enleva nombre de bâtimens. Louis IX s'étant croisé, il l'accompagna dans son expédition en Egypte, et quoiqu'il n'y fut toujours que comme simple chevalier, son expérience dans l'art militaire, jointe à son courage personnel, le rendirent si utile à l'armée qu'il était toujours admis dans le conseil du Roi, où son avis prévalait presque constamment. Après s'être distingué à la prise de Damiette et au combat de Massoure, il mourut en 1250, en revenant dans sa patrie.

D'après le vœu qu'il avait exprimé en mourant, son corps fut transporté et inhumé dans l'abbaye de Saint-Yved de Braîne, où on lui érigea un tombeau qui se voyait encore avant la révolution. Il était en cuivre émaillé, et sur le dessus était la statue couchée du prince, représenté dans son costume militaire complet, à l'exception de la tête qui

était nue. Les savans auteurs de la grande histoire de Bretagne nous ont donné une gravure de ce monument qui paraît avoir été fidèlement rendu par l'artiste. Autour du tombeau on lisait l'épitaphe suivante :

Petrus : flos : comitum : Britonum : comes : hìc : monumentum :
Elegit : positum : juxtà : monumenta : parentum :
Largus : magnanimus : audendo : magna : operatus :
Magnatum : primus : reguli : stirpe : creatus :
In : sancta : regione : Deo : famulando : moratus :
Vite : sublatus : rediens : jacet : hìc : tumulatus :
Celi : militia : gaudens : de : milite : Christi :
Summa : letitia : comiti : comes : oboiet : isti :

Quoiqu'à l'exemple de tous les historiens nous ayons donné ici le titre de *duc* à Pierre de Dreux, il paraît pourtant certain que de son vivant il ne portait que celui de *comte* : Joinville ne lui en donne pas d'autre, non plus que les différens actes qui nous sont restés de son temps. On voit aussi que dans son épitaphe il n'est désigné que comme *comte de Bretagne.* Ce n'est guère que depuis Jean IV, que les souverains de cette province ont pris positivement et héréditairement la qualité de duc.



Description de l'armure de Charles de Blois *et Notice particulière sur ce Prince.*

Dans la première édition de cet ouvrage, nous avions donné une planche représentant l'armure de Charles de Blois, duc de Bretagne. Nous l'avions exactement copiée d'une miniature sur vélin, tirée d'un manuscrit du temps même; afin que nos lecteurs puissent prendre une idée de l'armure des chevaliers du quatorzième siècle, fort différente de celle dont ils se servaient au siècle précédent. Les raisons que nous avons alléguées dans la préface de cette seconde édition, nous ayant forcé de supprimer les planches, nous allons du moins donner la description de l'armure dont il s'agit. Nous sommes certain qu'elle a été copiée d'après nature dans la miniature que nous avons eu sous les yeux; elle est dans un pseautier qui a appartenu à Charles de Blois, lui-même, qui fut long-temps conservé dans la maison de Châtillon, a été entre les mains du célèbre Coligny et qui est aujourd'hui en la possession de M. le comte d'Andelot.

La connaissance de l'équipement militaire usité aux diverses époques de nos annales, est d'une nécessité indispensable pour quiconque veut se livrer à l'étude des antiquités françaises. C'est pourquoi nous ne laissons jamais échapper l'occasion d'en parler avec détail.

L'armure de maille telle que nous l'avons décrite ci-dessus, en parlant de celle de Pierre de Dreux, datait en France d'une antiquité reculée. Elle était

particulière à toutes les nations Celtiques et aux peuples du Nord qui en sont issus. Certaines peuplades Tartares en font encore usage aujourd'hui. Varron, le seul des anciens historiens qui ait bien décrit l'armure des Gaulois d'en deçà la Loire, dit: *Posteà succederunt Galli ferro, sub id vocabulum, ex annulis ferream tunicam.* Les Saxons, les Scandinaves ou Danois qui inondèrent la France au neuvième siècle, possédaient cette armure de mailles dont pendant si long-temps nos guerriers continuèrent de se servir. Mais les guerres d'outre-mer y firent trouver un grand inconvénient; si cette armure n'était pas incommode dans les climats froids ou tempérés, les épaisses garnitures qu'elle exigeait la rendaient accablante dans les plaines brûlantes de l'Egypte et de la Syrie. Nous avons dit qu'en effet sous le haubert ou chemise de mailles, on portait, pour lui donner plus de résistance, une casaque de taffetas piqué, bourrée avec du crin et appelée *gambeson.* Ce vêtement qui, par son peu de souplesse, gênait beaucoup les mouvemens, était de plus insupportable dans les pays chauds.

Nos croisés avaient remarqué que quelques corps de cavalerie sarrasine, étaient armés de légères cuirasses composées de lames de fer rivées ensemble. Vers le commencement du quatorzième siècle, on imagina en France, non-seulement d'imiter cette armure, mais encore de la perfectionner en la rendant susceptible de recouvrir entièrement les membres et le corps humain et lui donnant des formes propres à s'y adapter sans nuire à leurs mouvemens. Dès lors, c'est-à-dire vers 1330, le haubert et le gambeson furent abandonnés. On y substitua l'armure de lames et de plaques de fer, artistement assemblées et jouant les unes sur les autres; cette sorte d'armure,

à quelques modifications près, fut usitée jusqu'au temps de Louis XIV.

Toutefois, les armures de ce genre ne furent pas à beaucoup près aussi perfectionnées qu'elles l'ont été depuis. Long-temps même on conserva les mailles dans les jointures et les articulations, et l'on porta sous la cuirasse une légère cotte de mailles de fer, comme cela a lieu dans l'armure de Charles de Blois.

Son héaume ou casque n'est pas informe et aplati par le haut comme ceux qu'on portait au treizième siècle, il est au contraire élevé en pointe. Sa visière est criblée de petites ouvertures rondes, et la pièce mobile qui se voit au-dessous et qui se nommait *barbure* ou *bavière*, se relevait à volonté pour ôter ou mettre le casque en tête. Un collier de mailles garantit le col et joint le bas du héaume à la cuirasse.

Cette cuirasse est formée de deux grandes plaques d'acier, se joignant par les côtés dans le sens de leur longueur et enchâssant tout le tronc. Les armoiries du duché de Bretagne, auquel prétendait Charles de Blois, sont peintes sur le devant. Ses bras sont couverts par des *brassards* ou tuyaux de fer articulés au coude que garantit une pièce particulière. Ces brassards, nommés aussi *brassals* ou *garde-bras*, s'ouvraient en deux par le côté au moyen d'une charnière longitudinale qui se fermait à ressorts. Deux grandes pièces rondes nommées *épaulières* les joignent à la cuirasse. La main est couverte de gantelets en peau de daim dont tout le dessus est couvert de lame de fer jouant l'une sur l'autre de manière à permettre toute flexibilité aux doigts.

Sous la cuirasse est une petite cotte de mailles dont le bas apparaît et tombe sur les cuisses qui

sont de plus couvertes en dessus par des *cuissards* composés de deux pièces. Une *genouillère* de fer unit les cuissards ou *cuissots* aux *grèves* ou armure de jambe, et des lames articulées nommées *solerets* garantissent le dessus du pied.

Telle est l'armure des chevaliers du quatorzième siècle, à laquelle il faut ajouter l'écu au bouclier de forme triangulaire. Du reste, les différentes pièces de cette armure varièrent à l'infini pour la forme, l'assemblage et les ornemens dont on les décora, selon le caprice et le goût des armuriers qui les fabriquaient ou des guerriers qui s'en servaient. Les armures de Bordeaux étaient réputées les meilleures à l'époque dont nous parlons, et les héaumes de Paris passaient pour ceux de la plus fine trempe. Il existe encore dans cette capitale une rue appelée *rue de la Héaumerie*, parce qu'elle était généralement habitée par des fabricans de héaumes.

Charles de Chatillon, comte de Blois, et l'un des prétendans au duché de Bretagne après la mort de Jean III, était neveu du Roi de France. C'était un prince plein de bravoure; mais de toutes les qualités qui faisaient de son temps un chevalier accompli, il ne possédait guère que le courage. Son caractère était faible et irrésolu, quoique pour défendre ses droits il eût soutenu une guerre longue et sanglante; il avait peu de talens militaires. Ses fautes ainsi que sa faiblesse lui firent perdre bien des fois l'occasion de réduire ses adversaires et rendirent les hostilités interminables. De plus il était d'une dévotion si outrée, qu'il la poussait jusqu'à des pratiques ridicules et humiliantes, surtout pour un homme de sa naissance. Outre le cilice armé de pointes qu'il portait constamment, il se ceignait le

corps avec une corde garnie de gros nœuds de distance en distance, et la serrait si fort sur sa peau nue, que les nœuds pénétraient dans la chair vive. Il se faisait flageller par son écuyer, et lors de ses promenades, un de ses amusemens était de choisir dans le chemin les petits cailloux les plus pointus et les plus tranchans qu'il put trouver et de les mettre dans ses souliers pour ne pas faire un pas qui ne fut un acte de pénitence. Il était persuadé que ce n'était qu'en se martyrisant ainsi qu'on pouvait gagner le ciel. Son épouse, Jeanne de Penthièvre, femme d'un tout autre caractère, se plaignit plus d'une fois qu'on lui avait fait épouser un moine plutôt qu'un chevalier. Ce reproche n'était pourtant pas tout-à-fait juste : Charles, comme nous venons de le dire, ne manquait pas de valeur et paya plus d'une fois de sa personne au milieu des combats. Mais tout porte à croire que dans le fond de l'ame, ce prince d'ailleurs peu ambitieux eût préféré le froc à la cuirasse et que s'il eût été le maître de choisir, il eût cédé volontiers la couronne ducale, qui lui coûta la vie, pour la tonsure ecclésiastique ; bien différent en cela de son prédécesseur, Pierre de Dreux, qui, d'abord destiné à l'église, ne put dompter ses inclinations militaires, et finit par être un des plus habiles capitaines de son siècle.

Charles, nonobstant cette excessive dévotion qu'il affectait sans cesse, avait eu avant son mariage une liaison clandestine avec une comtesse de Hollande, dont il eut un fils. Cet enfant naturel prit même le surnom de Blois. Sa postérité existe encore en France où elle a donné à la marine plusieurs officiers distingués.

Par son union légitime avec Jeanne, dite *la Boiteuse*, fille de Gui, comte de Penthièvre, et

frère du dernier duc Jean III *, Charles de Blois avait des droits positifs au duché de Bretagne ; son épouse représentant Gui de Penthièvre dont elle était fille unique, et la représentation par les filles ayant lieu en Bretagne à défaut d'héritiers mâles. Mais Jean, comte de Montfort, aussi frère de Jean III, mais d'un second lit, lui contesta ces droits. Il prétendit que la représentation par les femmes n'était pas assez authentiquement reconnue par la coutume de la province pour avoir force de loi, ce qui pourtant était contraire à un grand nombre d'exemples. Ces prétentions réciproques de deux puissans rivaux furent la source de la guerre acharnée qui, pendant vingt ans, désola la Bretagne, mais fut l'école où se formèrent d'illustres capitaines qui tinrent depuis dans leurs mains les destinées de la France.

Le comte de Montfort, profitant de l'éloignement de son compétiteur qui n'était point alors dans la province, commença, pour en prendre possession, par s'emparer de la ville de Nantes où il se fit proclamer duc. La plus grande partie de la noblesse Bretonne ne donna pas son adhésion à cet acte qu'elle regardait comme illégitime. Montfort vit qu'il allait avoir affaire à forte partie et qu'il ne maintiendrait pas sa souveraineté sans le secours d'un puissant auxiliaire. Il invoqua celui de l'Angleterre, et s'engagea à rendre à Edouard III l'hommage de la Bretagne, s'il voulait le seconder, ce à quoi le monarque condescendit bien volontiers.

Charles de Blois de son côté réclama l'appui du Roi de France, lequel comme suzerain devait juger la question en dernier ressort. Philippe de Valois ordonna au comte de Montfort de venir à la cour ;

* Mort sans postérité.

il n'osa s'y refuser. Là, le Roi lui reprocha d'abord d'avoir fait hommage à l'Angleterre d'un des grands fiefs de la couronne de France. Ensuite alléguant que la coutume de Bretagne était établie sur tant d'antécédens authentiques et invariables, qu'on ne pouvait la violer sans une insigne mauvaise foi. Il adjugea, par un arrêt rendu à Conflans, le 7 Septembre 1341, le duché à Charles de Blois.

Montfort, quelques jours avant cette décision, voyant que ses affaires prenaient à la cour une tournure défavorable et craignant même d'être arrêté, s'était enfui de Paris et était revenu en toute hâte à Nantes. Là, il protesta solennellement contre l'arrêt de Conflans, et se prépara à soutenir cette protestation les armes à la main. Edouard III lui envoya des troupes. Le Roi de France de son côté mit une armée en campagne pour soutenir les droits de Charles de Blois; il en confia le commandement à son propre frère, le duc de Normandie (depuis Roi lui-même sous le nom de Jean II), qui eut sous ses ordres Jacques de Bourbon, comte de la Marche, surnommé *la fleur des chevaliers*; les ducs d'Alençon et de Bourgogne; Pierre de Clermont; le comte de Guines et trois Montmorency, dont un maréchal de France. L'armée était composée de cinq mille hommes d'armes, de trois mille arbalêtriers Gênois* commandés par Odoart Doria, et de six mille archers Français sous les ordres de Gallois de la Baume, gentilhomme du Bourbonnais. Cette armée à son entrée en Bretagne fut jointe par les sires d'Avaugour, de Rieux, de Malestroit et de Porhoët, le vicomte de Rohan, Olivier de Clisson,

* Les Gênois étaient alors réputés les plus habiles gens de trait de toute l'Europe, et presque tous les princes en prenaient à leur solde.

père du connétable, les seigneurs de Retz, de Beaumanoir, de Tinteniac, de Rougé, d'Aspremont, Beaumont, Derval, Coët-men, Gouyon, Trogoff et autres Bretons illustres.

Elle s'empara d'abord de Châteauceaux et d'Ancenis, puis fut directement faire le siége de Nantes. Le comte de Monfort s'y défendit avec opiniâtreté. Ce fut pendant ce siége qu'eût lieu un de ces faits d'armes si fréquens dans ces temps d'héroïsme et de chevalerie. La jeune noblesse française, s'ennuyant des lenteurs du siége et cherchant à se signaler par quelque exploit brillant, faisait souvent des courses dans les environs, et fut un jour investir le château de Valgarnier, occupé par des Bretons du parti de Montfort. Le commandant de ce château, nommé Ferrand, opposa une vigoureuse résistance; mais cependant promit de rendre sa place si deux cents chevaliers français demeuraient vainqueurs dans un combat qu'il proposa de livrer en plaine contre un nombre égal des siens, à condition que dans le cas contraire les Français se retireraient. Ce défi fut accepté avec empressement, chacun ambitionna l'honneur d'être du nombre des champions, parmi lesquels nous citerons Jacques de Bourbon, les ducs d'Alençon et d'Athènes, les seigneurs de Bricquebecq et de Rohan. Du côté opposé, on distinguait les sires de Châteaubriant, du Rouvre et de Saint-Gilles. Le combat fut très-meurtrier, et les Français demeurèrent vainqueurs. Le château de Valgarnier tomba en leur pouvoir. Trente de leurs adversaires seulement avaient survécu à l'action; on les conduisit au camp devant Nantes. Les historiens du parti Anglais ont avancé que le général Français fit trancher la tête à ces trente prisonniers, et les fit lancer par ses machines sur les remparts de la ville assiégée.

Cette froide atrocité est tellement en opposition avec le caractère magnanime et bien connu du duc de Normandie, qu'on ne peut y ajouter foi ; les autres historiens du temps n'en ont d'ailleurs jamais parlé.

Le siége continua ; les progrès qu'y firent les Français effrayèrent enfin Montfort. Il craignit de payer de sa vie une plus longue résistance, d'autant plus que la cour des pairs l'avait déjà déclaré coupable de félonie. Il se rendit à discrétion le 18 Décembre 1341. Le duc de Normandie le conduisit lui-même à Paris, où il fut mis en prison dans la grosse tour du Louvre.

Son parti paraissait ruiné pour jamais en Bretagne, lorsque Jeanne de Montfort, son épouse, vint le ranimer en se mettant à sa tête. Elle présenta aux seigneurs Bretons et Anglais qui se trouvaient à Rennes son jeune fils, âgé de trois ans, et les conjura de ne point abandonner sa cause : ce qu'ils lui promirent avec enthousiasme. La nature en déniant à cette princesse les attraits de son sexe, lui avait prodigué les vertus viriles et l'énergie de l'autre. Les exercices militaires lui étaient familiers ; elle montait parfaitement à cheval, savait manier la lance et l'épée, supportait avec le poids d'une armure la fatigue et toutes les privations qu'imposent les travaux guerriers.

Pour être plus à portée de recevoir un secours promis par l'Angleterre, elle fut se renfermer dans Hennebon. Nous avons déjà dit comment, assiégée deux fois dans cette ville par les Bretons du parti de Charles, elle les avait deux fois contraints à la retraite et avait reçu ses auxiliaires Anglais (Voyez ci-dessus l'article *Hennebon*). Charles se dédommagea de ces premiers revers en surprenant la forteresse

de Jugon, sur les frontières de la Bretagne, place si forte et si importante, qu'on disait alors communément en proverbe : *Qui a Bretagne sans Jugon, a chappe sans chapperon.*

Rennes était retombé au pouvoir de ses troupes. Le Roi d'Angleterre envoya un nouveau secours à la comtesse ; mais sa flotte rencontrée à la hauteur de Grenesey par la flotte Française sur laquelle était Charles de Blois en personne, essuya un rude combat, fut battue et dispersée. Ses débris se rallièrent sur les côtes du Morbihan, et là débarquèrent les soldats qui avaient survécu au combat naval. Ce corps d'armée, commandé par le comte de Salisbury, marcha sur Vannes et s'en empara : Olivier de Clisson et Hervé de Léon qui y commandaient ayant été surpris par sa brusque attaque. Les Anglais furent de-là assiéger la ville de Rennes.

Pendant qu'ils investissaient cette place, et que Charles de Blois retiré dans Nantes appelait à grands cris les secours de la France, Hervé et Clisson désespérés de s'être laissés surprendre dans Vannes, résolurent de reprendre cette place à tout prix ; ils rassemblèrent douze mille hommes ; le maréchal de Bretagne Beaumanoir les joignit avec sa troupe, et ils vinrent ensemble l'attaquer. Le célèbre Robert d'Artois, dont l'insigne trahison fit tant de mal à la France, y commandait alors la garnison Anglaise. Mais malgré la bravoure qu'il déploya dans cette occasion, il ne put résister à l'impétueuse attaque des Bretons ; Vannes fut reprise, et ce fut avec beaucoup de peine que, couvert de blessures, il parvint à s'échapper par une poterne et à gagner Hennebon, d'où il passa en Angleterre. Il y mourut peu après entre les bras d'Edouard III, qui l'aimait

et le regrettait beaucoup, et auquel il fit jurer de venger sa mort en faisant à la France, à sa patrie, tous les maux imaginables. Le Roi d'Angleterre prit cet engagement formel et n'a que trop tenu parole.

Edouard commença par descendre en Bretagne où il fut attaquer successivement Vannes, Rennes et Nantes; mais ses troupes furent repoussées partout. Du Guesclin, alors pauvre gentilhomme et simple écuyer, se signala au siége de Nantes, et fit présager dès lors ce qu'il serait un jour. Il était dans la ville comme partisan de Charles de Blois, ainsi que Thibaut du Pont, Jean de Malestroit et Yves Charruel, l'un des héros du combat des Trente.

Le pape voulant mettre un terme aux maux que cette guerre intestine causait à la Bretagne, intervint entre les deux prétendans et chercha à les pacifier; mais tous ses soins n'aboutirent qu'à faire conclure, le 19 Janvier 1343, une trève qui fut bientôt rompue. Cette rupture fut hâtée par une aventure galante d'Edouard III. Il avait offert ses vœux à la belle Anna Norfolk, comtesse de Salisbury*; il en fut écouté. L'époux de la comtesse, ne pouvant plus douter de son déshonneur et ne pouvant exercer de vengeance personnelle contre celui qui en était l'auteur, satisfit son ressentiment d'une autre manière. Edouard, malgré la trève, ne songeait qu'à rallumer la guerre en Bretagne, et par ses intrigues secrètes avait déjà réussi à attirer dans le parti qu'il favorisait

* Ce fut dans un bal qu'Edouard en devint amoureux. La comtesse en dansant laissa tomber une de ses jarretières, le Roi la ramassa et voulut la remettre lui-même à sa place, en disant: *Honny soit qui mal y pense.* Il voulut que ces mots fussent la devise de l'ordre de chevalerie qu'il institua ensuite pour récompenser les seigneurs qui s'étaient le plus distingués à la bataille de Crécy, et qui fut appelé *ordre de la Jarretière*.

plusieurs seigneurs Bretons et Normands, entr'autres le sire de Clisson. Le comte de Salisbury connaissait tout le complot, et en sa qualité de chancelier d'Angleterre, il en avait entre les mains toutes les pièces écrites. Il passa en France avec ces preuves convaincantes et les remit au Roi. Philippe furieux de la trahison de ses sujets, fit arrêter les coupables, leur fit trancher la tête et envoya celle de Clisson à Nantes, où elle fut exposée sur les murailles. Sa veuve au désespoir arma tous ses vassaux et recommença les hostilités en Bretagne en faveur du comte de Montfort. Charles de Blois, à la tête de ses troupes, rentra en même temps en campagne et fut mettre le siége devant Quimper. Il fit donner l'assaut à cette ville du côté de la rivière, et malgré l'obstacle que lui opposait la marée montante, il parvint à l'emporter après un combat de six heures. Ses soldats irrités firent un massacre épouvantable des habitans; Charles avait ordonné qu'on fit main basse sur eux et qu'on ne respectât absolument que les gens d'église; lorsque voyant dans une rue un petit enfant qui suçait encore le sein de sa mère éventrée, il fut ému de pitié et fit cesser le carnage, mais déjà quatorze cents personnes de tout âge et de tout sexe avaient été massacrées.

S'il eût su poursuivre son avantage, il eût probablement triomphé et fut demeuré maître absolu du duché. Edouard, le puissant allié de son compétiteur, se trouvant alors avec toute son armée très-occupé dans le Nord de la France, ne pouvait lui envoyer de secours. Mais Charles, aussi mauvais général qu'il était brave soldat, perdit beaucoup de temps et manqua vingt fois des occasions heureuses. Il était toujours suivi dans ses marches d'un aumônier qui portait avec lui tout ce qui était nécessaire

pour dire la messe. Allant un jour attaquer une place qu'il eût pu emporter par surprise, il s'arrêta au beau milieu du chemin pour faire célébrer l'office divin, qu'il n'avait pas entendu ce jour là, quoique le lieu et le moment fussent fort peu convenables, l'office fut fait fort longuement. Un chevalier Breton, nommé Auffroi de Montboucher, ne pouvant maîtriser son impatience, lui dit : « Seigneur, les » ennemis sont tout proches et pourtant vous vous » arrêtez là plus de temps qu'il ne leur en faut » pour vous prendre en désarroi. — Messire Auffroi, » répondit Charles, nous aurons toujours des villes » et des châteaux, et s'ils sont pris nous les re- » couvrerons avec l'aide de Dieu, mais si nous » manquons la messe, c'est une perte irréparable ». Grâce à cette manière de faire la guerre, dit un historien de Bretagne, il manqua des occasions, fut passer neuf ans en prison dans la tour de Londres, et ses fils, qu'il laissa en ôtage, y demeurèrent plus de trente ans.

Surpris en 1347 en allant attaquer la Roche Derrien, il tomba entre les mains des Anglais qui le firent prisonnier et l'emmenèrent à Londres. Son concurrent, Jean de Montfort, qui s'était évadé de la tour du Louvre, mourût quelque tems après. C'est alors que la Bretagne offrit le spectacle unique dans l'histoire, de deux héroïnes soutenant chacune, avec une égale énergie, la cause de leurs époux les armes à la main. Jeanne de Penthièvre, digne rivale de Jeanne de Montfort, se mit comme elle à la tête de son armée et lui disputa glorieusement les honneurs de la victoire.

Après la fatale bataille de Crécy, la Bretagne fut de nouveau inondée de troupes anglaises; les exactions

et les désordres de tous genres que commettaient ces étrangers, les rendirent si odieux aux Bretons, que nombre de ceux qui jusque là avaient soutenu la cause de Montfort, l'abandonnèrent et se rangèrent sous les drapeaux de la vaillante comtesse de Penthièvre. La Roche Derrien fut reprise et dans plusieurs actions partielles les Bretons de son parti remporterent l'avantage, notamment au combat des trente en 1351, et à celui de Montmuran en 1354. C'est à la suite de ce dernier que Du Guesclin, qui s'y était le plus signalé, fut armé chevalier par messire Elâtre du Marais, chevalier Normand.

Charles de Blois revint en Bretagne laissant ses fils en ôtages à Londres, jusqu'au paiement absolu de sa rançon. Les hostilités reprirent une nouvelle activité; le duc de Lancastre, avec des force supérieures, vint assiéger la ville de Rennes et jura de ne pas quitter le pays qu'il ne s'en fut rendu maître; mais s'il déploya dans son attaque tout ce que peut la valeur jointe à une grande expérience de l'art de la guerre, le sire de Penhouët, surnommé *le Boiteux*, gouverneur de la ville, n'en montra pas moins pour la défendre, et le duc ne faisait que peu de progrès. Si d'un côté la garnison lui opposait une résistance opiniâtre, il était de l'autre extrêmement incommodé par une petite troupe de hardis partisans qui, sous le commandement de Du Guesclin, battait la campagne et le harcelait jusque dans son camp. Du Guesclin, dans cette circonstance, fit preuve de tant de talens et d'intrépidité, qu'il acquit dès-lors la réputation d'un capitaine accompli et que son nom seul inspira aux Anglais une terreur dont ils ne se guérirent jamais. Il trouva moyen de tromper leur vigilance et de se jeter dans la place assiégée, et dès-lors le Boiteux de Penhoüet la regarda comme

imprenable et la crut sauvée. De fait, le général Anglais ne voulut plus tenter le sort des armes, et se bornant à former un blocus rigoureux, il se persuada qu'il forcerait, par la famine, la ville à capituler: mais Du Guesclin déconcerta encore ce plan en y faisant entrer des vivres par un plaisant stratagême *. Lassé des longueurs de ce siége, pendant un hiver très-âpre, le duc de Lancastre, dont l'armée était très-affaiblie, se détermina à le lever. Il fit, avant de partir, les offres les plus magnifiques au vaillant Du Guesclin pour le déterminer à prendre du service dans son parti, mais rien ne put corrompre la fidélité du chevalier Breton qui, malgré sa pauvreté, préféra continuer à défendre la cause de son prince légitime quoiqu'il n'en eut encore reçu aucun bienfait. Peu de temps après il força ce même duc de lever le siége de Dinan.

Les trois années suivantes ne furent remarquables que par les exploits chevalercsques de Du Guesclin et ceux d'Olivier de Clisson; ce dernier, depuis que son père avait été décapité à Paris, s'était jeté par esprit de vengeance dans le parti de Montfort et servait avec les Anglais, qu'il haïssait au fond de l'ame. Ces deux illustres chevaliers étaient donc alors opposés l'un à l'autre et chacun dans son parti s'acquit, par ses belles actions, une renommée inaltérable. Le jeune comte de Montfort, qui avait atteint l'âge de vingt ans, vint se mettre en personne à la

* D'immenses troupeaux de porcs, appartenant aux Anglais, étaient parqués dans une prairie au-delà de la Vilaine; Du Guesclin, pour s'en emparer sans aucun risque, imagina de faire ouvrir une poterne donnant de ce côté là et d'y conduire une truie, à laquelle il fit tenailler les oreilles; aux cris de cet animal tous les porcs accoururent en foule, traversèrent la rivière à la nage, sans que rien put les arrêter, et vinrent d'eux-mêmes donner dans la poterne: la garnison par ce moyen se trouva abondamment ravitaillée.

tête de son armée. Charles de Blois, pour terminer enfin une si longue guerre, lui proposa de se livrer une bataille générale et décisive dans les landes d'Evran. Le jeune comte accepta et le 12 Juillet 1363 les deux armées se trouvèrent en présence l'une de l'autre, au rendez-vous donné. Au moment où la charge allait sonner, les prélats des deux partis (les évêques de cette époque suivaient souvent les armées et combattaient même en personne), émus de compassion en songeant au carnage qui allait avoir lieu, proposèrent un accommodement et engagèrent les deux prétendans à mettre bas les armes, en se partageant également entr'eux le duché de Bretagne. Ils acceptèrent et signèrent le traité sur le champ, mais lorsqu'il fallut le faire ratifier par Jeanne de Penthièvre, cette fière princesse s'y refusa absolument, déclarant que rien au monde ne la ferait consentir au démembrement de l'héritage qui lui appartenait de droit. Elle fit à son époux les plus sanglans reproches, d'avoir consenti à un accommodement honteux au moment d'une bataille dans laquelle il fallait vaincre ou mourir. Le traité d'Evran fut donc annullé, et la bataille qui devait avoir lieu dans ces landes, fut livrée le 29 Septembre 1364 dans le voisinage d'Auray.

Bataille d'Auray.

L'armée Anglo-Bretonne apprenant le 28 Septembre l'approche de l'armée Franco-Bretonne, prit position derrière le château d'Auray, et s'adossa à une colline couverte de bois. Ses principaux chefs étaient Chandos, Clisson, Gauthier, Huet, les sires

de Gournay, d'Auberticourt et Hûe de Caverlé. L'armée de Charles de Blois s'avança dans un ordre parfait et s'arrêta en face des ennemis, dans un champ environné de broussailles. Les deux partis n'étaient séparés que par une prairie traversée d'un ruisseau dans lequel la marée remontait, de sorte qu'il était peu guéable quand elle était haute. Le comte de Montfort voulait combattre sur-le-champ, mais Chandos, le Du Guesclin de l'Angleterre, lui représenta que les Français venaient de faire une longue marche, qu'ils étaient harassés de fatigue et qu'il serait peu glorieux de les vaincre dans cet état; il lui persuada donc d'attendre qu'ils se fussent reposés et rafraîchis jusqu'au lendemain. Cette générosité chevaleresque n'aurait guère d'imitateurs au siècle actuel.

Toutefois Gauthier Huet, impatient d'en venir aux mains, sortit des rangs Anglais et s'avançant seul dans la prairie qui séparait les deux armées, défia hautement le chevalier Breton le plus adroit, de venir rompre contre lui une lance en l'honneur des dames, à condition toutefois que le vaincu demeurerait prisonnier. Aussitôt Hervé de Kergoët s'avança pour répondre à ce défi, les champions coururent l'un sur l'autre, l'Anglais fut jeté par terre et obligé de se rendre. Comme il déplorait son malheur, qui l'allait priver de prendre part à l'action générale du lendemain, le brave et généreux Kergoët lui rendit sur-le-champ la liberté, et lui laissa même son cheval et ses armes qui, d'après la loi inviolable des combats singuliers de cette époque, appartenaient de droit au vainqueur.

Le lendemain au point du jour les fourrageurs Anglais s'étant répandus dans la prairie, furent

attaqués par ceux de l'armée de Charles qui les mirent en déroute et leur prirent beaucoup de chevaux. La *Gent d'armerie* allait s'ébranler pour les secourir, mais Chandos, auquel le comte de Montfort plein de confiance en ses grands talens militaires, avait remis pour ce jour là le commandement en chef, défendit à qui que ce soit, de quitter son rang sous peine de la vie. Cet habile général usa dans cette occasion de la tactique qui avait rendu les Anglais victorieux aux journées de Crécy et de Poitiers. Se voyant avantageusement posté, les rangs de son armée bien serrés et immobiles, il résolut d'attendre que les Français attaquassent les premiers, persuadé que leur attaque se ferait comme lors de ces journées désastreuses, avec l'impétuosité désordonnée dont ils ne pouvaient se corriger quoiqu'elle leur eût si souvent été fatale. Voulant par son immobilité, obliger ses adversaires à passer, pour venir le joindre, le ruisseau qui traversait la prairie, il comptait bien profiter, pour les accabler ensuite, du désordre que le passage d'un gué enflé par la marée montante devait nécessairement mettre dans leurs rangs.

Charles de Blois disposa ses troupes en trois corps, il confia le commandement du premier, qui était entièrement composé de noblesse Bretonne, à Bertrand Du Guesclin; il confia le second, formé de troupes Françaises, aux comtes d'Auxerre et de Joigny, et il se tint en personne à la tête du troisième, mêlé de Bretons et de Normands, avec les vicomtes de Léon et de Rohan, les sires de Franville, d'Avaugour, de Malestroit et d'Ancenis.

Les deux armées rangées en bataille, présentaient un spectacle étrange; toutes deux quoique ennemies,

avaient les mêmes étendards ; des deux côtés on voyait flotter les drapeaux semés d'hermines ; des deux côtés les chefs les portaient également sur leurs cottes d'armes, et le même cri de guerre retentissait également dans les airs. D'une part comme de l'autre se trouvaient nombre de gentilshommes Bretons, et chacun pouvait apercevoir dans les rangs opposés non seulement un compatriote, un ami, mais même un parent, un frère contre lequel il allait tourner ses armes homicides. Le comte de Montfort attendri par cette douloureuse considération, voulut faire une dernière tentative pour épargner de si grands malheurs et empêcher l'effusion de tant de sang généreux, prêt à être répandu pour sa cause, il envoya un héraut à Charles de Blois lui proposer encore la paix aux conditions stipulées par le traité des landes d'Evran, c'est-à-dire en faisant entr'eux deux un partage égal de la Bretagne. On assure que plusieurs seigneurs de distinction, et entr'autre le maréchal de Beaumanoir, conseillèrent à Charles d'accepter un traité qui allait rendre la tranquillité à cette malheureuse province, où chacun, tant d'un côté que de l'autre, était lassé de la guerre. Mais ce prince, qui avait juré à son épouse de ne jamais consentir à un arrangement de cette nature, renvoya durement le héraut, le chargeant de plus de prévenir Montfort, que dans la bataille qui allait avoir lieu, il ne ferait quartier à personne et ferait pendre sans pitié tous les prisonniers qu'il ferait. Cette décision, soit dit en passant, n'était pas trop chrétienne pour un dévot qui se serait cru perdu s'il eût manqué un seul jour d'entendre la messe, et qui le matin même avait communié trois fois.

Montfort voyant qu'il n'y avait aucune espèce d'accommodement à espérer, fit ses dernières dispositions

pour combattre, et son armée en bon ordre attendit de l'avis de Chandos, la première attaque des Franco-Bretons. Ce qu'il avait prévu arriva; Charles impatient de voir que les Anglo-Bretons se tenaient immobiles dans leurs lignes et ne passaient pas le ruisseau, se décida à le passer lui-même et à les forcer dans leur poste. En vain Du Guesclin lui remontra l'inconvénient de cette détermination, l'assurant que par là il donnait tête baissée dans le piège que les Anglais lui tendaient. Il ajouta qu'il valait mieux tâcher, par quelque stratagême, de les attirer hors de leur position, qui était très-avantageuse. Loin d'écouter de si sages avis, Charles lui ordonna au contraire de charger le premier à la tête de sa colonne. Le héros forcé d'obéir, franchit donc le ruisseau avec toute la gauche de l'armée, mais il prévit dès-lors la triste issue de la bataille. Ses archers firent d'abord leur décharge sans grand succès, parce que les cavaliers Anglais, placés au front de leur armée, étaient armés de pied en cap, hommes et chevaux, et présentaient une muraille de fer que les traits ne pouvaient entamer. Ceux de Du Guesclin les joignirent ensuite, mais leurs rangs, qu'ils avaient rompus en passant le ruisseau, étaient mal reformés et leur choc inégal et partiel ne put ébranler les Anglais, et coûta au contraire la vie à beaucoup de Bretons.

Charles de Blois s'avança en hâte pour soutenir cette avant-garde, et toute son armée le suivit; le passage du fatal ruisseau mit le désordre dans ses rangs. Pour lui, cherchant à terminer la guerre par un seul coup, en combattant corps à corps et tuant le comte de Montfort, il ne s'attacha qu'à le chercher dans la mêlée. Apercevant un chevalier dont la cotte d'armes était semée d'hermines pleines, il ne douta

pas que ce ne fut Montfort lui-même, l'attaqua avec fureur et le renversa sans vie. Croyant alors son succès assuré, il s'écria plein de joie *Bretaigne! Bretaigne! Or est mort cettuy de Montfort par qui j'ai été ainsi grevé.* Mais il se trompait, celui qu'il avait tué n'était qu'un jeune chevalier parent du comte et auquel il avait permis (on n'a jamais su pour quoi), de se parer en ce jour des armoiries de Bretagne. Cependant le véritable Montfort voyant que le bruit de sa mort supposée commençait à répandre le désordre parmi les siens, se hâta de galopper sur toute la ligne pour se faire voir en criant aussi *Bretaigne! Bretaigne.* Ses soldats rassurés, combattirent avec une nouvelle ardeur.

Quoique les mauvaises manœuvres de Charles de Blois eussent déjà fortement favorisé ses ennemis, Chandos n'osait compter sur la victoire tant qu'il aurait en tête le redoutable Du Guesclin. Il savait que sa présence seule inspirait aux troupes une confiance et un courage capable de rétablir les affaires les plus désespérées. Il avait donc pris les mesures les plus fortes pour s'assurer de sa personne et s'en rendre maître, mort ou vif: non content de le combattre lui-même, il avait choisi vingt chevaliers d'élite, et tous ensemble devaient l'assaillir à la fois. Ce projet fut exécuté, cette troupe choisie se fit jour à travers la mêlée jusqu'au lieu où était Du Guesclin et fondit sur lui en l'environnant de toute part. Armé d'un marteau d'acier, le chevalier Breton se défendit en lion et assomma plusieurs de ses assaillans; mais enfin accablé par le nombre il fut renversé et allait être pris, lorsque Charles de Dinan et le vicomte d'Auxerre, surnommé le *vert chevalier*, accoururent à son aide et le dégagèrent.

D'un autre côté Olivier de Clisson éclaircissait les rangs à coup de hache, et quoiqu'il eut reçu dans la visière un coup qui lui creva un œil, il continuait de combattre. Le carnage devint horrible ; Richard de Cantorbery eut la tête fendue par Charles de Dinan ; Gauthier Huet fut jeté par terre ; les Anglais pliaient, lorsque Hûe de Caverléy, qui commandait leur corps de réserve, s'ébranla avec sa troupe, qui jusque là n'avait pris aucune part à l'action : faisant un circuit il vint prendre à dos l'armée de Charles de Blois qui, déconcertée par cette attaque imprévue, commença à se débander : Charles environné d'ennemis se défendit vaillamment et fit une longue résistance, mais enfin il fut serré de si près qu'il fut contraint de se rendre. Caverlé ordonna de le tirer de la mêlée et de le conduire en sûreté sur les derrières, mais un Anglais s'avança brusquement sur ce malheureux prince et avant qu'on ait pu l'en empêcher, lui enfonça son épée dans la bouche, le fer sortit par derrière le col ; Charles s'écria, *Haa ! Domine Deus !* et expira aussitôt : dès ce moment ses troupes perdirent courage, furent enfoncées de tous côtés et mises en pleine déroute. Du Guesclin seul résistait encore ; la terre autour de lui était jonchée de cadavres, il abattait tous ceux qui l'approchaient, mais les assaillans se succédaient sans cesse : son marteau se rompit, sa hache se démancha ensuite, et bientôt son épée se brisa dans ses mains fatiguées de carnage.

Désespéré de la perte de la bataille, qu'on eût gagnée si son conseil eût été suivi, il voulait se faire tuer tout en assommant encore à coups de gantelets les Anglais qui l'entouraient. Il eût bientôt succombé dans une lutte si inégale, si Chandos, qui l'aperçut, ne fut accouru promptement ne voulant

pas qu'un si brave chevalier tombât sous les coups d'une soldatesque obscure. Il écarta la foule qui l'environnait et lui dit, *Messire Bertrand, rendez-vous, cette journée n'est pas vôtre, il faut céder à la fortune, une autre fois vous serez plus heureux.* Du Guesclin persuadé par ces paroles lui remit le tronçon de son épée et se rendit son prisonnier.

Telle fut la fin de Charles de Blois; la victoire de ses adversaires fut complète, et sa mort mit le comte de Montfort en possession pleine et entière du duché de Bretagne. Il régna sous le nom de Jean IV. L'infortunée Jeanne de Penthièvre ne conserva que le comté de ce nom, la vicomté de Limoges et quelques autres terres peu importantes. Ses enfans, prisonniers à Londres, y demeurèrent long-temps : on craignait en leur rendant la liberté, qu'ils ne fissent valoir leurs prétentions et ne rallumassent, en Bretagne, une guerre qui avait été si longue et si difficile à éteindre.

La bataille d'Auray avait duré sept heures, l'armée de Montfort n'y perdit que peu de monde, tandis que cinq mille morts du parti de Charles de Blois jonchaient le champ de bataille. On comptait parmi ceux qui avaient perdu la vie, mille gentils-hommes, chevaliers ou écuyers, entr'autres Charles de Dinan, les sires d'Ancenis, d'Avaugour de Lohéac, de Boisbouëxel et le brave Kergoët, qui la veille avait vaincu Gauthier Huet en combat singulier. On distinguait parmi les prisonniers, dont le nombre était considérable, Du Guesclin, Hauterenelle, gouverneur d'Auray, Franville, Jean de Laval, les sires de Joigny, de Rais, de Rochefort, de Rieux, de Montauban, de Tournemine et de Beaumanoir, les vicomtes du Faou, de Dinan et de Rohan.

Le comte de Montfort fit chercher parmi les morts le corps de Charles de Blois. On le retrouva déjà dépouillé de ses armes et de ses vêtemens. On avait seulement jeté sur lui un grand bouclier pour le recouvrir. Le comte vint le voir lui-même, et en l'apercevant dans cet état déplorable, il ne put retenir ses pleurs, et s'écria : « Ah ! mon cousin, » par votre opiniâtreté vous avez causé beaucoup » de maux en Bretagne ! Dieu vous le pardonne ; » je regrette bien que vous ayez eu une si triste » fin, et plût à Dieu que vous fussiez encore en » état d'entrer en accommodement avec moi. » Il le fit enlever, transporter à Guingamp, où il fut honorablement inhumé dans l'église des Cordeliers. Son cœur embaumé fut conservé long-temps dans l'abbaye de N. D. de Grâce, à une demi lieue de cette ville. On ne sait ce qu'il est devenu : il est présumable que dans des temps de troubles le cœur en argent qui le contenait aura tenté quelqu'un et qu'on l'a enlevé.

Le clergé, que Charles avait toujours affectionné autant que Pierre de Dreux le haïssait, fit les plus grands efforts pour lui obtenir les honneurs de la canonisation. On prétendit que beaucoup de miracles s'opéraient sur son tombeau. Le pape ordonna une enquête ; mais elle n'eut pas l'issue qu'on désirait : Charles ne fut pas mis au nombre des saints.

FIN.

TABLE

DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME

Par ordre de Numéros.

TABLE.

TABLE.

TABLE.

Articles supplémentaires.

FIN DE LA TABLE.

